
Rapport de stage individuel

4^{ème} année

Découverte de la maîtrise d'ouvrage

SPL Rouen Normandie Aménagement

65 Avenue de Bretagne
CS 21137
76175 Rouen Cedex 1



Tuteur entreprise :
Morgan DELAUNEY / Antoine RABIOT
Directeurs de projets

Naïm KASMI
UIT
2021-2022

Tuteur académique :
Laura VERDELLI

Table des matières

Table des figures et tableaux.....	2
Introduction.....	3
Présentation de l'entreprise.....	3
Statut juridique	3
L'équipe.....	6
Fonctionnement de la société.....	8
Missions principales	9
Mise à jour d'une base de données entreprises/emplois dans une ZAC.....	9
Méthode de réalisation	10
Analyse des résultats.....	12
Bilan de cette mission.....	15
Suivi de prestations de services et de travaux.....	16
Conventions d'occupation précaires – ZAC du Madrillet	16
Analyse d'offres de réhabilitation de bâtiment – Immeuble Le Concorde	17
Consultations – élagage d'un merisier et réalisation d'une prairie fleurie – ZAC du Madrillet.....	17
Consultation – diagnostic phytosanitaire et débroussaillage – ZAC du Halage	17
Consultation ouverte en MAPA – dépose et pose d'une clôture – ZAC du Halage.....	18
Bilan de cette mission.....	19
Missions secondaires.....	20
Attribution de terrains à bâtir pour des particuliers.....	20
Bilan de la mission	25
Réalisations de fiches de bonnes pratiques concernant la labellisation RSE d'une ZAC	25
Bilan de la mission	29
Livrables.....	29
Retour d'expérience	29
Bibliographie.....	30
Annexes	31
Base de données 2018 entreprises / emplois de la ZAC du Madrillet	31
Mails types pour la mise à jour des informations.....	36
Base de données 2022 entreprises / emplois de la ZAC du Madrillet	37
Analyse des offres de réhabilitation de bâtiment – Immeuble le Concorde	39
Conventions d'occupation précaires – ZAC du Madrillet.....	47
Consultations ZAC du Madrillet	61
Consultations ZAC du Halage	84
Analyse des candidatures pour les 14 terrains à bâtir – Matisse III	114

Fiches de bonnes pratiques sur la labellisation RSE de la ZAC du Madrillet.....	116
---	-----

Table des figures et tableaux

Figure 1 - Territoire de la Métropole Rouen Normandie	4
Figure 2 - Part des actions de Rouen Normandie Aménagement détenues par les collectivités locales (d'après le rapport de gestion de RNA 2021).....	5
Figure 3 - Organigramme de Rouen Normandie Aménagement (http://www.rouen-normandie-amenagement.fr/lequipe).....	7
Figure 4 - Plan de localisation de la ZAC du Madrillet	9
Figure 5 - Vue satellite de la ZAC sur google maps.....	10
Figure 6 - Années d'implantation des entreprises dans la ZAC du Madrillet (auteur : Naïm KASMI).....	12
Figure 7 - Catégories d'activité des structures implantées dans la ZAC du Madrillet (auteur : Naïm KASMI).....	13
Figure 8 - Répartition des structures selon le nombre de salariés dans la ZAC du Madrillet (auteur Naïm KASMI).....	14
Figure 9 - Comparatif des effectifs sur la ZAC du Madrillet entre 2018 et 2022 (auteur : Naïm KASMI).....	14
Figure 10 - Comparatif des structures sur la ZAC du Madrillet entre 2018 et 2022 (auteur : Naïm KASMI).....	15
Figure 11 - Capture d'écran de l'interface MarcoWeb.....	18
Figure 12 - Capture d'écran de la publication de la consultation pour la pose de clôtures sur la ZAC du Halage	19
Figure 13 - Extrait de la présentation Power Point pour la commission d'attribution des 14 lots à bâtir (auteur : Naïm KASMI)	21
Figure 14 - Plan de la ZAC du Madrillet annoté des sites visités avec Morgan DELAUNEY et Aurélie LIEBMANN.....	26
Figure 15 - Synthèse des actions valorisables sur la ZAC du Madrillet (auteur : structure ALCIMED).....	27
Tableau 1 - Différences SEM et SPL	6
Tableau 2 - Tableau des opérations de Rouen Normandie Aménagement (d'après le rapport de gestion 2021).....	9
Tableau 3 - Chiffres issus de la base de données 2022 entreprises / emplois de la ZAC du Madrillet.....	12
Tableau 4 - Extrait détaillé de l'analyse des dossiers de candidatures pour l'attribution des 14 lots à bâtir (auteur : Naïm KASMI)	22
Tableau 5 - Extrait synthétisé de l'analyse des dossiers de candidatures pour l'attribution des 14 lots à bâtir (auteur Naïm KASMI)	22
Tableau 6 - Exemple de lot problématique en termes de nombre de candidats (auteur : Naïm KASMI).....	22
Tableau 7 - Exemple de lot nécessitant un approfondissement (auteur : Naïm KASMI).....	23
Tableau 8 - Attribution finale des candidats pour les 14 lots à bâtir (auteur : Naïm KASMI) ..	23
Tableau 9 - Attribution des deuxièmes et troisièmes candidats pour les 14 lots à bâtir (auteur : Naïm KASMI).....	24
Tableau 10 - Extrait du document d'Aurélie LIEBMANN recensant certaines actions sur la ZAC du Madrillet.....	27

Introduction

Après avoir réalisé mon stage d'un mois en 3A dans l'entreprise privée Servibat à Montlouis-sur-Loire, où j'ai réalisé des recherches sur la valorisation des déchets de chantier et la création d'un sac de ramassage (big bag) biodégradable, j'ai décidé de chercher une structure publique pour le stage de cette année. Mon but était de comparer l'expérience professionnelle dans une entreprise privée et dans une structure publique avant de choisir dans quel domaine je compte faire mon stage de fin d'études.

J'ai donc démarché les mairies de Tours et de Brignoles (mon village d'origine), les directions départementales territoriales (DDT) liées à ces villes, les préfectures, mais la possibilité de trouver un stage de plus de deux mois dans le domaine public sont faibles car cela implique une gratification du stagiaire.

Marianne DUBOC, une ancienne élève du DAE m'a parlé de son stage de fin d'étude qu'elle a réalisé chez Rouen Normandie Aménagement, une entreprise de maîtrise d'ouvrage privée qui travaille dans le domaine public. Elle m'a donc recommandé auprès de la direction de cette entreprise et j'ai pu postuler en février. Il ne s'agissait donc pas d'une structure publique mais l'idée de lier les deux domaines au sein d'une même entreprise m'a paru intéressante et originale.

Morgan DELAUNEY, directeur de projets de l'entreprise m'a ainsi proposé de découvrir la maîtrise d'ouvrage au travers des missions suivantes : la mise à jour d'une base de données entreprises/emplois dans une ZAC et le suivi de prestations de services et de travaux. La première consiste à recenser les entreprises d'une ZAC et de comptabiliser l'effectif de ces dernières. La seconde rassemble un ensemble de démarches qu'un maître d'ouvrage est amené à réaliser dans la gestion d'opérations d'aménagement.

Les seules connaissances que j'avais cette année sur la maîtrise d'ouvrage étaient issues du cours de Sébastien LARRIBE « Théorie et pratique du projet » où nous avons abordé le rôle de la maîtrise d'ouvrage dans la gestion de projets et le lien avec les maîtres d'œuvres et les différents acteurs mais j'avoue ne pas m'être renseigné au-delà de ce cours.

J'ai demandé à Morgan lors de mon entretien téléphonique avec lui sur quels thèmes je pouvais me renseigner avant le début de mon stage et il m'a conseillé de chercher à comprendre le principe d'une société publique locale (SPL).

Présentation de l'entreprise

Statut juridique

Rouen Normandie Aménagement est l'aménageur de la Métropole Rouen Normandie. Constitué en Société Publique Locale (SPL) d'aménagement, au capital de 1 500 000 €, ses principales missions sont de contribuer au développement économique, au développement urbain et au renouvellement urbain de la Métropole. La SPL opère au travers des projets qui lui sont confiées par la Métropole et intervient à toutes les étapes (conception, montage et réalisation).

RNA a pour principal actionnaire la Métropole Rouen Normandie ainsi que 7 autres communes de la métropole (Rouen, Petit-Quevilly, Cléon, Elbeuf-sur-Seine, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Grand-Quevilly et Notre-Dame de Bondeville).

MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

La Métropole Rouen Normandie est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Créée le 1^{er} janvier 2015 avec la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (MAPTAM), c’est l’une des 14 métropoles françaises.

Conformément à cette loi, la MRN opère sur les services publics et d’intérêts général, le développement économique et l’attractivité du territoire, les actions culturelles, l’aménagement du territoire, le développement écologique et la solidarité.

La Métropole Rouen Normandie en quelques chiffres, c’est :

- 71 communes (représentées sur la carte ci-dessous)
- 498 822 habitants,
- 664 km² de superficie (*La Métropole, s. d.*),
- 227 067 emplois en 2019,
- 260 775 logements en 2019 (*Dossier complet – Intercommunalité-Métropole de Métropole Rouen Normandie (200023414) | Insee, s. d.*).



Figure 1 - Territoire de la Métropole Rouen Normandie
<https://www.metropole-rouen-normandie.fr/la-metropole>

Anciennement SEM (Société d’Economie Mixte) sous le nom de Rouen Seine Aménagement, elle opère une Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) et devient la SPL Rouen Normandie Aménagement (qui fusionne avec la SPL existante, CREA Aménagement) le 1^{er} juillet 2015. La SEM est dissoute, les salariés et les actifs de RSA sont transféré à la nouvelle SPL.

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE

Les SPL sont le nouvel outil des collectivités territoriales, permettant à ces dernières de recourir à une société commerciale sans publicité ni mise en concurrence préalable. Elles ont vocation à intervenir exclusivement pour le compte de ses actionnaires publics et sur leur territoire dans le cadre de prestations intégrées.

Les collectivités territoriales et leurs groupements ont la possibilité de créer des SPL dont ils détiennent la totalité du capital et qui les contrôlent. Les SPL ont un champ d’intervention (pour le compte leurs actionnaires) qui recouvre les opérations d’aménagement (**Article L300-1 - Code de l’urbanisme - Légifrance, s. d.**), les opérations de construction, l’exploitation de services publics à caractère industriel ou commercial ou toutes autres activités d’intérêt général.

Les actionnaires de Rouen Normandie Aménagement sont répartis sur la métropole de Rouen et détiennent des parts de la société comme le montre ce graphique (d'après le rapport de gestion 2021 de l'entreprise) :

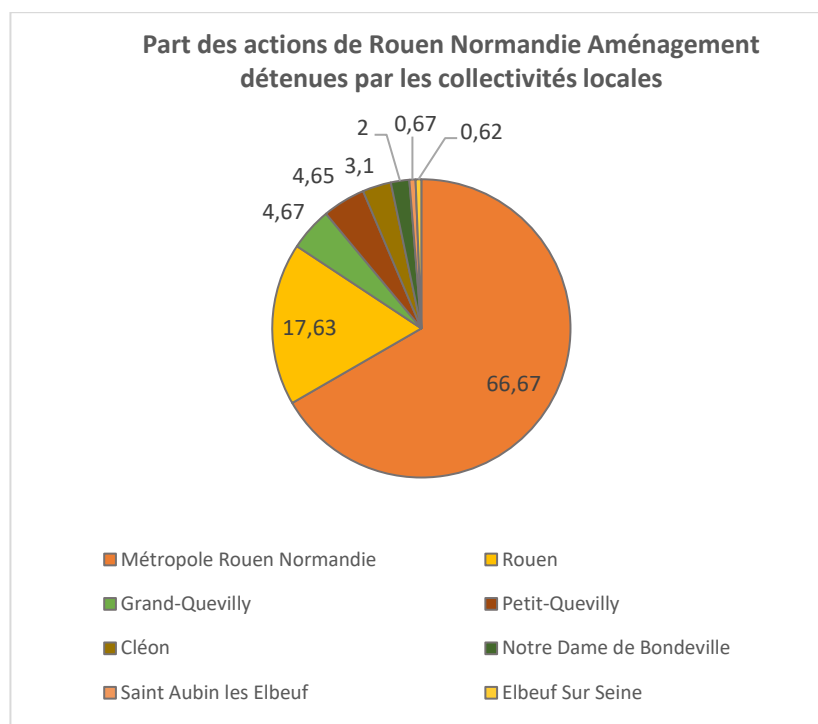


Figure 2 - Part des actions de Rouen Normandie Aménagement détenues par les collectivités locales (d'après le rapport de gestion de RNA 2021)

RNA s'occupe également de la réalisation et la commercialisation de grands projets immobiliers tertiaires, en coopération avec la Société d'Économie Mixte Rouen Immobilier (SEMRI). De plus, elle tient un rôle complémentaire pour le lancement et le portage d'opérations d'immobilier de bureaux.

DIFFÉRENCES SEM/SPL

SPL et SEM sont deux types de structures qui appartiennent à un ensemble dénommé EPL (Entreprise Publique Locale), regroupant des entreprises qui se mettent au service de collectivités locales

	SEM	SPL
--	-----	-----

Financeurs	Publics (en majorité) et privés	Publics uniquement
Obtention des Marchés	Mise en concurrence (code des marchés publics)	Confiés en direct par les financeurs « In House » ; Contrôle analogue
Périmètre d'action	Sans limite	Limité au territoire de ses financeurs

Tableau 1 - Différences SEM et SPL (N. BRUCKERT, RNA, Com. Pers)

L'équipe

RNA dispose de quatre pôles internes : pôle direction générale, pôle administratif et financier, pôle développement économique et pôle opérationnel.

C'est dans le pôle opérationnel que j'ai effectué mon stage auprès de Morgan DELAUNEY, directeur de projets, dans la première partie de mon stage jusqu'à ce qu'il quitte l'entreprise le 10 juin puis avec Antoine RABIOT, directeur de projet, pour le reste de mon stage. J'ai également eu l'occasion de travailler avec d'autres membres de l'équipe pour des tâches précises :

- Lucie CAMPRASSE, responsable d'opérations avec qui j'ai travaillé sur l'opération du quartier Matisse III ;
- Marie-Hélène ALBERT, directrice du développement avec qui j'ai travaillé sur le secteur We Hub, le label RSE du Technopôle du Madrillet et qui a suivi l'avancement de la mise à jour de la base de données entreprises/emplois de la ZAC du Madrillet ;
- Nadège BRUNET, assistante avec qui j'ai travaillé sur les ZAC du Madrillet et du Halage.

L'ensemble de l'équipe est représenté sur l'organigramme ci-dessous :

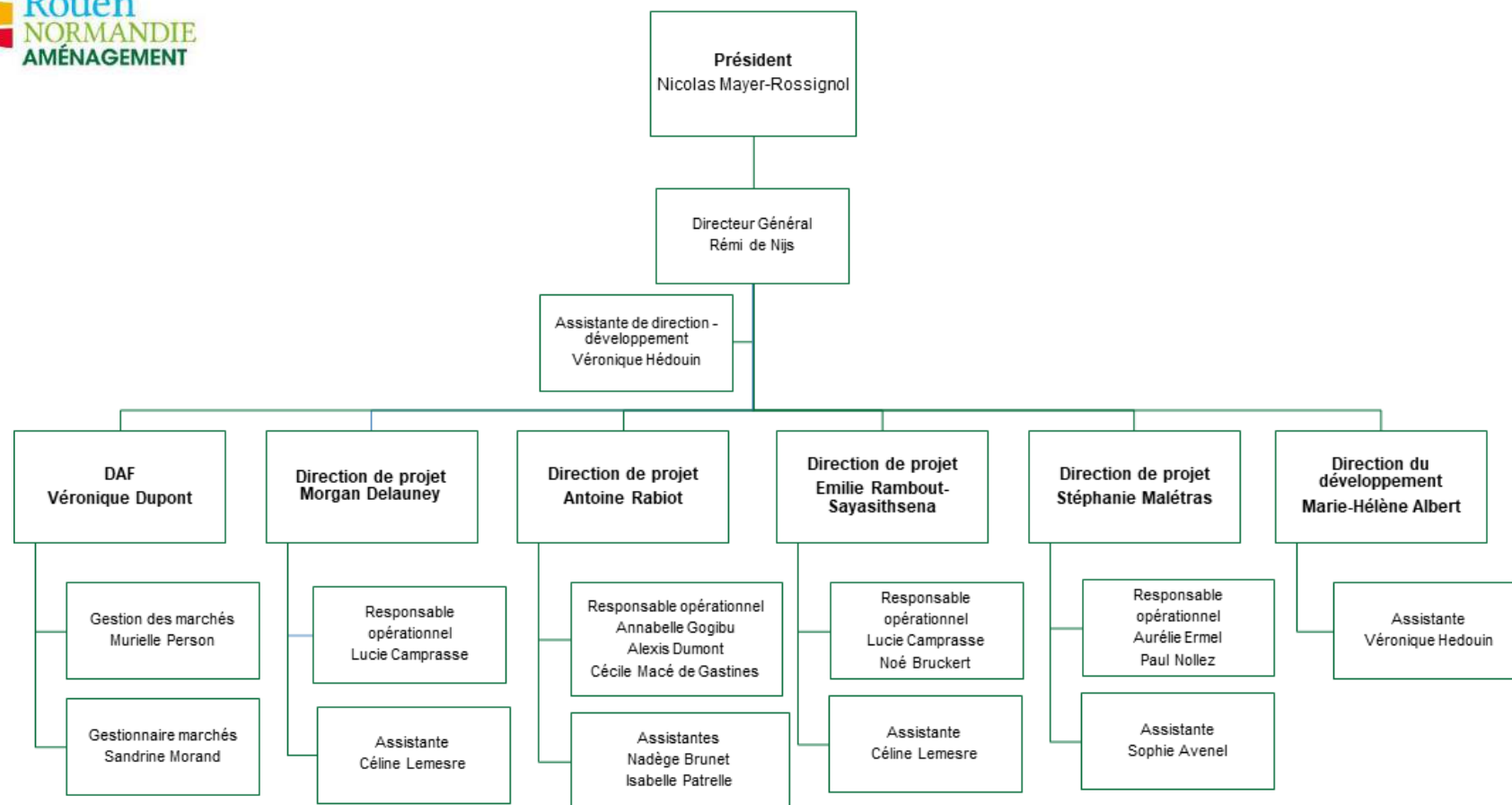


Figure 3 - Organigramme de Rouen Normandie Aménagement (<http://www.rouen-normandie-amenagement.fr/lequipe>)

Fonctionnement de la société

Les missions de RNA concernent :

- Le développement économique de la métropole en proposant des fonciers adaptés aux besoins des entreprises et en participant au développement de l'immobilier de bureaux
- Le développement urbain : participer à l'aménagement d'espaces publics avec l'élaboration d'un programme d'habitat
- Le renouvellement urbain : reconquérir des terrains laissés en friche, restructurer des quartiers d'habitat social et densifier le tissu urbain existant.

Selon les opérations, RNA peut intervenir sous différentes modalités juridiques :

- en **concession d'aménagement** ; il s'agit d'un mode d'intervention prévu par le code de l'urbanisme afin de réaliser une opération d'aménagement élaborée dans le but de produire des terrains à bâtir et de réaliser des équipements publics dans un périmètre urbain défini.

La SPL intervient au nom et pour le compte du donneur d'ordre, à savoir les collectivités locales.

Dans ce cas, la SPL est maître d'ouvrage de l'opération aussi bien dans la conception que dans la réalisation. Mais doit respecter le Bilan de l'opération, les dossiers de ZAC et faire valider chaque modification de ces éléments.

- en **mandat**, où la SPL intervient pour le compte avec la collectivité locale afin d'assurer la coordination et le suivi de l'opération. RNA est maître d'ouvrage délégué ; la MRN garde la Maîtrise d'ouvrage et donne son avis pour chaque décision.

La différence entre mandat et concession d'aménagement réside, en théorie, dans la position et la présence du donneur d'ordres. Dans les faits, la différence est plus ou moins marquée en fonction des opérations et de leurs enjeux. La MRN occupe une présence importante dans chaque opération, aussi bien en concession qu'en mandat. En revanche, la ville de Rouen quant à elle, délègue plus de tâches/décisions dans la concession du projet Luciline.

- en tant **qu'assistant à maîtrise d'ouvrage**, pour la conduite d'études pré-opérationnelles et de faisabilité en vue de la réalisation d'un projet d'aménagement.

- sous la forme de **prestation de services** : mode d'intervention utilisé dans le cas de la réalisation d'études urbaines préalables en groupement avec un urbaniste, un bureau d'études techniques, etc.

Les projets de la métropole sont répartis entre les services de la MRN et ceux de RNA, suivant leur niveau d'avancement (MRN en phase pré opérationnelle et RNA en phase opérationnelle). La SPL permet d'offrir un service dans son intégralité aux collectivités, avec les aspects financiers (emprunt, avance) et les aspects opérationnels (appels d'offres, échanges avec les MOE, demande et suivi de subventions, suivi de chantier).

Actuellement, 29 opérations sont en cours (regroupées dans le tableau ci-dessous), dont les formats juridiques sont différents. Il s'agit de 14 concessions d'aménagement, 12 mandats de réalisation, 3 assistances à maîtrise d'ouvrage, et une opération de gestion (d'après le rapport de gestion de 2021 de l'entreprise).

Type contrat	Donneur d'ordres	Code	Nom opération	Territoire
Mandats	Cléon	5015-5019	Cléon - Mandats NPRU	Cléon / Saint Aubin les Elbeuf
	Métropole Rouen Normandie	5001	Bords de Seine	Rouen
		5004	VOIRIES Petit Quevilly	Petit Quevilly
		5020	MRN - Voiries Cléon	Cléon / Saint Aubin les Elbeuf
	Petit Quevilly	5003	Salle de sports Henri WALLON	Petit Quevilly
		5006	Groupe scolaire Henn Wallon	Petit Quevilly
		5007	Groupe scolaire Chevreul-Gay	Petit Quevilly
		5008	Groupe scolaire Quartier Piscine	Petit Quevilly
		5009	Etude de pollution quartier Piscine	Petit Quevilly
		5010	Démolition parking Logirep	Petit Quevilly
		5022	Groupe scolaire Picasso	Petit Quevilly
	Saint Aubin les Elbeuf	5011	Rénovation des équipements publics SAE	Saint Aubin les Elbeuf
Concessions	Cléon	6810	Berges de l'Etang et phases 1a à 3	Cléon
	Grand Quevilly	6018	Grand Quevilly - Matisse 3	Grand Quevilly
	Métropole Rouen Normandie	6000	Rouen Flaubert	Rouen / Petit Quevilly
		6005	Plaine de la Ronce	Bois Guillaume / Saint Martin du Vivier / Isneauville
		6006	Moulin IV	Cléon
		6007	Halage Isover	Saint Etienne du Rouvray
		6010	Elisa Lemonnier	Petit Quevilly
		6012-6013	Sablonnière - Cotoni	Oissel / Saint Etienne du Rouvray
		6017	ZAC des Coutures Nord	Cléon
		6034	Rouen Innovation Santé	Rouen
		6802-6803	Rouen Madrillet Innovation / Extension	Saint Etienne du Rouvray / Petit Couronne
	Notre Dame Bondeville	6014	Friche Leboucher	Notre Dame de Bondeville
	Petit Quevilly	6009	Petit Quevilly Village	Petit Quevilly
	Rouen	6035	Luciline	Rouen
AMO	Métropole Rouen Normandie	7014	OPAH RU Elbeuf 3	Elbeuf sur Seine
	Saint Aubin les Elbeuf	7017	Luciline Géothermie	Rouen
		7018	Réimplast	Saint Aubin les Elbeuf

Tableau 2 - Tableau des opérations de Rouen Normandie Aménagement (d'après le rapport de gestion 2021)

Missions principales

Lors de mon entretien téléphonique avec Morgan en février, il m'a proposé de réaliser deux missions principales, une que je pourrai réaliser en autonomie tout au long de mon stage : la mise à jour d'une base de données entreprises/emplois dans une ZAC de l'agglomération de Rouen ; et une autre plus globale consistant en la découverte du métier de maître d'ouvrage au travers du suivis ponctuels de prestations de services et de travaux sur différentes opérations de RNA.

Mise à jour d'une base de données entreprises/emplois dans une ZAC

RNA dispose d'une base de données réalisée en 2018 par un précédent stagiaire concernant les entreprises implantées dans la ZAC du Madrillet à Saint-Étienne-du-Rouvray (76800). Ce document est réalisé à l'initiative de l'entreprise afin d'obtenir un suivi de données statistiques sur la ZAC, notamment le nombre de salariés présents. Voici un plan de la ZAC :

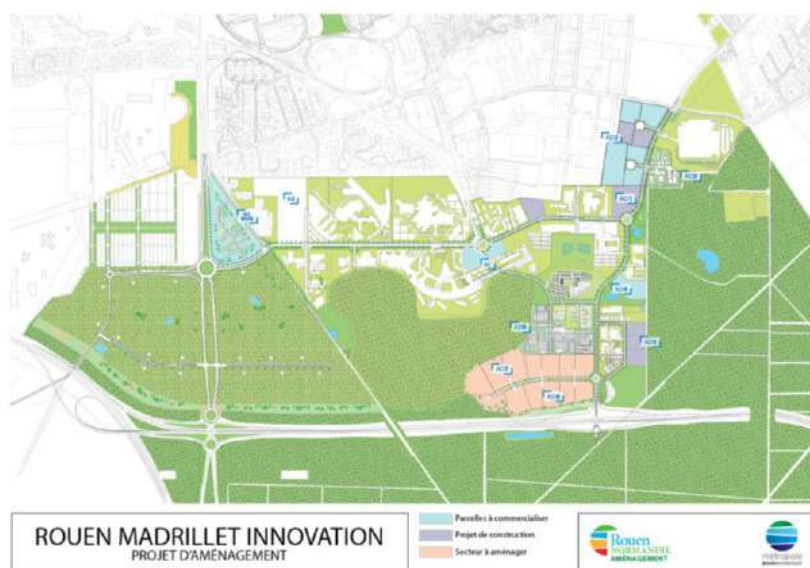


Figure 4 - Plan de localisation de la ZAC du Madrillet

La précédente base de données avait été réalisée sur un fichier excel. Ce fichier contenait les informations suivantes sur chaque entreprise :

- Nom de l'entreprise
- Code NAF
- Nom d'un contact
- Adresse
- Téléphone
- Mail
- Activité
- Effectif (salariés et étudiants, s'il y en a)

Les entreprises sont réparties dans quatre feuilles du fichier :

- Les entreprises implantées dans la ZAC
- Les entreprises implantées dans la pépinière/hôtel d'entreprise Innovapôle 76
- Les entreprises implantées dans la pépinière/hôtel d'entreprise Seine Ecopolis
- Les projets d'entreprises en cours de création

En effet, deux pépinières et hôtels d'entreprises sont présentes dans la ZAC : Innovapôle 76 et Seine Ecopolis. Innovapôle 76 est gérée par la CCI Rouen Métropole et Seine Ecopolis est gérée par la Métropole Rouen Normandie. Ce sont des structures d'accompagnement à la création d'entreprises qu'elles accueillent et auxquelles elles proposent des services afin de leur permettre de s'insérer dans l'environnement économique auquel elles sont destinées. Plusieurs entreprises sont présentes dans ces structures (*Qui sommes-nous ?*, s. d.).

Ma seule consigne pour cette mission était de mettre à jour les informations pour la réalisation de la mise à jour de cette base de données. J'ai donc pensé créer, une fois la mise à jour terminée, des graphiques synthétisant les statistiques issues de ces données (domaines d'activité, effectifs, ...). J'ai également décidé d'ajouter les catégories INSEE des activités et l'année d'implantation des entreprises dans la ZAC afin d'avoir une idée de la fréquence de renouvellement des entreprises sur le parc.

Méthode de réalisation

Afin de mettre à jour la base de données sur la ZAC du Madrillet, avant d'obtenir le fichier de 2018, j'ai d'abord effectué un inventaire des entreprises que l'on peut trouver sur google maps en relevant le nom et l'adresse des entreprises. En effet, comme on le voit ci-dessous, en navigant sur un plan maps, certaines entreprises sont recensées (à l'initiative de l'entreprise).

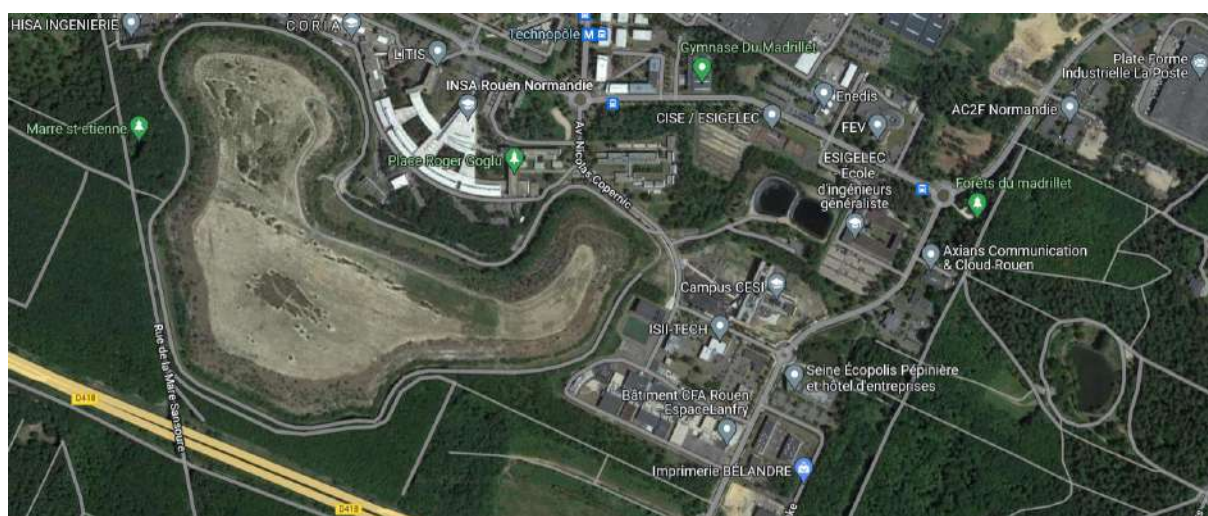


Figure 5 - Vue satellite de la ZAC sur google maps
(<https://www.google.fr/maps/@49.3825638,1.069924,1092m/data=!3m1!1e3>)

J'ai ensuite effectué des recherches afin d'obtenir éventuellement une adresse mail et/ou un numéro de téléphone. La plupart du temps, je parvenais à trouver une adresse mail de contact du type « *contact@nomdelentreprise.fr* » et un numéro de téléphone qui, nous le verrons, correspondait le plus souvent au standard des entreprises.

Les principaux sites internet que j'ai utilisé pour trouver ces contacts et d'autres informations sont :

- Pages Jaunes (<https://www.pagesjaunes.fr/>)
- Les sites des entreprises
- Société.com (<https://www.societe.com/>)

Marie-Hélène ALBERT, directrice du développement de l'entreprise, m'a ensuite transmis la base de données de 2018. J'ai tout de suite transféré les données sur le document que j'avais créé avec mon premier repérage et j'ai supprimé les doublons. Avant de commencer à prendre contact avec les entreprises, j'ai d'abord vérifié grâce au site Société.com si les entreprises de la base de 2018 que je n'avais pas trouvées sur google maps étaient encore présentes sur la ZAC. En effet, le site Société.com indique (lorsque celui-ci est mis à jour) un certain nombre d'informations sur les entreprises. J'ai ainsi pu récupérer sur ce site les informations suivantes : forme juridique, année d'implantation des entreprises, code NAF, catégories et domaines d'activité). Il est également indiqué si l'entreprise ou un de ses bâtiments a fermé. Je suis donc parvenu à retirer un certain nombre d'entreprises de la base en croisant les informations trouvées sur Société.com et en me renseignant sur l'actualité des entreprises. Ainsi, ce sont 145 entreprises qui restaient à la suite de ce premier tri, dont 11 pour lesquelles j'avais trouvé qu'elles n'étaient plus dans la ZAC.

Il était maintenant temps de contacter les entreprises restantes afin de leur demander de mettre à jour les informations de la base de 2018 (ou de les donner pour les entreprises nouvelles). J'ai donc créé un mail type pour les entreprises implantées dans la ZAC que j'ai fait valider par Morgan avant de l'envoyer aux entreprises. Dans ce mail, j'explique d'abord la raison du mail et le rôle de Rouen Normandie Aménagement dans la ZAC, puis je demande les informations sous forme de liste (je trouvais qu'une liste serait plus visible et compréhensible qu'un paragraphe), puis je signe.

J'ai réalisé trois versions de ce mail (disponibles en annexe) : un pour les entreprises hors pépinières et hôtels d'entreprises, un pour les entreprises implantées chez Seine Ecopolis et un dernier pour les entreprises implantées chez Innovapôle 76. En effet, pour les pépinières et hôtels d'entreprises, j'ai d'abord contacté les gestionnaires de la métropole pour Seine Ecopolis (Yves CATHO) et de la CCI de Rouen (Pascale COUSSOT) qui m'ont donné un annuaire récent des entreprises présentes dans leurs structures.

J'ai ainsi envoyé un total de 106 mails aux entreprises de la base, une première vague au début du mois de mai et une deuxième au début du mois de juin. Parmi les 145 entreprises du départ, toutes n'avaient pas une adresse mail fonctionnelle. Au total, 78 entreprises m'ont répondu par mail sur toute ma durée de stage. J'avais envoyé un mail de relance pour les entreprises contacté lors de la première vague de mails et qui ne m'avaient pas répondu avant la deuxième vague. Concernant les entreprises qui ne m'ont jamais répondu par mail, j'ai pris la décision de les contacter par téléphone en posant directement les questions nécessaires à une personne de l'entreprise. Cette méthode me paraissait plus rapide mais plus aléatoire car je ne pouvais pas savoir à l'avance qui j'allais avoir au bout du fil et je ne pouvais pas forcément trouver quelqu'un qui saurait répondre à la question sur l'effectif de l'entreprise ou sur l'année d'implantation.

J'ai donc été confronté à des personnes qui pouvaient me confirmer l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse mail mais qui parfois, ne savaient pas l'année d'implantation ou l'effectif et qui me proposaient de rappeler plus tard pour avoir une personne pouvant répondre à ma requête. Certaines personnes étaient même parfois réticentes ou fermées à l'idée de répondre à mes questions.

Finalement, c'est 117 entreprises qui m'ont répondu, par mail ou par téléphone. Seulement 17 entreprises ne m'ont jamais répondu (ni par mail, ni par téléphone) ou ne m'ont pas transmis leurs effectifs sur les 145 que j'avais repérées au départ. Pour les 17 entreprises manquantes, j'ai repris les

effectifs de 2018 pour ne pas fausser les graphiques que j'ai réalisés ensuite. Par ailleurs, 13 entreprises m'ont répondu qu'elles n'étaient plus implantées sur la ZAC.

Analyse des résultats

À la fin de mon stage, j'ai comptabilisé toutes les entreprises mises à jour que j'ai rentré dans un nouveau document excel et sur lequel j'ai réalisé des graphiques reprenant les données issues de cette base de 2022.

Chiffres 2022	
Total structures présentes :	121
Total entreprises présentes :	99
→ Hors pépinières et hôtels d'entreprises	39
→ Innovapôle 76	39
→ Seine Ecopolis	21
Total laboratoires	12
Total structures d'enseignement (écoles, universités, lycées)	10
Total étudiants :	9509
Total emplois :	3906
→ Hors pépinières et hôtels d'entreprises	3578
→ Innovapôle 76	258
→ Seine Ecopolis	70
Total structures absentes par rapport à la base de 2018 :	24

Tableau 3 - Chiffres issus de la base de données 2022 entreprises / emplois de la ZAC du Madrillet
(auteur : Naïm KASMI)

Nous avons ainsi ci-dessus les chiffres de 2022 de la base de données des entreprises / emplois de la ZAC du Madrillet à Saint-Étienne-du-Rouvray. Le nombre d'entreprises présentes correspond aux entreprises implantées à la fois dans les pépinières et hôtels d'entreprises et les autres. Les entreprises absentes de la base de 2018 sont les 11 que j'avais trouvé comme parties au départ auxquelles s'ajoutent les 13 qui m'ont répondu comme étant parties de la ZAC.

Antoine a pu observer ces résultats avec moi avant mon départ. Nous avons comparé avec les chiffres de 2018 et j'ai créé quelques graphiques issus des données de la base de 2022.

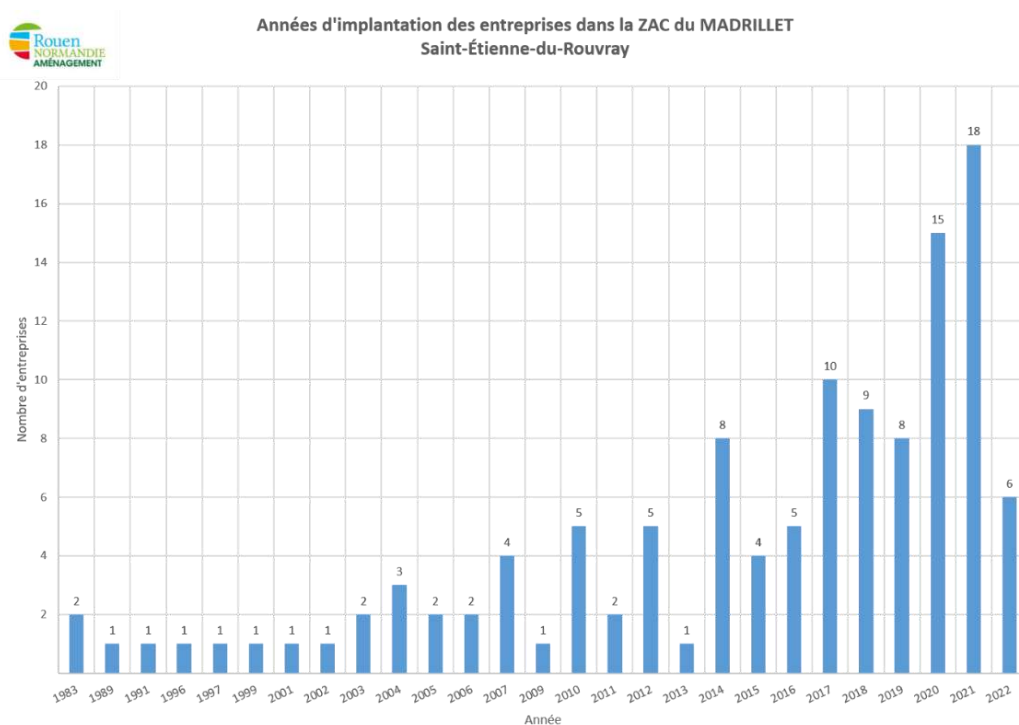


Figure 6 - Années d'implantation des entreprises dans la ZAC du Madrillet (auteur : Naïm KASMI)

Avant de parler de ce graphique, il convient de préciser qu'il ne représente pas les entreprises qui se sont implantées avant 2022 et qui sont parties avant 2022. On voit simplement que les plus vieilles entreprises (qui sont par ailleurs les structures d'enseignement comme le lycée Le Corbusier ou l'INSA et les laboratoires) sont les moins nombreuses. À l'inverse, les entreprises les plus récentes sont les plus nombreuses. Ce sont généralement les entreprises implantées dans les pépinières et hôtels d'entreprises. Pour les autres entreprises récentes qui ne font pas partie de Seine Ecopolis ou d'Innovapôle 76, ce sont des entreprises qui sont arrivées à la suite de projets d'aménagement et de commercialisation de terrains par Rouen Normandie Aménagement comme le projet « We Hub » (ensemble de bâtiments créés pour accueillir des bureaux) créé en 2021, le Campus CESI créé en 2020 ou encore le CFA espace Lanfry implanté en 2018.

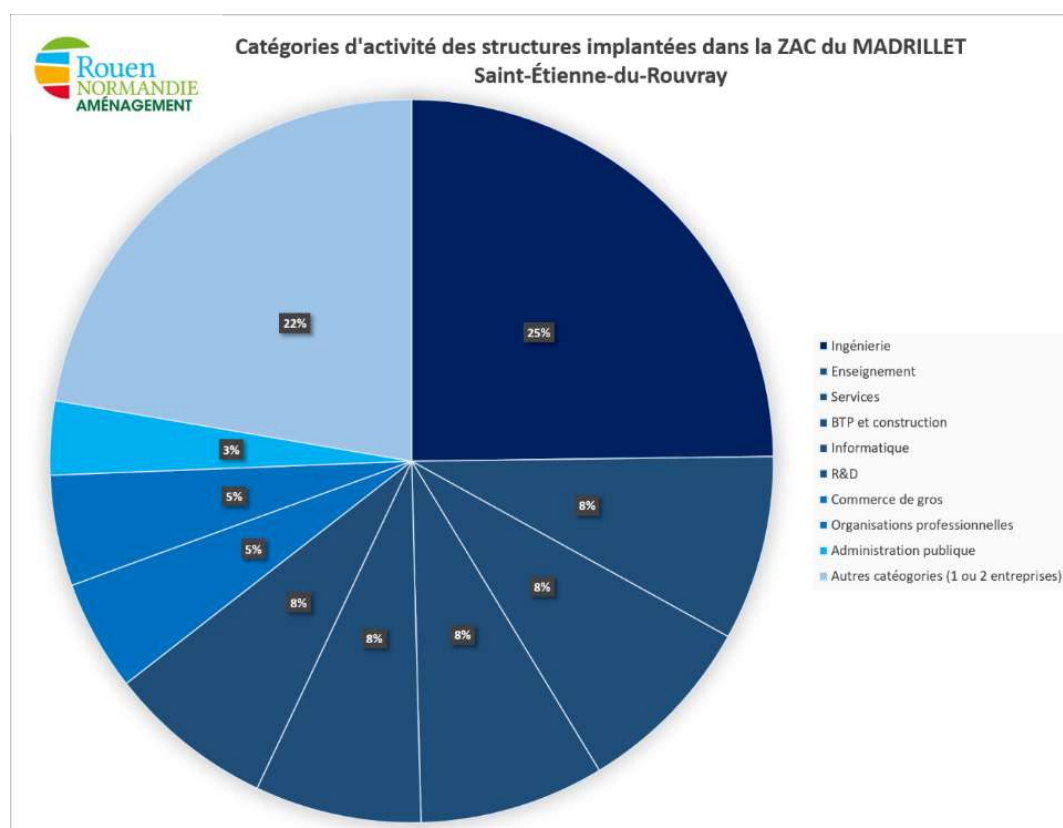


Figure 7 - Catégories d'activité des structures implantées dans la ZAC du Madrillet (auteur : Naïm KASMI)

En ce qui concerne les catégories d'activité des entreprises implantées, nous pouvons voir clairement que la ZAC est tournée vers les activités d'ingénierie. En effet, un quart des structures présentes dans la ZAC sont des structures d'ingénierie. Les catégories renseignées sont celles indiquées sur le site Societe.com pour chaque entreprise. Ces dernières correspondent aux divisions de la Nomenclature des Activités Françaises (NAF). Les divisions sont les deuxièmes niveaux de nomenclature, après les sections. Cette NAF est décomposée en cinq niveaux : Section, Division, Groupe, Classe, Sous-classe. Chaque sous-classe possède un code, il en existe 732 (*Présentation générale de la NAF / Insee, s. d.*).

L'enseignement est également une activité majeure de la ZAC, dû à la présence de l'université de Rouen, du lycée Le Corbusier, de l'INSA, du campus CESI et du CFA. D'autres activités techniques suivent dans le classement. Pour les catégories peu représentées (une ou deux entreprises), il y a l'immobilier, l'énergie, l'architecture, les médias et d'autres.

La ZAC du Madrillet est ainsi un parc d'activité tourné vers le domaine scientifique, l'ingénierie, la recherche, la construction et l'enseignement. C'est ce qui est expliqué par Rouen Normandie

Aménagement dans ses plaquettes sur la ZAC Rouen Madrillet Innovation. Il s'agit d'un parc spécialisé dans les écotechnologies, adapté aux entreprises et aux étudiants.

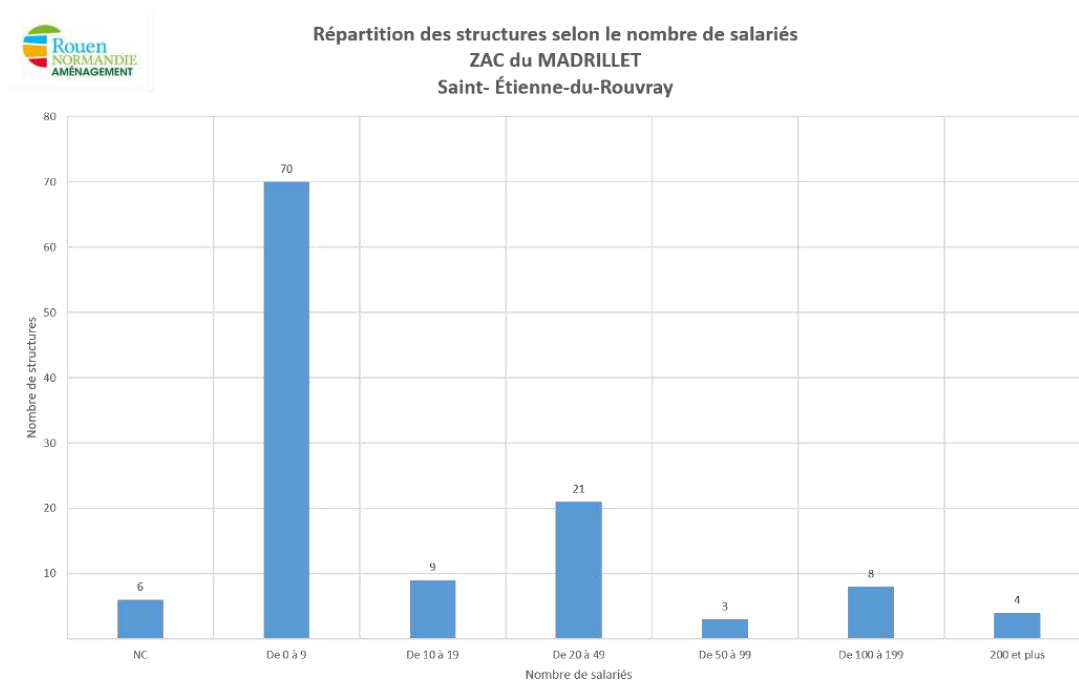


Figure 8 - Répartition des structures selon le nombre de salariés dans la ZAC du Madrillet (auteur Naïm KASMI)

Ce graphique permet de voir très rapidement que la majorité des entreprises implantées dans la ZAC sont des petites entreprises (pas plus de 10 salariés). En effet, cette part représente près de 60% des entreprises implantées. Cette part importante est encore une fois le résultat de la présence de deux pépinières et hôtels d'entreprises, qui accueillent des start-ups amenées à évoluer et à se développer. Les 4 entreprises de 200 salariés et plus sont les gros établissements d'enseignement et la plateforme industrielle La Poste.

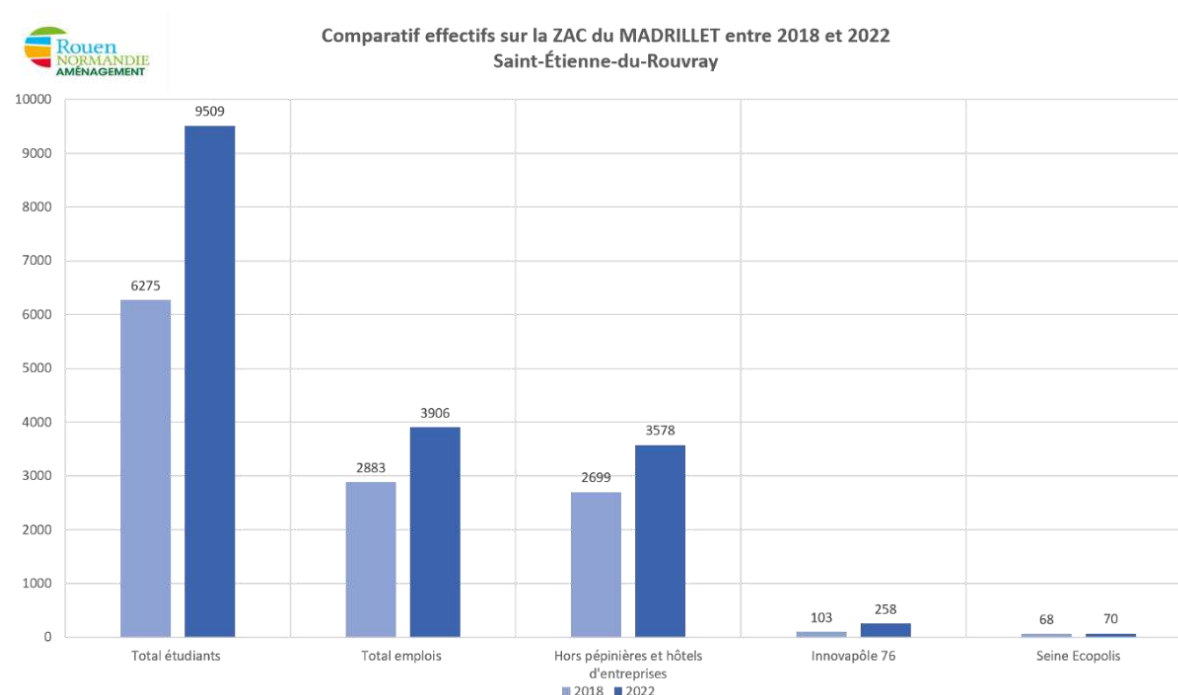


Figure 9 - Comparatif des effectifs sur la ZAC du Madrillet entre 2018 et 2022 (auteur : Naïm KASMI)

Cette comparaison des effectifs entre les chiffres de 2018 et de 2022 montre d'une part un développement global de la ZAC en termes d'emplois et d'étudiants. Ces augmentations peuvent s'expliquer avec les différents projets d'aménagement de Rouen Normandie Aménagement. En effet, l'augmentation du nombre d'étudiants est due à la création du campus CESI et du bâtiment du CFA, espace Lanfry. L'augmentation du nombre d'emplois hors pépinières et hôtels d'entreprises correspond à la création de l'extension « We Hub » qui accueille de nouvelles entreprises. En ce qui concerne les deux pépinières et hôtels d'entreprises, Innovapôle 76 a subi une extension de bâtiment, ce qui a permis d'augmenter la capacité d'accueil dans la structure tandis que rien n'a changé pour Seine Ecopolis.

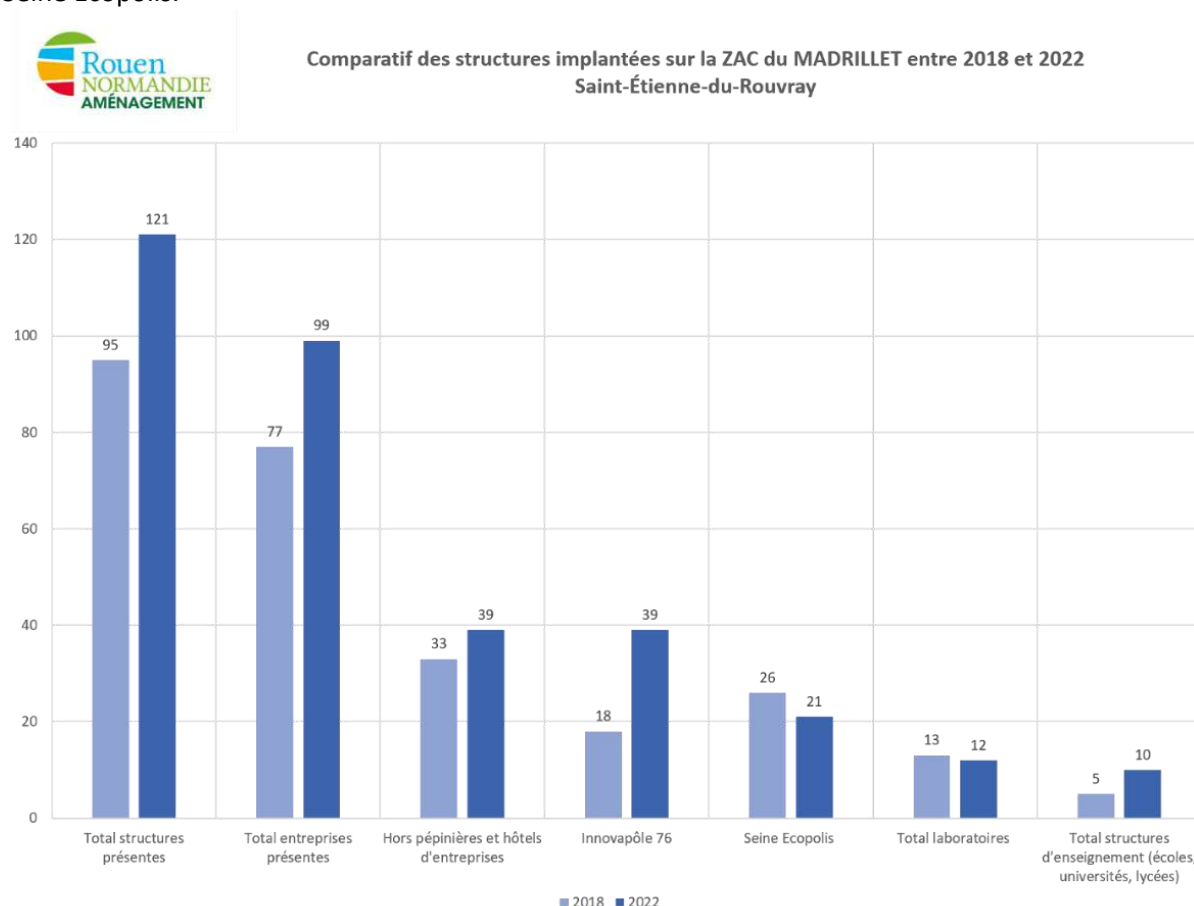


Figure 10 - Comparatif des structures sur la ZAC du Madrillet entre 2018 et 2022 (auteur : Naïm KASMI)

Pour le comparatif entre le nombre de structures de 2018 et 2022, le constat est le même en ce qui concerne Innovapôle 76 et les structures d'enseignement. La différence sur le nombre de laboratoire vient d'une erreur commise par la personne ayant réalisé la base de 2018. Elle avait compté deux laboratoires de l'université de Rouen de manière distincte tandis que les gestionnaires de l'université de Rouen m'ont demandé de regrouper les deux en un.

Bilan de cette mission

Cette mission m'a occupé durant tout mon stage, ce qui m'a permis de faire évoluer ma façon d'aborder le problème et de le résoudre. Les résultats sont parlants et montrent l'impact de l'activité de Rouen Normandie Aménagement sur la dynamique de la ZAC avec l'implantation de nouveaux projets d'aménagement et de commercialisation pour des entreprises ou des structures d'enseignement. Les réflexions à ce sujet sont tournées vers le maintien de l'aspect spécialisé du parc

afin de conserver une identité économique et un cadre favorable aux nouvelles entreprises. La présence des pépinières et hôtels d'entreprises permet d'avoir un vivier d'entreprises pouvant éventuellement s'installer définitivement dans la ZAC ensuite.

Par ailleurs, la proximité entre les structures d'enseignement et les entreprises spécialisées dans l'ingénierie et les écotechnologies permet également d'avoir une relation d'échange entre les entreprises et les étudiants qui cherchent à se mettre sur le marché du travail.

Les chiffres issus de cette base de données seront utilisés par Rouen Normandie Aménagement, d'une part pour avoir un annuaire interne des entreprises implantées, d'autre part pour communiquer sur la dynamique et l'attractivité du lieu aux entreprises intéressées de s'installer sur la ZAC.

Il serait ainsi pertinent de mettre à jour cette base à fréquence régulière (tous les 4 ans par exemple) pour constater l'évolution de la dynamique de la ZAC du Madrillet.

Suivi de prestations de services et de travaux

La deuxième mission qui m'a été proposée par Morgan à mon arrivée était de participer à la réalisation de suivis de prestations de services et de travaux. Cette mission, plus globale que la première était également une mission à réaliser sur toute la durée de mon stage, lorsque Morgan et Antoine m'en donnait l'occasion. Le principe était le même à chaque fois, Morgan ou Antoine me parlait d'une opération en cours, sur laquelle il y avait un suivi à faire. Il m'expliquait le contexte de l'opération : sa localisation, son but, les difficultés en lien avec ce que je devais faire, les délais et les personnes avec qui voir certains points. Mon rôle était de contacter les personnes et entreprises et de rédiger les documents nécessaires afin de préparer des interventions prestations de services ou de travaux.

J'ai suivi au total 7 interventions, quatre avec Morgan et trois avec Antoine.

Conventions d'occupation précaires – ZAC du Madrillet

La première tâche que m'a demandé Morgan le premier jour de mon arrivée était de réaliser des conventions d'occupations précaires pour des entreprises ayant acheté des terrains à Rouen Normandie Aménagement et qui ont stocké des terres excédentaires sur des parcelles voisines ne leurs appartenant pas.

Aidé d'un modèle, je me suis occupé de créer le document indiquant la possibilité pour les entreprises de stocker leurs terres pendant une durée donnée, au-delà de laquelle ils devront payer des indemnités de retard. Ce document comporte les conditions d'usage des parcelles non possédées. Pour accompagner ce document, il est nécessaire de faire intervenir des prestataires permettant de certifier de la présence de terre.

Un huissier de justice est intervenu avant mon arrivée pour réaliser un procès-verbal de constat, attestant la présence de terres non autorisées sur la parcelle touchée.

Un géomètre que j'ai contacté est également intervenu pour effectuer un relevé du volume de terres déposées.

Ces deux documents, accompagnés des factures des interventions ont été annexés aux conventions d'occupation que j'ai rédigées.

Ainsi, ce sont trois conventions que j'ai eu à rédiger, dont la troisième concernait l'occupation par une entreprise de travaux d'une partie de parcelle pour l'installation de la base vie chantier.

Morgan s'est ensuite chargé d'envoyer les documents aux entreprises concernées.

Analyse d'offres de réhabilitation de bâtiment – Immeuble Le Concorde

Lors de la première semaine de stage, Morgan m'a proposé de rédiger une analyse d'offres concernant la réhabilitation d'un bâtiment emblématique du quartier Saint-Sever de Rouen : Le Concorde. Ce bâtiment est désaffecté et comporte encore de l'amiante. Il sera réhabilité par Rouen Normandie Aménagement pour devenir des bureaux pour des entreprises.

Basé à nouveau sur un modèle, j'ai effectué l'analyse des offres des cabinets d'architectes consultés pour la réalisation de scénarios de réhabilitation. Une analyse d'offres comporte une partie d'analyse des prix, et une autre d'analyse des dossiers.

Dans l'analyse des prix, on compare les prix des offres d'une part à l'estimation de la maîtrise d'ouvrage (Rouen Normandie Aménagement), et d'autre part au prix de l'offre la moins disante (celle ayant le prix le plus bas). On indique le pourcentage d'écart à ces deux valeurs pour chaque prix et on donne une note sur 10 qui se calcule sur l'offre la moins disante (10 étant la note de l'offre la moins disante).

En ce qui concerne l'analyse des dossiers, il faut donner une appréciation sur la quantité d'informations données dans le devis, la présence ou non de références et de books, une description de la méthode d'intervention.

Une fois que les offres ont été étudiées, j'ai donné l'analyse à Morgan qui s'est ensuite occupé de contacter l'entreprise sélectionnée.

Consultations – élagage d'un merisier et réalisation d'une prairie fleurie – ZAC du Madrillet

La tâche suivante que Morgan m'a demandé de réaliser avant qu'il quitte l'entreprise était de consulter des entreprises d'espaces verts afin d'élaguer un merisier dont certaines branches mortes menaçaient de tomber sur la voie cyclable et piétonne et réaliser une prairie fleurie autour d'une parcelle. Une consultation est la réalisation d'un document explicatif sur les attendus d'une prestation à effectuer par une entreprise externe pour Rouen Normandie Aménagement dans le cadre de ses opérations d'aménagement.

Il m'a donné un certain nombre d'entreprises à consulter et je me suis occupé de rédiger le document explicatif que l'on nomme « cahier des charges de consultation ». Ce document explique en plusieurs parties le contexte et la localisation de l'intervention, le détail de l'intervention et ses spécificités et les conditions sur les prix.

Pour cette première consultation, je me suis encore une fois servi d'un modèle pour la rédaction du cahier des charges en l'adaptant à la situation en question.

Une fois le cahier des charges rédigé et vérifié par Morgan, je l'ai envoyé par mail à toutes les entreprises que nous voulions consulter. Ces dernières m'ont renvoyé leur devis, puis j'ai procédé de la même manière que pour l'analyse des offres pour Le Concorde.

Une fois l'analyse des offres terminée, j'ai donné le devis sélectionné à notre assistance Nadège ainsi que le cahier des charges et l'analyse des offres puis elle s'est chargée de la suite.

Consultation – diagnostic phytosanitaire et débroussaillage – ZAC du Halage

Après le départ de Morgan, Antoine m'a donné de nouvelles consultations à réaliser sur la ZAC du Halage située à Saint-Étienne-du-Rouvray sur laquelle il travaille. C'est un terrain destiné à être aménagé pour devenir une zone d'activités en bordure de Seine. La bordure côté Seine a été laissée et de nombreux arbres et petits végétaux sont présents.

Antoine m'a demandé de consulter des entreprises d'espaces verts pour la réalisation d'un diagnostic phytosanitaire des arbres présents dans cette zone et un débroussaillage des haies et des petits végétaux de cette même zone.

Nous sommes allés sur le site avec Antoine pour qu'il me montre la zone et les arbres à diagnostiquer, j'en ai profité pour prendre des photos à ajouter à mon cahier des charges de consultation.

Je me suis donc occupé, de la même façon que pour la ZAC du Madrillet, de rédiger le cahier des charges de consultation et de l'envoyer à différentes entreprises que j'avais trouvé en regardant d'anciennes consultations faites pour des prestations similaires.

J'ai ensuite réalisé l'analyse des offres et j'ai tout transmis à Nadège qui a procédé comme précédemment.

Consultation ouverte en MAPA – dépose et pose d'une clôture – ZAC du Halage

La dernière tâche que l'on m'a confié durant mon stage au sujet du suivi de prestation de services et de travaux était la plus compliquée à mettre en place.

En effet, Antoine m'a demandé de réaliser, au même endroit que les consultations pour le diagnostic phytosanitaire et le débroussaillage, une consultation pour un changement de clôture, comprenant la dépose de l'ancienne et la pose d'une nouvelle.

A priori, j'aurais dû procéder de la même manière que pour les 4 autres consultations que j'ai pu réaliser durant mon stage. Cependant, lorsque nous avons parlé de l'estimation de cette intervention, nous nous sommes aperçus que celle-ci serait aux alentours des 78 000€ hors taxe.

Or, Rouen Normandie Aménagement est une SPL soumise au code de la commande publique. Ce dernier indique que pour les marchés dont la valeur estimée est supérieure ou égale aux seuils de publicité, le marché doit passer en procédure adaptée avec publicité (MAPA : Marché A Procédure Adaptée). Les seuils européens sont donnés sur le site du service public et il est de 40 000€ HT pour la publication des marchés de travaux.

Envoyer des mails avec le cahier des charges de consultation et les délais de réponse aux entreprises n'était donc pas possible. J'ai donc dû réaliser, avec Nadège, la publication en ligne d'un appel d'offres pour cette consultation. Avant de publier cela, nous avons dû créer la consultation sur un site spécialisé « MarcoWeb » en remplissant un long formulaire reprenant la demande dans les moindres détails (délais, assurances, risques, caractéristiques, localisation, ...). En voici une capture d'écran que j'ai récupéré pendant la démarche :

Agroci@ | MarcoWeb | Rédaction https://app.marcoweb.fr/Marco/pages/redac/generales.veau?activeEdi@ModeReques=fabre&...

Intervenants

- Maîtrise d'oeuvre
- Contrôle technique
- Coordination SPS
- OPC
- Coordination SSI
- Assistance à mait...
- Conduite d'opérati...
- Autres écrans
- Confidentialité, me...
- CCAP
- Pièces contractuel...
- Modalités de règle...
- Prolongation des ...
- Caractéristiques d...
- Pénalité de prépar...
- Installation et org...
- Conditions d'exéc...
- Réception des trav...
- Garanties des pre...
- Pénalités et primes

Lieux d'exécution ou de livraison

ZAC du Halage

Chemin du Halage et rue Michel Poulmarch

Code postal

76800

Ville

Saint-Etienne du Rouvray

Autorité adjudicatrice

Niveau d'appartenance (de l'organigramme)

RNA

SPL Rouen Normandie Aménagement

Catégorie d'organisme

Pouvoir adjudicateur

Autre acheteur

Non

Pouvoir adjudicateur agissant pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Modifier

2 sur 5
20/07/2022, 13:42

Figure 11 - Capture d'écran de l'interface MarcoWeb

Le site est programmé selon le CCAG travaux de 2021, issu du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de travaux. C'est un document administratif contenant toutes les conditions pour les marchés publics de travaux de maîtres d'ouvrages. Il y a donc beaucoup de parties déjà remplies si le CCAG travaux de 2021 est sélectionné.

Le site indique des documents à générer, à remplir ou à lire par les entreprises voulant réaliser la prestation :

- Acte d'engagement
- Déclaration de sous-traitance
- Cahier des clauses administratives particulières
- Règlement de consultation

Enfin, avant de pouvoir publier l'annonce, il faut ajouter deux autres documents que j'ai réalisés et que seront à remplir par les entreprises :

- Bordereau de Prix Unitaires (BPU)
- Détail Quantitatif Estimatif (DQE)

Ces deux documents sont à remplir par l'entreprise voulant intervenir en donnant le prix unitaire compris dans l'intervention : installation de chantier, démolition et pose de clôture (au mètre linéaire). Le BPU donne une description plus précise de chaque prix tandis que le DQE est un simple tableau reprenant chaque prix dans une ligne, sans détail.

Enfin, nous avons publié sur le site AWS, spécialisé pour les marchés de travaux et de services entre entreprises, en voici un extrait :

ROUEN NORMANDIE AMÉNAGEMENT
M. Rémi DE NIJS - Directeur Général
65 avenue de Bretagne
Immeuble Montmorency 2
BP 21137 - 76175 ROUEN - 1
Tél : 02 32 81 69 10 - Fax : 02 32 81 69 29
SIRET 53258241800028

W Correspondre avec l'Acheteur
L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Autre - Aménageur ;

Objet	Dépose et pose de clôtures
Référence	6007 - 22-06150
Type de marché	Travaux
Mode	Procédure adaptée ouverte
Code NUTS	FRD22
Lieu d'exécution principal	ZAC du Halage Chemin du Halage et rue Michel Poulmarch 76800 Saint-Etienne du Rouvray
Durée	3 mois
Description	Dépose et pose de clôtures le long d'une partie d'un terrain situé dans la ZAC du Halage à Saint-Etienne du Rouvray. Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires. Se référer au cahier des charges
Code CPV principal	45342000 - Pose de clôtures
Forme	Les variantes sont acceptées
Options	Oui Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.
Conditions relatives au contrat	
Forme juridique	Aucune forme de groupement imposé

Figure 12 - Capture d'écran de la publication de la consultation pour la pose de clôtures sur la ZAC du Halage

Bilan de cette mission

Cette mission avait pour but de découvrir le métier de maître d'ouvrage. Morgan et Antoine m'ont donné différentes tâches, allant du plus simple et rapide au plus compliqué et long. Les opérations sur lesquelles j'ai pu travailler étaient de longues opérations en date dont la ZAC du Madrillet sur laquelle je travaillais aussi pour la base de données. Cela m'a permis de comprendre le

rôle de chacun dans l'entreprise, le fonctionnement de la mise en concurrence et surtout de réaliser l'impact des décisions du maître d'ouvrage dans l'aménagement.

Missions secondaires

Durant mon stage, j'ai pu venir en aide à des personnes de l'entreprise sur des projets sur lesquels ils avaient besoin d'aide ou n'avaient pas nécessairement le temps pour tout faire. Deux grandes missions secondaires m'ont été proposées, une avec Lucie CAMPRASS pour l'attribution de terrains à bâtir dans un quartier pour des particuliers et une autre avec Marie-Hélène ALBERT pour la réalisation de fiches de bonnes pratiques sur la labellisation RSE d'une ZAC. Ces missions ne m'étaient pas proposées par Morgan avant mon arrivée dans l'entreprise mais lui et Antoine ont accepté que j'aide nos collègues et ont suivi ces missions avec moi.

Attribution de terrains à bâtir pour des particuliers

Lucie CAMPRASS est chargée de projet auprès de Morgan (lorsqu'il était encore chez Rouen Normandie Aménagement). Elle est chargée de l'opération MATISSE III, un quartier de la ville de Grand-Quevilly destiné à accueillir des maisons individuelles et des logements collectifs.

La ville de Grand-Quevilly a demandé à Rouen Normandie Aménagement de réaliser un appel à candidatures pour l'attribution des lots à bâtir pour les maisons individuelles en donnant une grille de critères à respecter pour chaque candidat. Cette grille comporte des critères de prix et d'attache à la ville des candidats.

Avant de lancer les candidatures, 249 personnes avaient montré leur intérêt pour cette opération.

La réception des dossiers de candidature s'est faite durant mon stage, le 16 mai 2022. Ce sont 54 candidats qui ont déposé leur dossier dans l'espoir d'obtenir un des 14 lots à bâtir.

Le dossier de candidature est composé de :

- Une fiche candidature type remplie par les candidats contenant :
 - Coordonnées
 - Situation familiale et professionnelle
 - Lots souhaités (les 14 lots peuvent être souhaités mais doivent être classés par ordre de préférence)
 - Budget (dont emprunt et apport personnel)
 - Superficie envisagée
 - Usage du bien
 - Observations
- Facultatif : une lettre de motivation
- Facultatif : un accord de principe d'un établissement bancaire pour un emprunt

La commission d'attribution des lots avec la ville de Grand-Quevilly avait lieu le 17 juin 2022. C'est au moment de la réception des candidatures que Lucie m'a demandé d'intervenir pour l'aider à comptabiliser les candidatures et à les analyser pour extraire les candidats répondants le plus aux critères donnés par la ville.

Elle avait commencé à rentrer les informations de chaque candidat dans un tableur en réservant une partie pour attribuer des points en fonction des informations et des critères.

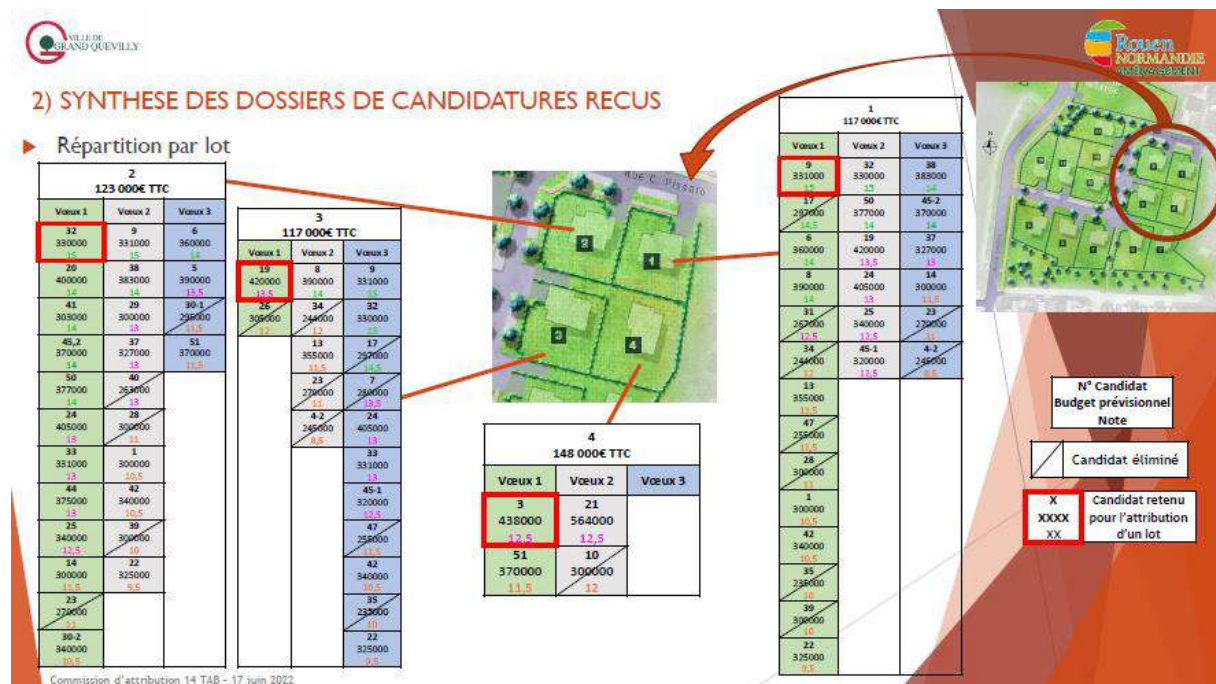
Je l'ai aidé à finir de renseigner les informations des candidats, puis j'ai continué l'attribution des points. La note maximale était 16 et la note moyenne des candidats était de 12,4.

Les candidats pouvaient être exclus sous certaines conditions telles que la mise en location du futur bien ou une enveloppe budgétaire inférieure à 300 000€. Quinze candidats ont été exclus dès la réception des candidatures.

Le premier problème qui s'est posé était la question des candidats dont les enveloppes financières n'étaient pas compatibles avec la superficie envisagée (une trop grosse superficie ne permettant pas d'avoir un prix au m² satisfaisant) mais dont l'enveloppe permettrait de réaliser un projet d'une superficie plus modeste. En principe, un prix au m² insuffisant entraînerait une élimination, cependant, Lucie et Morgan se sont mis d'accord pour accorder une note de 0,5 pour ce critère, ce qui permettrait de garder 20 des 54 prospects.

Nous avons marqué ces candidats d'une couleur jaune dans notre analyse afin de privilégier, dans la mesure du possible, les candidats ayant validé ce critère.

Une fois les notes accordées aux candidats, nous avons procédé à la répartition des candidats sur chaque lot selon leur premier, deuxième et troisième vœu :



J'ai réparti les candidats selon leurs notes et leurs vœux sur chaque lot afin de visualiser facilement quel candidat est le plus favorable pour chaque lot. Le code couleur pour les notes des candidats correspond à des intervalles de notes :

- Vert pour les notes entre 14 et 15
- Rose pour les notes entre 12,5 et 13
- Orange pour les notes inférieures

Un numéro avait été attribué à chaque candidat afin d'anonymiser l'analyse. Les numéros ont été donnés selon l'ordre de réception des dossiers de candidatures. Nous avons procédé à l'analyse des dossiers de façon anonyme pour garder un maximum d'objectivité.

Afin d'avoir une meilleure visibilité, j'ai choisi de regrouper les candidats sur un tableau dans lequel un candidat est renseigné dans une seule cellule contenant le numéro de candidat, son budget et sa note.

Pour ne pas faire le tri selon la note dans chaque lot à la main, j'ai d'abord décomposé chaque candidat en trois cellules (numéro, budget et note) :

Lot 1

Vœux 1			Vœux 2			Vœux 3		
N° Candidat	Idget prévisionn	Note	N° Candidat	Idget prévisionn	Note	N° Candidat	Idget prévisionn	Note
1	300000	10,5	19	420000	13,5	4,2	245000	8,5
6	360000	14	24	405000	13	14	300000	11,5
8	390000	14	25	340000	12,5	23	270000	11
9	331000	15	32	330000	15	37	327000	13
13	355000	11,5	45,1	320000	12,5	38	383000	14
17	297000	14,5	50	377000	14	45,2	370000	14
22	325000	9,5						
28	300000	11						
31	267000	12,5						
34	244000	12						
35	235000	19						
39	300000	10						
42	340000	10,5						
47	255000	11,5						

Tableau 4 - Extrait détaillé de l'analyse des dossiers de candidatures pour l'attribution des 14 lots à bâtir (auteur : Naïm KASMI)

J'ai ainsi pu trier les candidats de chaque lot, pour leurs trois premiers vœux selon leur note (tri sur chaque colonne « Note ») pour faire ressortir les prospects ayant les meilleures notes.

J'ai ensuite regroupé ce tableau trié pour avoir un candidat par cellule pour les 14 lots :

1 117 000€ TTC

Vœux 1	Vœux 2	Vœux 3
9 331000 15	32 330000 15	38 383000 14
17 297000 14,5	50 377000 14	45,2 370000 14
6 360000 14	19 420000 13,5	37 327000 13
8 390000 14	24 405000 13	14 300000 11,5

Tableau 5 - Extrait synthétisé de l'analyse des dossiers de candidatures pour l'attribution des 14 lots à bâtir (auteur Naïm KASMI)

Une nouvelle difficulté s'est présentée, lorsque nous avons sélectionné les premiers candidats pour les 14 lots.

En effet, tous les candidats n'avaient pas forcément choisi tous les lots. Les lots les plus demandés ont été attribués rapidement aux candidats ayant les meilleurs dossiers, puis les lots les moins demandés manquaient de candidats.

10 124 000€ TTC

Vœux 1	Vœux 2	Vœux 3
30,1 295000 11,5		

Tableau 6 - Exemple de lot problématique en termes de nombre de candidats (auteur : Naïm KASMI)

Par exemple, sur le lot 10, nous n'avions qu'un seul candidat qui s'était positionné sur l'ensemble des trois premiers vœux. Cependant, nous le voyons, ce candidat a une enveloppe

budgétaire de 295 000€, ce qui est inférieur à la barre des 300 000€ et a donc été éliminé. Nous ne pouvons pas sélectionner un candidat ayant mis le lot 10 dans un de ses trois premiers vœux. Il a donc été nécessaire, pour ce lot mais aussi pour d'autres, de regarder les vœux suivants (4, 5, jusqu'à 14) pour sélectionner le candidat ayant la meilleure note et, si possible le meilleur budget. Pour les lots concernés, j'ai donc reproduit la même méthode que précédemment, mais pour les 14 vœux possibles. Voici l'exemple du lot 10 :

10 124 000€ TTC													
Vœux 1	Vœux 2	Vœux 3	Vœux 4	Vœux 5	Vœux 6	Vœux 7	Vœux 8	Vœux 9	Vœux 10	Vœux 11	Vœux 13	Vœux 14	
30-1 295000 11,5				19 420000 12,5	32 330000 12,5	43 325000 12,5		2 520000 14	4-1 405000 13		6 360000 14	5 390000 13,5	
				25 340000 12,5	17 297000 14,5	30-2 340000 10,5		51 370000 11,5	12 361000 14			7 288000 13,5	
					24 405000 13							36 330000 12,5	
					40 263000 13								
					26 308000 12								
					13 355000 13,5								
					35 238000 10								

Tableau 7 - Exemple de lot nécessitant un approfondissement (auteur : Naïm KASMI)

Ainsi, nous avons une meilleure visibilité sur les lots problématiques en termes de candidats. J'ai réalisé cette modification pour les lots 4, 5, 8, 9, 10 et 11. Néanmoins, comme nous le voyons sur l'exemple ci-dessus, nous avons sélectionné le candidat 25 au lieu du candidat 19. Ceci est dû au fait que, dans cet exemple, le candidat 19 a été sélectionné sur un autre lot (le lot 3 ici). Il a donc fallu prendre en considération l'impact d'un choix sur un autre, en essayant de garder pour chaque lot un dossier convenable. Nous avons enfin pu sélectionner 14 candidats pour les 14 lots :

n° de lot	Prix	Candidat 1		
		N°	Noms	Vœux
lot 1	117000 € TTC	9	M. Teddy LEFEBVRE Mme Florence BLONDEAUX	
lot 2	123 000 € TTC	32	M. HAMIDA Farouk et Mme HAMIDA Aouf	
lot 3	117 000 € TTC	19	M. Damien BEAUCAMP Mme Sibylle BARRE	
lot 4	148 000 € TTC	51	M. FERREIRA RODRIGUES DA COSTA Nicolas Mme ZERRIFI Samya	
lot 5	169 000 € TTC	18	M. Nicolas DOYHAMBOURE Mme Mylène DOYHAMBOURE	V3
lot 6	164 000 € TTC	21	M. MAIMBERTE Pierre et Mme MAIMBERTE Françoise & M. CORSET Aurélien et Mme MAIMBERTE Anaïs (SCI FAMILIALE)	
lot 7	155 000 € TTC	15	M. Arsénio DE OLIVEIRA FERREIRA Mme Virginie FERNANDES	
lot 8	158 000 € TTC	2	M. Arnaud BLANQUET Mme Isabel BLANQUET	V2
lot 9	155 000 € TTC	4-1	M. Henri WILNER Mme Chantal WILNER	
lot 10	124 000 € TTC	25	M. AIT KASSI Rachid Mme AIT KASSI Sabah	V5
lot 11	133 000 € TTC	43	M. SALIM Youssef et Mme SALIM Louisa	V2
lot 12	125 000 € TTC	5	M. Alban DANIEL Mme Anaïs RODRIGUES	
lot 13	118 000 € TTC	45-1	M. SOUSA DAS DORES Miguel Mme BOURGET Alison	
lot 14	138 000 € TTC	12	M. Hervé DUBOIS Mme Caroline DACOSTA	

Candidats dont la faisabilité économique du projet est réalisable.

Candidats dont l'enveloppe prévisionnelle permet la réalisation d'un projet d'une surface plus modeste

Tableau 8 - Attribution finale des candidats pour les 14 lots à bâtir (auteur : Naïm KASMI)

Par ailleurs, Lucie et Morgan ont préféré anticiper les éventuelles modifications demandées par la ville de Grand-Quevilly en sélectionnant 3 candidats par lot au cas où le premier candidat proposé ne convient pas ou se désiste.

Nous avons dû donc faire des concessions et choisir parfois des candidats ayant choisi certains lots dans leurs derniers choix pour les lots les moins demandés.

Il a fallu également prendre en compte les candidats que nous avons déjà sélectionné afin de ne pas leur attribuer un lot dont ils auraient moins envie (qu'ils auraient mis dans leurs vœux suivants) pour les deuxième et troisième sélections. Nous avons donc dû chercher pour certains lots des candidats ayant des dossiers convenables, après ceux que nous avons déjà sélectionné mais qui ne souhaitaient pas les lots que nous leur avons attribué en priorité :

Candidats suivants si désistement

n° de lot	Prix	Candidat 2			Candidat 3		
		N°	Noms	Vœux	N°	Noms	Vœux
Lot 1	117000 € TTC	8	M. Fatih KELES Mme Yasemin KELES		13	M. Alexandre BEAUCE Mme Fabienne BURTON	
Lot 2	123 000 € TTC	20	M. Louardi DJOUBRI Mme Amour Samira DJOUBRI		50	M. BENARD Florent et Mme FRIEDMANN Marjorie	
Lot 3	117 000 € TTC	13	M. Alexandre BEAUCE Mme Fabienne BURTON	V2	24	M. AÏSSAOUI Saïd Mme AÏSSAOUI Rachida	V3
Lot 4	148 000 € TTC	3	M. Agnan LUNION Mme Marie Agnès LUNION				
Lot 5	169 000 € TTC	36	M. TELLAS Mohamed et Mme ALLAIN Sally	V3	11	M. Jérôme CACHELEUX Mme: Jessy CACHELEUX	V4
Lot 6	164 000 € TTC	18	M. Nicolas DOYHAMBOURE Mme Mylène DOYHAMBOURE		36	M. TELLAS Mohamed et Mme ALLAIN Sally	
Lot 7	155 000 € TTC	27	M. HASSAN Yohann Mme HASSAN Nadia		48	M. BLANCHARD Lilian et Mme VIDOT Marina	
Lot 8	158 000 € TTC	48	M. BLANCHARD Lilian et Mme VIDOT Marina	V3	11	M. Jérôme CACHELEUX Mme: Jessy CACHELEUX	V2
Lot 9	155 000 € TTC	27	M. HASSAN Yohann Mme HASSAN Nadia	V6			
Lot 10	124 000 € TTC	24	M. AÏSSAOUI Saïd Mme AÏSSAOUI Rachida	V6	30-2	M. NEGUAZ Jaouad et Mme NEGUAZ Khadija	V7
Lot 11	133 000 € TTC	30-2	M. NEGUAZ Jaouad et Mme NEGUAZ Khadija	V8			
Lot 12	125 000 € TTC	38	M. ISSAOUI Mourad et Mme ISSAOUI Zenab		45-2	Mme LIEGEARD Barbara	V2
Lot 13	118 000 € TTC	37	M. FLORINDO Mendy et Mme DUBOC Marie		29	M. OUKRINNA Mohamed Mme OUKRINNA Bouchra	V3
Lot 14	138 000 € TTC	6	M. David TEBANI Mme Malika TEBANI	V2	50	M. BENARD Florent et Mme FRIEDMANN Marjorie	V5

	Candidats dont la faisabilité économique du projet est réalisable.
	Candidats dont l'enveloppe prévisionnelle permet la réalisation d'un projet d'une surface plus modeste

Tableau 9 - Attribution des deuxième et troisième candidats pour les 14 lots à bâtir (auteur : Naïm KASMI)

Ainsi, nous n'avons pas réussi à sélectionner des candidats en troisième option pour certains lots par manque de possibilités.

Lucie a réalisé un power point de présentation avant la commission d'attribution pour expliquer aux élus la méthode d'attribution que nous avons utilisé. Je l'ai aidé à extraire des statistiques de l'analyse des candidatures telles que la part de candidats venant de Grand-Quevilly ou la part de primo-accédants.

Après la commission d'attribution, Lucie m'a demandé de modifier les documents que nous avons fait en tenant compte des modifications effectuées lors de la commission. Peu de changements

ont été faits, seulement des échanges entre les candidats sélectionnés en premier et en deuxième pour certains lots.

Les élus ont salué l'investissement et la façon de procéder que nous avons utilisé. Lucie m'a remercié de l'avoir aidé et a ensuite contacté chaque candidat pour lui indiquer s'il était retenu ou non et s'il accepté la proposition qui lui était faite. Peu de candidats se sont désistés mais certains ont indiqué ne pas être satisfait sur la façon d'attribuer les lots et sur le manque de clarté sur les critères de sélection. Cependant, les critères de sélection sont supposés rester inconnus pour ne pas orienter les candidats dans un sens plus que dans un autre.

Bilan de la mission

Cet accompagnement que j'ai fait auprès de Lucie m'a paru très intéressant à la fois pour mon expérience dans la prise de décisions et pour la restitution d'une réflexion auprès d'élus. Même si cette mission n'était pas prévue avant mon stage, je considère cette dernière comme faisant partie intégrante de mon stage, car j'ai passé beaucoup de temps à accompagner Lucie, à échanger avec elle sur les décisions à prendre et sur la façon d'argumenter la réflexion pour savoir l'expliquer aux élus.

De plus, cette expérience fait également partie du métier de maître d'ouvrage et montre un aspect relationnel à ce métier que je n'avais pas vraiment approfondi dans les précédentes missions. Le fait de devoir lire les dossiers de candidature et de se rappeler à chaque prise de décision que ce sont des projets de vie, et que parfois beaucoup d'espoirs sont mis en jeu, montre l'impact de ce métier sur les gens, parfois plus que sur le territoire.

Réalisations de fiches de bonnes pratiques concernant la labellisation RSE d'une ZAC

La dernière mission que l'on m'a confié durant mon stage concerne le label RSE de la ZAC du Madrillet à Saint-Étienne-du-Rouvray. En effet, depuis 2021, le parc d'activité Rouen Madrillet Innovation a obtenu le label RSE à l'initiative des différents acteurs en lien avec l'activité sur le parc (élus des villes de Petit-Couronne et Saint-Étienne-du-Rouvray, association d'entreprise, Métropole Rouen Normandie, Rouen Normandie Aménagement, ...).

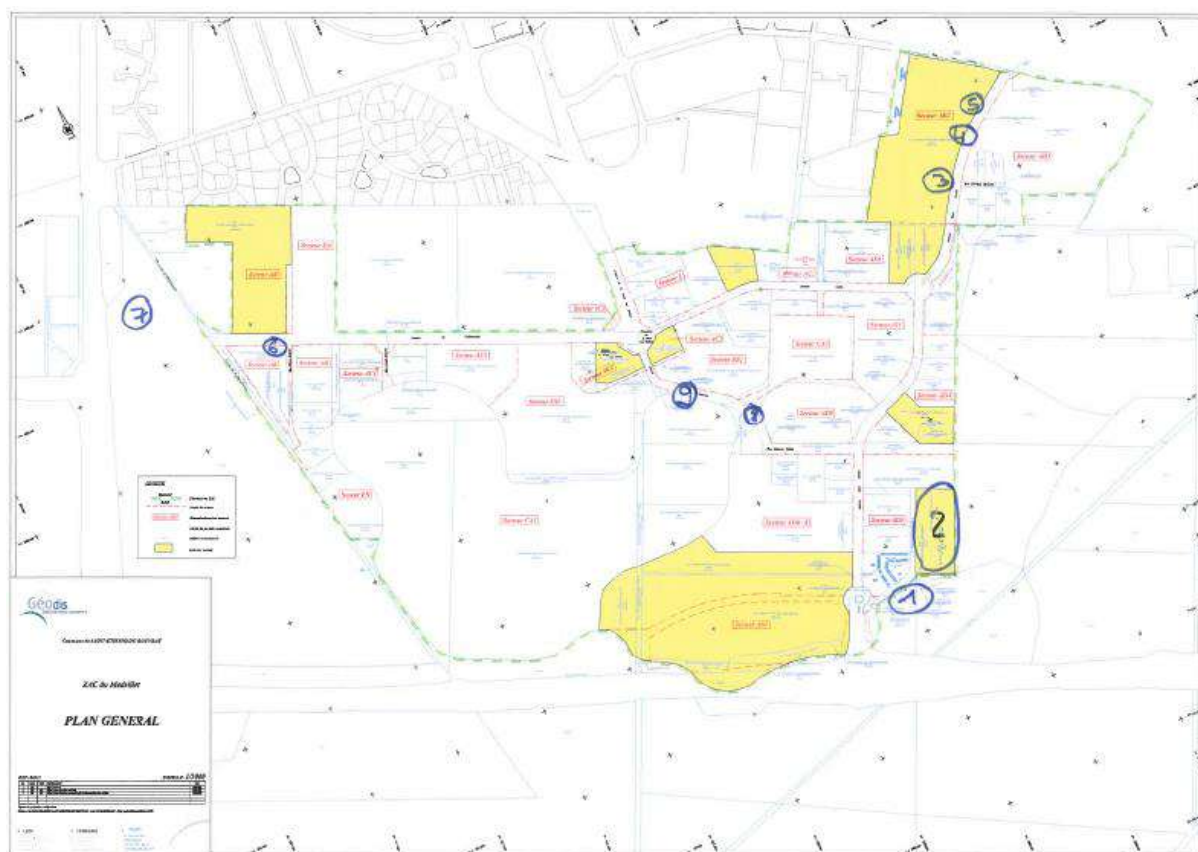
J'ai eu l'occasion d'accompagner Morgan au début de mon stage à une réunion de coordination avec ces acteurs pour parler du label RSE. Aurélie LIEBMANN, chargée de développement économique et de la transition écologique à la métropole de Rouen, est intervenue durant cette réunion pour présenter aux élus la labellisation et son avancement.

Morgan m'a proposé de rédiger le compte-rendu de la réunion que nous avons ensuite envoyé aux personnes présentes. Je suis allé avec Morgan et Aurélie le lendemain pour faire une visite à vélo de la ZAC pour qu'Aurélie situe différents ouvrages ayant contribué à la labellisation (noues végétales, corridors écologiques pour la faune, plantations d'arbres sur certaines parcelles, ...) ainsi que des problèmes détectés (liés au stationnement, à la circulation, ...).

C'est lors de cette visite qu'Aurélie m'a proposé, avec l'accord de Morgan, de l'aider à élaborer des fiches de bonnes pratiques sur les actions effectuées sur la ZAC dans le but de les partager avec les gestionnaires et entreprises d'autres zones d'activités de la région Normandie. Le parc du Madrillet est un parc exemplaire dans la région en ce qui concerne la labellisation RSE.

Ma mission consistait à dresser un inventaire, plus ou moins exhaustif de ce qui avait été fait sur la ZAC du Madrillet, de documenter ces actions et de donner un certain nombre d'informations afin de créer une base et de l'alimenter avec d'autres actions faites ou qui seront réalisées à l'avenir.

Avant de réaliser ces fiches de bonnes pratiques, j'ai d'abord annoté sur un plan de la ZAC les ouvrages et points sur lesquels nous nous étions arrêtés lors de notre visite à vélo avec le nom des actions dont Morgan nous avait parlé :



- ① Arbres replantés (RNA) et zone potentielle pour P+R?
- ② Zones à aménager (laissée, devant forêt)
- ③ Bassin paysager contraint (menaces: arbre remarquable)
- ④ Ralentisseur
- ⑤ Arbres replantés (RNA)
- ⑥ Haies avec grillage fin vent
- ⑦ We Hub
- ⑧ "Le paradis"
- ⑨ Voitures stationnées sur le bas-côté

Figure 14 - Plan de la ZAC du Madrillet annoté des sites visités avec Morgan DELAUNEY et Aurélie LIEBMANN
(auteur : Naïm KASMI)

J'ai envoyé ce document à Aurélie, qui m'a recontacté plusieurs semaines plus tard pour organiser un rendez-vous avec Marie-Hélène afin d'approfondir ce projet. Cependant, lorsque j'ai montré ce plan à Marie-Hélène, elle m'a avoué que peu de ces actions montrées par Morgan pouvaient réellement être exploitées pour une valorisation à montrer à d'autres zone d'activités. En effet, ces actions sont des réponses à des problématiques spécifiques à la ZAC. De plus, certaines de ces actions n'ont pas été utilisées lors de la candidature pour le label RSE. Il fallait donc trouver d'autres actions.

J'ai donc créé un tableur, sur la base d'un fichier qu'avait créé Aurélie et des documents qui ont été utilisés lors de la labellisation :

Id	Statut	Prio	Date début	Volet	Aspect	Description action AAP
19	à valoriser & pérenniser	court		environnemental	transition énergétique	Déploiement de l'offre d'accompagnement des entreprises dans leur transition écologique (chargée de développement économique – transition écologique) via le club d'entreprises Le club mène des actions de sensibilisation auprès des entreprises adhérents : matinales d'information, présentation des solutions, des acteurs et des nouvelles normes en matière d'efficacité énergétique de leur bâtiment...
21	ambition	moyen		environnemental	transition énergétique	Action du club d'entreprises pour faire signer une charte aux membres du club justifiant leur engagement dans la transition énergétique
22	ambition	moyen		environnemental	transition énergétique	Créer un groupe de travail pour produire un document de communication recensant l'ensemble des solutions à mettre en œuvre dans le cadre de la transition énergétique avec pour fil conducteur le retour d'expériences des membres du club qui ont déjà mis en place une partie de ces solutions au sein de leur structure avec un regard économique et environnemental.
31	ambition	long		environnemental	limitation nuisances	ARTEMAD : élaborer un livre blanc sur tous les aspects « nuisance »
44	ambition	moyen		environnemental	limitation impact environnemental	achat groupé de semences locales
#REF!	ambition	moyen		environnemental	limitation impact environnemental	Communiquer auprès des acteurs économiques de Rouen Madrillet Innovation et de la Vente Olivier sur ce qui est fait en termes d'entretien : chantiers jeunes...

Tableau 10 - Extrait du document d'Aurélie LIEBMANN recensant certaines actions sur la ZAC du Madrillet (auteur : Aurélie LIEBMANN)

Ce premier document est le fichier créé par Aurélie. Il reprend la plupart des actions menées sur la ZAC et donne la structure responsable de la création et/ou de la gestion de ces dernières.

J'ai également utilisé un document descriptif des actions et des thématiques du label RSE auxquels les actions sont liées (le volet environnemental du label RSE dans cet exemple). Il a été créé lors de la candidature pour la labellisation du parc.

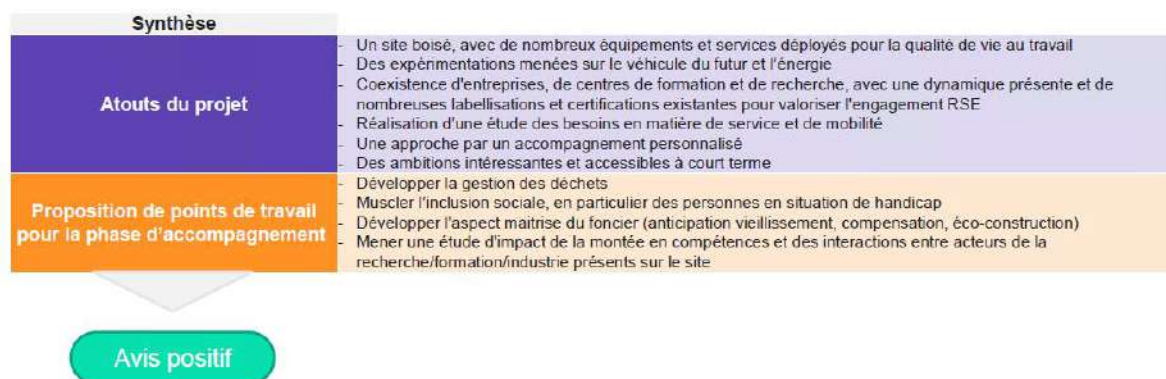


Figure 15 - Synthèse des actions valorisables sur la ZAC du Madrillet (auteur : structure ALCIMED)

Enfin, le dernier document est la synthèse des actions ou des caractéristiques valorisables du parc, donné par la structure Alcimed, spécialisée dans l'accompagnement au développement économique des entreprises, qui accompagne les différents acteurs de la ZAC dans sa labellisation RSE.

J'ai également eu accès à d'autres documents comme une synthèse d'un webinar organisé par Alcimed pour l'accompagnement des parcs d'activités à la labellisation, le dossier de candidature du parc du Madrillet. Mais ils reprennent les éléments de manière plus globale et sont plus tournés vers le label RSE de manière générale.

Aurélie et Marie-Hélène m'ont donc aidé à mettre en place le document que j'ai créé pour les fiches de bonnes pratiques. Nous avons échangé sur l'intérêt de ces fiches, de leur utilisation et de leur composition. Lors de notre échange, Aurélie m'a précisé les points qu'elle voulait intégrer aux fiches :

- Le nom de l'action
- Une ou plusieurs images illustrant l'action
- Une description
- Les avantages de l'action
- Les inconvénients

- Les freins à la mise en œuvre
- Les résultats et les impacts de cette action
- L'aspect financier de l'action
- La gestion dans le temps de cette action

J'ai donc effectué des recherches croisées, à la fois sur internet et dans les documents internes à Rouen Normandie Aménagement que j'avais à disposition sur les opérations effectuées afin de répondre aux points cités plus haut.

J'ai ainsi repéré les actions suivantes qui me paraissaient les plus intéressantes à valoriser en premier :

- Ouvrages pour la faune locale : Crapauducs
- Maintien des espaces boisés et naturels (et replantation)
- Ciblage économique du parc
- Ouvrages pour la faune locale : Gabions et enrochements
- Parkings alvéolés
- Label Biodiversity (We Hub)
- Pépinière et hôtel d'entreprise : Seine Ecopolis
- Ouvrages pour la faune locale : Mares

Ces actions sont principalement tournées sur le volet environnemental du label RSE, mais il ressort de manière générale que le parc du Madrillet possède beaucoup d'atouts sur ce volet plus que sur les autres.

Je suis allé ensuite sur site pour prendre des photos des ouvrages en question pour alimenter le document. J'ai également discuté avec des collègues ayant déjà travaillé sur l'opération ou ayant effectué des actions similaires sur d'autres opérations. Lorsqu'Antoine a repris le suivi de mon stage après le départ de Morgan, nous avons fait un point sur les missions sur lesquelles je travaillais, dont celle-ci. Il m'a donné de nouvelles actions à valoriser sur le parc et des points à ajouter dans les fiches de bonnes pratiques. J'ai ainsi ajouté les actions suivantes :

- Chauffage urbain
- Aménagement d'espaces de détente
- Proximité et communication avec la forêt
- Gestion hydraulique à la parcelle

Puis les points que j'ai ajoutés sont :

- Les volets du label RSE concerné par l'action (une couleur par volet)
- Une personne relative à l'action à contacter (par exemple Yves CATHO, gestionnaire de Seine Ecopolis)
- Des actions à mettre en place en complément de l'action en cours pour en renforcer l'impact

Sachant que je me suis occupé d'alimenter le document à la fin de mon stage car Aurélie était très occupée sur d'autres projets, je me suis surtout occupé de créer un document fiable, avec le plus de points pertinents à compléter pour chaque action mais je n'ai pas pu remplir ces points pour chaque action par manque de temps et de ressources.

J'ai également pu m'entretenir avec une personne du groupe Alcimed, Elody TRAULLE, à qui Aurélie avait parlé du projet de fiches de bonnes pratiques et qui m'a par la suite envoyé ses commentaires que j'ai intégré au document (principalement des commentaires de reformulation).

À la fin de mon stage, j'ai tout envoyé à Aurélie et à Marie-Hélène, qui s'occuperont de continuer d'alimenter les fiches, d'ajouter de nouvelles actions (présentes et futures) et de partager ce document avec les personnes concernées. Aurélie a transféré ce document à ses collègues de la

métropole de Rouen qui ont déjà ajouté des réponses à certains points sur les actions gérées par la métropole.

Bilan de la mission

Cette mission m'a été proposée par Aurélie, qui travaille à l'extérieur de Rouen Normandie Aménagement. J'ai donc pensé que ce travail ne pouvait pas entrer dans le cadre de mon stage, mais Morgan et Antoine ont tous les deux accepté que je participe à cela car ils considéraient que cette mission pouvait m'apporter une expérience supplémentaire par rapport à ma formation et à mon apprentissage professionnel. En effet, le suivi de la labellisation RSE d'un parc d'activité, de plus sur lequel j'ai travaillé pour d'autres missions, est pertinent car il m'a permis d'aborder chaque volet (environnemental, social et gouvernance/animation) du label RSE pour ce parc alors même que je suis intervenu dessus (pour la base de données et pour les consultations).

J'ai pu ainsi aborder de nouveaux aspects de cette ZAC, tout en consolidant certaines connaissances que j'avais pu en avoir.

Livrables

Les livrables que j'ai eu à faire durant mon stage ont été commentés avec le déroulé des missions. Les documents relatifs aux consultations et aux analyses des offres que j'ai faits sont repris de modèles que l'on m'a donné. Les seuls livrables que j'ai eu à produire sont :

- La base de données entreprises/emplois de la ZAC du Madrillet mise à jour (disponible en annexe)
- Les graphiques relatifs à la base de données que j'ai inclus au texte de mon rapport
- Les synthèses des analyses de candidatures pour l'attribution des terrains à bâtir dans le quartier Matisse III
- Le document de fiches de bonnes pratiques pour le suivi de la labellisation RSE de la ZAC du Madrillet que j'ai décrit dans le texte du rapport.

Ces documents ont été déposés sur le serveur en ligne de l'entreprise, accessible par tous les employés de Rouen Normandie Aménagement.

Tous ces livrables ainsi que les documents de consultations et d'analyses des offres sont fournis en annexe de ce rapport.

Retour d'expérience

À l'issue de ce stage, je considère avoir appris beaucoup de choses sur le métier de maître d'ouvrage.

Les deux missions principales que l'on m'a proposées se sont déroulées tout au long de mon stage et m'ont servi de tâches de fond lorsque j'étais moins sollicité. Ces deux missions m'ont montré deux aspects importants de ce métier : l'impact de l'aménagement sur les activités (économiques notamment) et, à l'inverse, la prise en compte des considérations environnementales, sociales, et techniques pour l'aménagement du territoire.

La mise à jour de la base de données était un travail parfois fastidieux du fait de devoir contacter chaque entreprise une à une, par mail, par téléphone et parfois les deux. Certaines personnes qui m'ont répondu ont parfois été désagréables ou ne comprenaient pas le but de mon appel, pensant que je faisais du démarchage téléphonique pour de la publicité.

Malgré cela, pouvoir produire des résultats sur cette enquête grâce aux graphiques a été très satisfaisant pour moi car je voyais enfin les conséquences de ce travail que j'avais fait et je pouvais en dire quelque chose. J'imagine que ces informations pourront être réutilisées à l'avenir par Rouen Normandie Aménagement et seront mises à jour fréquemment.

En ce qui concerne le suivi de services et de travaux, je considère que chaque document que j'ai rédigé m'a apporté de nouvelles connaissances. En effet, à chaque nouvelle tâche, je devais trouver de nouveaux moyens de répondre au besoin et de nouveaux outils étaient mis à ma disposition.

J'ai parfois eu du mal à trouver les bons outils pour effectuer mon travail correctement, mais Morgan et Antoine étaient souvent présents pour m'aider ou corriger les éventuelles erreurs que j'aurais pu commettre. Leur accompagnement m'a aidé à progresser dans l'acquisition de compétences sur les tâches qu'ils me demandaient d'effectuer.

Les deux missions secondaires que j'ai eu l'occasion de faire par la suite ont été tout autant bénéfiques pour moi car elles étaient différentes de ce que je faisais et relatives à des projets bien précis. J'ai découvert de nouveaux aspects du métier que Morgan n'avait pas forcément prévu de me faire découvrir, et j'ai pu venir en aide à des personnes qui en avaient besoin et qui m'ont remercié pour le travail que j'ai pu effectuer pour elles.

Enfin, d'un point de vue plus général sur mon stage, je suis très fier d'avoir effectué cette deuxième expérience professionnelle dans le domaine de l'aménagement au cours de ma formation, j'ai pu faire des rencontres très intéressantes, qui m'ont ouvert les yeux sur un métier que je ne connaissais pas dans la pratique. J'ai apprécié chaque moment que j'ai passé dans cette entreprise et je recommanderais à n'importe quel étudiant suivant la même formation que moi à postuler chez Rouen Normandie Aménagement. C'est une entreprise dans laquelle on trouve facilement des choses à faire et qui n'hésite pas à accueillir des étudiants pour des stages, peu importe la durée.

Bibliographie

Article L300-1—Code de l'urbanisme—Légifrance. (s. d.). Consulté 18 août 2022, à l'adresse

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000037666634/2018-11-25/

Dossier complet – Intercommunalité-Métropole de Métropole Rouen Normandie (200023414) | Insee.

(s. d.). Consulté 17 août 2022, à l'adresse

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200023414#chiffre-cle-3>

La Métropole. (s. d.). Métropole Rouen Normandie. Consulté 17 août 2022, à l'adresse

<https://www.metropole-rouen-normandie.fr/la-metropole>

Présentation générale de la NAF | Insee. (s. d.). Consulté 17 août 2022, à l'adresse

<https://www.insee.fr/fr/information/3281579>

Qui sommes-nous ? (s. d.). Consulté 17 août 2022, à l'adresse [http://rouen-normandie-](http://rouen-normandie-creation.fr/presentation/qui-sommes-nous/)

[creation.fr/presentation/qui-sommes-nous/](http://rouen-normandie-creation.fr/presentation/qui-sommes-nous/)

Annexes

Base de données 2018 entreprises / emplois de la ZAC du Madrillet

24/08/2018



Nombre d'Entreprises	77
→ Sociétés Hors Perinières/Hotels	33
→ Seine Ecopolis	26
→ Innovapole 76	18
Nombre de Laboratoires	13
Nombre d'Ecoles/Université/Lycée	5
Nombre d'Etudiants	6275
Nombre d'Emplois	2883
→ Seine Ecopolis	68
→ Innovapole 76	103
→ Sociétés Hors Perinières/Hotels	2699

24/08/2018



TECHNOPOLE DU MADRILLET

Entreprise	Code NAF	Nom de contact	Adresse	Téléphone	Mail	Activité	Effectif (2018)
ENTREPRISES							
ARMELIA TECHNOLOGIES	7219A	Philippe LONJON	475 rue Saint-Etienne 76000 Saint-Etienne du Rouvray	02 32 95 18 19	contact@armelia.com	Recherche du futur et co-technologie	8
ARTON	6812A	Christophe DELACROIX	195 rue Jean Fournier 76000 Saint-Etienne du Rouvray	02 32 95 18 80	contact@arton.com	Technologies de l'information et des communications	11
BIOPHYCUM	6320B	—	220 Avenue Robert Monod 76000 Saint-Etienne du Rouvray	02 32 95 18 81	contact@biophycum.com	Recherche, conseil et expertise en programmes innovants et systèmes	18
DIAGNOSYS	7110B	Eric COPPELIER	220 Avenue Robert Monod, 76000 Saint-Etienne du Rouvray	02 32 95 61 10	contact@diagnosys.com	Analyses, conseil et expertise techniques	32
FEY	7110B	OLIVIER GARDY	220 Avenue Robert Monod 76000 Saint-Etienne du Rouvray	02 32 95 18 80 02 32 95 61 10	contact@feysa.com	Historique	50
FISA	7110B	Virginie CHATAVET	105 rue Saint-Etienne 76000 Saint-Etienne du Rouvray	02 32 95 61 01	contact@fisa.com	De l'usinage à la conception	44
INFOSAT - INF ACCESS GROUP	6110B	François HEDIER	29 rue Charles Houdard 76000 Saint-Etienne du Rouvray	08 11 03 13 12	contact@infosat.com	Services - Réseaux - Services - Services	8
LA POSTE	5309A	François AGU	115 rue René Fillion 76000 Saint-Etienne du Rouvray	02 32 95 61 04	—	Recherche et développement	450
LAB 280	5410A	Fiona MAZZA	21 rue Charles Houdard 76000 Saint-Etienne du Rouvray	02 32 95 61 05	contact@lab280.com	Services de conseil et de conseil en ingénierie	15
INEXTENSO	6312Z	Alain FORET	45 rue Robert Monod 76000 Saint-Etienne du Rouvray	02 32 95 61 40	contact@inextenso.com	Conseil en ingénierie, gestion de projets	45
NOVOTEL	5510A	—	Avenue de la Haute-Savoie 76000 Saint-Etienne du Rouvray	02 32 95 76 76	—	Hotellerie	47
ISP TECH	7110B	François FORTIN	45 rue de la Haute-Savoie 76000 Saint-Etienne du Rouvray	02 32 95 76 76	contact@isp-tech.com	Intégration de solutions informatiques et technologiques	27
SCUTUM	8810B	Philippe PROUD	40 rue Charles Houdard 76000 Saint-Etienne du Rouvray	02 32 95 61 06	contact@scutum.com	Ingénierie de conception de systèmes électroniques	46
SOS MULTIMEDIA	7210B	Yves CHENET	40 rue Charles Houdard 76000 Saint-Etienne du Rouvray	02 32 95 61 06 04 60 61 51 10	contact@sosmultimedia.com	Conseil en ingénierie, gestion de projets, ingénierie de systèmes	130
LA GRENDELIERE	5410A	Alain ESCOFFIER	15 rue de la Haute-Savoie 76000 Saint-Etienne du Rouvray	02 32 95 76 76 02 32 95 61 06	—	Recherche et développement	7
ENERGIE 4000	3512Z	François COMTE-CHENET	40 rue Charles Houdard 76000 Saint-Etienne du Rouvray	02 32 95 61 06	contact@energie4000.com	Recherche et développement	89
OMNISYSTEM (ACI)	3310B	Régis BERNARD	40 rue Charles Houdard 76000 Saint-Etienne du Rouvray	02 32 95 61 06	contact@omnisystem.com	Recherche et développement	7

Entreprise	Code NAF	Nom de contact	Adresse	Téléphone	E-mail	Activité	Effectif (2018)
ARIS	9492	—	TS Avenue Galien TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	02 35 34 54 54	seine@ariscan.com	Conception et réalisation des ouvrages hydrauliques à titre expérimental : conception, développement, fabrication et tests	2
OPTEC DALLAS - Groupe SDP	4614	Didier PERRE	15 Avenue René Frenay Rouge Seine-Estuaire du Rouvray TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	02 35 33 18 47	didier.perre@optec.fr	Travaux d'entretien et montage des machines	15
VEBSOLUTIONS	9512	Yannick MARCOT	15 Avenue René Frenay TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	02 35 33 11 90	yannick@vebsolutions.com	Informatic et E-business	40
LOVELO	4620A	Stephane PERRE	216 Avenue René Frenay TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	02 35 46 33 34	stephane.perre@lovelo.com	Solutions de conseil industriel	16
BOUZOUILLI AUTOMATIQUE	9492	Alain ROUSSELOT	15 Avenue René Frenay TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	02 35 33 18 17	rousselot@bouzouilli.com	Optimisation de processus de production	10
ARTON Power	7130	Philippe CHENAI	157 Avenue René Frenay TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	—	chenaip@arton.com	Services d'assistance technique, spécialisé dans les équipements de l'industrie	2
HOUGHTON	4620	—	6 AV CORNUFOND VALLEY TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	—	—	Produits chimiques (biocides, gels)	7
ADWIN FRANCE	7480	—	Avenue de l'Europe Avenue René Frenay C.O. Rouge Seine TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	—	—	AREVA REACTEURS	4
CPRE	9492	Carole DUC	CAP Phénix 15 Avenue René Frenay TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	02 35 33 28 37	carole.duc@cp-re.com	Organisation processus, interprétation de représentations	3
AGEFOS PNE	9492	Fredrik SCHAEFFER	CAP Phénix 15 Avenue René Frenay TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	02 35 33 12 75	fredrik.schaeffer@agefos.com	Services matériels, études de faisabilité, études de faisabilité, études de faisabilité, études de faisabilité	9
CUMI	7130	Robert DUBOIS	CAP Phénix 15 Avenue René Frenay TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	02 35 34 34 34	—	Services d'assistance technique et ingénierie	11
CRP	8842	Robert FORTIN	CAP Phénix 15 Avenue René Frenay TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	02 35 33 25 33	robert.fortin@crp.com	Agence de conseil en ingénierie, études de faisabilité, études de faisabilité, études de faisabilité, études de faisabilité	13
GIT GAZ	8842	Arnaud DUC	Avenue de l'Europe Avenue René Frenay C.O. Rouge Seine TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	02 35 33 12 12	arnaud.duc@git-gaz.com	Etudes de faisabilité	16
INTEC PRO ELEC	4614	—	Avenue de l'Europe Avenue René Frenay C.O. Rouge Seine TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	02 35 33 12 12	—	Installation électrique	1
ACF	4614	Carole DUC	Avenue de l'Europe Avenue René Frenay C.O. Rouge Seine TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	02 35 33 12 12	carole.duc@acf.com	Développement et réalisation de projets de construction de bâtiments de bureaux	30
ADP TECHNOLOGIES	7130	Philippe DUC	Avenue de l'Europe Avenue René Frenay C.O. Rouge Seine TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	02 35 33 12 12	philippe.duc@adp.com	Conseil en ingénierie	4
TOTAL							1226

Entreprise	Code NAF	Nom de contact	Adresse	Téléphone	E-mail	Activité	Effectif (2018)	
POLES DE COMPETITIVITE								
MOULIN	9492	Arnaud DUC Avenue de l'Europe TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	15 Avenue René Frenay TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	02 35 43 30 30	arnaud.duc@moulin.com arnaud.duc@seine-normandie.com	Produit de compétition	3	
POLE TET	9492	Stéphane PERRE 15 Avenue René Frenay TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	15 Avenue René Frenay TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	02 35 43 30 30	stephane.perre@poletet.com	Produit de compétition	1	
ROHEATCH	9492	Stephane DUC 15 Avenue René Frenay TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	15 Avenue René Frenay TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	02 35 43 30 30	stephane.duc@roheatch.com stephane.duc@seine-normandie.com	Produit de compétition	4	
ROVED	9492	Arnaud DUC 15 Avenue René Frenay TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	15 Avenue René Frenay TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	02 35 43 30 30	arnaud.duc@roved.com arnaud.duc@seine-normandie.com	Produit de compétition	3	
TOTAL							13	
RESEAUX / HOTELS D'ENTREPRISES								
INDUSTRIELLE		Francis MATHU 15 Avenue René Frenay TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	15 Avenue René Frenay TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	02 35 43 30 30	francis.mathu@industrielle.com	Produit de compétition	101	
SINE GEOPOL		Yves CHIFFO 15 Avenue René Frenay TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	15 Avenue René Frenay TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	02 35 43 30 30	yves.chiffon@sinegeopol.com	Produit de compétition	68	
TOTAL							171	
LIMONNET / ECLES / LABORATOIRES DE RECHERCHE							SALARIES	ETUDIANTS
CERTAM	7292	Fabrice DUC 15 Avenue René Frenay TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	15 Avenue René Frenay TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	02 35 45 40 00	fabrice.duc@certam.com	Centre d'étude et de formation technologique en électronique numérique	30	0
CERTIF	7292	Arnaud DUC 15 Avenue René Frenay TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	15 Avenue René Frenay TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	02 35 45 40 00	arnaud.duc@certam.com	Laboratoire qui développe des solutions innovantes pour améliorer l'efficacité des processus industriels et améliorer la productivité des entreprises et les enjeux énergétiques propres et durables	2	0
CERTIF AP	7292	Arnaud DUC 15 Avenue René Frenay TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	15 Avenue René Frenay TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	02 35 45 40 00	arnaud.duc@certam.com	Le CERTIF AP est un service officiel de la République de France de Rouen, qui dispose d'une large expertise dans le domaine de la production et de la logistique industrielle en particulier	3	0
CEVA	7292	Yannick MARCOT 15 Avenue René Frenay TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	15 Avenue René Frenay TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	02 35 45 40 00	yannick.marcot@ceva.com	Centre de Recherche et de Formation de la Région de Rouen, qui dispose d'une large expertise dans le domaine de la production et de la logistique industrielle en particulier	117	66
CEVA	7292	Yannick MARCOT 15 Avenue René Frenay TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	15 Avenue René Frenay TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	02 35 45 40 00	yannick.marcot@ceva.com	Laboratoire de recherche et de formation de la Région de Rouen, qui dispose d'une large expertise dans le domaine de la production et de la logistique industrielle en particulier	23	0
CEVA	7292	Yannick MARCOT 15 Avenue René Frenay TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	15 Avenue René Frenay TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	02 35 45 40 00	yannick.marcot@ceva.com	Centre de Recherche et de Formation de la Région de Rouen, qui dispose d'une large expertise dans le domaine de la production et de la logistique industrielle en particulier	13	0
LYCEE LE COMBUST	8812	Yannick MARCOT 15 Avenue René Frenay TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	15 Avenue René Frenay TUBES Seine-Estuaire du Rouvray	02 35 45 40 00	yannick.marcot@ceva.com	Centre de Recherche et de Formation de la Région de Rouen, qui dispose d'une large expertise dans le domaine de la production et de la logistique industrielle en particulier	200	950

[illegible][illegible]



Entreprise	Code NAF	Nom de contact	Adresse	Téléphone	Mail	Activité	Effectifs (2018)
HTH ARCHITECTURE	7111Z	Hervé THIEULIN	45, avenue Robert Hooka 76800 Saint-Etienne du Rouvray	06 18 05 52 17	hthieulin@gmail.com	Architecture Urbanisme	1
OBJECTIF IS	7112B	Romain GUILBERT	45, avenue Robert Hooka 76800 Saint-Etienne du Rouvray	06 14 56 05 95	contact@objectifis.fr patrick.guilbert@objectifis.fr	Maitrise d'œuvre de construction de maison passive, maîtrise d'œuvre de rénovation énergétique	2
DIAGNOFUTE	7112B	Alain DUDDAH	45, avenue Robert Hooka 76800 Saint-Etienne du Rouvray	02 61 53 00 12	contact@diagnofute.fr	Spécialiste en recherche et détection de fuites non destructives	1
GEOSTUDIO	7112B	Guy SAILLEUL	45, avenue Robert Hooka 76800 Saint-Etienne du Rouvray	06 40 56 97 06	gey@geostudio.fr	Bureau d'études en urbanisme	4
EVIDENCE INFO	6202A	Pascal CATELAIN	45, avenue Robert Hooka 76800 Saint-Etienne du Rouvray	02 35 77 14 55	pascal.c@evidence-info.fr	Courtage, animation, conseil et production graphique 3D	3
ENERCOOP NORMANDIE	7112B	Laurence OLIVIERO	45, avenue Robert Hooka 76800 Saint-Etienne du Rouvray	02 32 89 99 81	laurence.oliviero@normandie-enercoop.fr	Fourniture d'électricité d'origine renouvelable	3
GECI INGENIERIE	4120B	Stephane LEBAS	45, avenue Robert Hooka 76800 Saint-Etienne du Rouvray	02 78 94 14 28	stephane.lebas@lebas.fr	Société de conseil	4
2AD Environnement	8110Z	Damien GARNIER	45, avenue Robert Hooka 76800 Saint-Etienne du Rouvray	07 84 17 59 26	damiengarnier@2ad-environnement.fr	Bureau d'études dans le domaine de l'environnement et de l'aménagement du territoire	1
ALBEDO	7112B	Pierre PIAZZA	45, avenue Robert Hooka 76800 Saint-Etienne du Rouvray	02 78 94 02 70	pierre.piazza@albedo-choix.com	Bureau d'études en écoconstruction	12
ENOGAT	4391Z	Stéphane CAPELLE	45, avenue Robert Hooka 76800 Saint-Etienne du Rouvray	06 61 97 45 27	scapel@enogat.fr	Isolation et chauffage du bâtiment	2
ESCLIM	4322B	Bernard CAJFINGER	45, avenue Robert Hooka 76800 Saint-Etienne du Rouvray	06 69 39 85 50	bernard@esclim.fr	Spécialiste en pompes à chaleur, climatisation et chauffage	3
MENUISERIE PASCAL DUBUC	1623Z	Pascal DUBUC	45, avenue Robert Hooka 76800 Saint-Etienne du Rouvray	06 16 13 07 71	menuiserie.pascal@pascal.fr	Entreprise spécialisée dans la construction, la pose et la rénovation de tous types de menuiseries	2
MOOWELL	5912Z	Pascal VALLET	45, avenue Robert Hooka 76800 Saint-Etienne du Rouvray	09 54 89 04 38	pvallet@moowell.com	Création d'animations de visuels en images virtuelles et de synthèse	1
O2 ARCHITECTURE	7111Z	Julie MICHEL	45, avenue Robert Hooka 76800 Saint-Etienne du Rouvray	06 73 03 39 73	juliet@o2-architecture.com	Solutions architecturales, économiques et techniques	1
PLANET CONSTRUCTION	7111Z	Gabriel LEBERVIE	45, avenue Robert Hooka 76800 Saint-Etienne du Rouvray	06 52 04 93 25	contact@planet-construction.fr	Maitrise d'œuvre en maison individuelle	1

RAYEXP	4391Z	Oğur KAYA	45, avenue Robert Hooka 76800 Saint-Etienne du Rouvray	02 35 34 41 20 06 80 68 44 04	societe@rayexp.fr	Travaux de revêtement de ligères, de peintures, de rénovation et d'isolation extérieure	4
VERTICAL FLORE	8130Z	Antoine LEBLANC Frédéric BUREAU	45, avenue Robert Hooka 76800 Saint-Etienne du Rouvray	06 52 39 28 38	contact@verticalflore.fr	Conception, réalisation et entretien de structures végétales verticales	5
JP SANTE CONTROLE	7110B	Mickael BELLAMY	45, avenue Robert Hooka 76800 Saint-Etienne du Rouvray	02 78 94 03 69	contact@jp-sante.fr	Contrôle technique de construction	7
FACADE BOIS	7022Z	Estelle BELLOTTE	45, avenue Robert Hooka 76800 Saint-Etienne du Rouvray	02 35 76 47 59	estelle.bellotte@facadebois.com	Plasmaform destinée au système de façade avec le bois	1
BY EAU	2819B	Thomas PASDELLOUP	45, avenue Robert Hooka 76800 Saint-Etienne du Rouvray	06 18 50 49 76 02 05 76 47 07	contact@by-eau.fr	Etude, pose et entretien d'installation de recyclage d'eau de pluie	1
WELLKO	4665Z	François BOUTINAUD	45, avenue Robert Hooka 76800 Saint-Etienne du Rouvray	07 89 52 86 83	contact@wellko.fr	Conception, distribution de produits et solutions acoustiques diversifiés éco-responsables	1
OYVE	3200Z	Léo DUBOIS	45, avenue Robert Hooka 76800 Saint-Etienne du Rouvray	07 86 25 44 01	louis@oyve.fr	Traitement des eaux industrielles	1
Aurelia OUNGO	7490A	Aurélien OUNGO	45, avenue Robert Hooka St Etienne du Rouvray	76800 06 86 11 22 05	aurelioungo@orange.com	Construction, rénovation, extension	1
ACTIVITE DURABLE	7112B	Mickael RHON	45, avenue Robert Hooka 76800 Saint-Etienne du Rouvray	02 32 87 31 94	mickael@activitedurable.fr	Conseil et assistance à maîtrise d'ouvrage	1
AGIRACOUSTIQUE	7112B	—	45, avenue Robert Hooka 76800 Saint-Etienne du Rouvray	02 35 02 11 37	contact@agiracoustique.fr	Acoustique de bâtiment	2
ABSCIS BERTIN CONSTRUCTION	4120B	Mme BERTIN Virginie LEHARCHAND	45, avenue Robert Hooka 76800 Saint-Etienne du Rouvray	02 76 86 21 21 02 01 71 23 45	accueil@abscis-bertin.fr	Conception de travaux immobiliers, construction de bâtiments divers	3
TOTAL							68

<i>Entreprise</i>	<i>Code NAF</i>	<i>Nom de contact</i>	<i>Adresse</i>
			ENT

ETABLISSEMENT			
CFA Lanfry	8542Z	Richard PRADES	45, avenue Robert Hooke, 76800 Saint-Etienne-du- Rouvray
CESI	8542Z	—	1 rue G. Marconi Parc de la vatine 76130 Mont Saint Aignan

<i>Téléphone</i>	<i>Mail</i>	<i>Activité</i>	<i>Effectifs (2016)</i>

REPRISES		TOTAL	#REF!
-----------------	--	--------------	--------------

S DE FORMATION			Salariés	Etudiants
02 32 81 40 40	richard.prades@ccca-btp.fr	Enseignement supérieur	75	1350
02 32 81 85 60	contact@cesi.fr	Enseignement supérieur	100	1200
TOTAL			175	2550

Mails types pour la mise à jour des informations

Objet : Mise à jour base de données entreprises/emploi dans la ZAC Rouen Madrillet Innovation – Rouen Normandie Aménagement
[Madame ... / Monsieur ...],

Rouen Normandie Aménagement, aménageur sur le parc d'activités Rouen Madrillet Innovation situé à Saint-Étienne-du-Rouvray (76800) cherche à mettre à jour sa base de données entreprises/emploi dans la zone.

Nous tenons à garder contact avec les entreprises présentes sur le secteur et nous souhaitons compter le nombre de salariés et d'étudiants présents sur le parc.

Afin de mettre à jour notre base de données, nous souhaiterions avoir confirmation des éléments suivants :

- Nom de l'entreprise : *Nom de l'entreprise*
- Adresse : *adresse*
- Année d'implantation sur le parc : *année*
- Mail d'une personne à contacter : *Mail*
- Téléphone d'une personne à contacter : *Téléphone*
- Nombre de salariés dans votre entreprise en 2022 : *Inconnu*
- Nombre d'étudiants présents dans votre établissement en 2022 : *Inconnu*

Je suis disponible pour tout renseignement complémentaire concernant ma démarche au 07 82 51 39 16.

Bonne journée,
Cordialement.
Naïm KASMI
Stagiaire chez Rouen Normandie Aménagement

Objet : Relance mise à jour base de données entreprises/emploi dans la ZAC Rouen Madrillet Innovation – Rouen Normandie Aménagement

Madame, Monsieur,

N'ayant pas reçu de réponse à mon précédent mail, je me permets de vous relancer concernant ma demande d'informations sur votre entreprise pour la mise à jour de notre base de données sur la ZAC du Madrillet à Saint-Étienne-du-Rouvray (76800).

Bonne journée,
Cordialement.
Naïm KASMI
Stagiaire chez Rouen Normandie Aménagement

Objet : Mise à jour base de données entreprises/emploi dans la ZAC Rouen Madrillet Innovation – Rouen Normandie Aménagement

Madame, Monsieur,

Rouen Normandie Aménagement, aménageur sur le parc d'activités Rouen Madrillet Innovation situé à Saint-Étienne-du-Rouvray (76800) cherche à mettre à jour sa base de données entreprises/emploi dans la zone.

Nous tenons à garder contact avec les entreprises présentes sur le secteur et nous souhaitons compter le nombre de salariés et d'étudiants présents sur le parc. Selon les informations confiées par

Mme Pascale COUSSOT, vous êtes implantés au sein de la pépinière/hôtel d'entreprises Innovapôle 76.

Si tel est le cas nous souhaiterions avoir confirmation des éléments suivants :

- Nom de l'entreprise : *Nom de l'entreprise*
- Adresse : *adresse*
- Année d'implantation sur le parc : *Inconnue*
- Mail d'une personne à contacter : *Mail*
- Téléphone d'une personne à contacter : *Téléphone*
- Nombre de salariés dans votre entreprise (sur site) en 2022 : *Inconnu*

Je suis disponible pour tout renseignement complémentaire concernant ma démarche au 07 82 51 39 16.

Bonne journée,
Cordialement.
Naïm KASMI
Stagiaire chez Rouen Normandie Aménagement

Objet : Mise à jour base de données entreprises/emploi dans la ZAC Rouen Madrillet Innovation – Rouen Normandie Aménagement

[*Madame ... / Monsieur ...*],

Rouen Normandie Aménagement, aménageur sur le parc d'activités Rouen Madrillet Innovation situé à Saint-Étienne-du-Rouvray (76800) cherche à mettre à jour sa base de données entreprises/emploi dans la zone.

Nous tenons à garder contact avec les entreprises présentes sur le secteur et nous souhaitons compter le nombre de salariés et d'étudiants présents sur le parc. Selon les informations confiées par Yves CATHO, vous êtes implantés au sein de la pépinière/hôtel d'entreprises Seine Ecopolis.

Afin de mettre à jour notre base de données, nous souhaiterions avoir confirmation des éléments suivants :

- Nom de l'entreprise : *Nom de l'entreprise*
- Adresse : *adresse*
- Année d'implantation sur le parc : *année*
- Mail d'une personne à contacter : *Mail*
- Téléphone d'une personne à contacter : *Téléphone*
- Nombre de salariés dans votre entreprise en 2022 : *Inconnu*

Je suis disponible pour tout renseignement complémentaire concernant ma démarche au 07 82 51 39 16.

Bonne journée,
Cordialement.
Naïm KASMI
Stagiaire chez Rouen Normandie Aménagement

[Base de données 2022 entreprises / emplois de la ZAC du Madrillet](#)

Nom de la structure		Adresse	Forme juridique	Année d'implantation	Catégorie d'activité	Domaine d'activité (c code NAF)	Source / lien internet	Nom de contact	Téléphone	Mail	Salariaires (2018)	Étudiants (2018)	Salariaires (2022)	Étudiants (2022)
Nom de la structure		48 Rue Caroline Herschel, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	SASU	2011	BTP et construction	Travaux d'installation électrique dans tous locaux (4321A)	https://www.societe.com/etabl/maim-lucas	Maim LUCAS	02 35 23 22 00	ac@f2c-romandie.fr	30	40	40	
		75 Avenue de la Mare Sansouire, 76500 Petit-Couronne	SARL	2012	Finance	Activités des sociétés holding (4420)	https://www.societe.com/soci/eugenie-dobrowsko-lkhenn	Eugénie DOBROWSKO-LKHENN	02 79 49 49 49	info@ace-hotel.com	1			
		203 rue de la Mare Sansouire, 76500 Petit-Couronne	SARL	2012	Ressources humaines	Activités des agences de recrutement (7820)	https://www.societe.com/soci/eric-dubois-alain	Eric DUBOIS Alain	06 60 7650 0000	alain.dubois@erfrance.fr	5		8	
		AGC de Seine Normande (Ecrans de Seine Normande)	Association déclarée	2010	Comptabilité	Activités comptables (6920)	https://www.societe.com/etabl/Monsieur/Madame LAQUENAN	Monsieur/Madame LAQUENAN	02 35 18 32 30	laquenan@agc-seine.fr	1		5	
		675 Avenue Isaac Newton, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	SARL	2011	Services	Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses (7490B)	https://www.societe.com/etabl/eric-roulland	Eric ROULLAND	02 32 54 14 14	eric.roulland@sepi.com	1		6	
		705 Avenue Isaac Newton, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	SARL	2012	Ingénierie	Ingénierie, études techniques (7312)	https://www.societe.com/etabl/Martin-Chevalier-Chemal	Martin CHEVALIER-CHÉMAL	02 32 71 21 71	chevalier@chemal.fr	2		2	
		591 Avenue Isaac Newton, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	SARL	2007	BTP et construction	Construction de réseaux électriques et de télécommunications (4222)	https://www.societe.com/etabl/M. EDOUARD	M. EDOUARD	02 32 54 60 30	compabilite.edouard.roum@sepi.com	8		11	
		1900 Avenue Isaac Newton, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	SARL unipersonnelle	2012	Ingénierie	Engagement secondaire technique ou professionnel (8532)	https://www.societe.com/etabl/HERVÉ EMMILIE	HERVÉ EMMILIE	02 32 54 40 40	herve.emmilie@sepi.com	1		50	1100
		229 Rue Robert Hooske, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	SARL unipersonnelle	2017	Ingénierie	Analyses, essais et inspections techniques (7120)	https://www.societe.com/etabl/HERVÉ EMMILIE	HERVÉ EMMILIE	02 32 76 13 13	herve.emmilie@sepi.com	18		13	
		Rue de la Mare Sansouire, 76500 Petit-Couronne	Société européenne	2022	Logistique	Affrètement et organisation des transports (4229B)	https://www.societe.com/etabl/BERNARD BERNARDI (assistante administrative) / Ma	BERNARD BERNARDI	02 32 18 03 09 / 02 32 18 00 02	bernard.bernard@bolbor.com	288		288	
Nom de la structure		80 Avenue Edmond Halley Rouen Madridlin Innovation, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	Association déclarée	2020	Enseignement	Enseignement supérieur (8542)	https://www.societe.com/etabl/Monsieur LEVILLAIN	Monsieur LEVILLAIN	02 32 85 05 00	contact@cepi.fr	30	0	125	1000
		1 rue Joseph Fourier, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	Association déclarée	1999	R&D	Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles (72392)	https://www.societe.com/etabl/Fabrice BONNET	Fabrice BONNET	02 32 54 14 14	fabrice.bonnet@sepi.com	5	0	5	Variable
		681 Avenue Edmond Halley, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	Association déclarée	2009	R&D	Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles (72392)	https://www.societe.com/etabl/Monsieur HERBERT	Monsieur HERBERT	02 32 95 85 60	sepi@sepi.com	30	0	5	Variable
		CEVA	Association déclarée	1996	Ingénierie	Analyses, essais et inspections techniques (7120)	https://www.societe.com/etabl/TAAT YOUNES	TAAT YOUNES	02 32 74 74 70	taat.younes@sepi.com	27	0	10	
		125 Avenue Edmond Halley, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	Association déclarée	2018	Enseignement	Enseignement secondaire technique ou professionnel (8532)	https://www.societe.com/etabl/CAUDAN Marie-Laure (attachée de direction) /	CAUDAN Marie-Laure	02 32 18 03 09 / 02 32 18 00 02	marie-laure.caudan@sepi.com	1		30	
		2 rue Joseph Fourier, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	SAS	2020	Commerce de gros	Commerce de gros (commerce interentreprises) de composants et d'équipements électroniques et de télécom	https://www.societe.com/etabl/LOZIER Gilles	LOZIER Gilles	02 35 59 52 50	info@sepi.com	1		15	
		675 Avenue de la Tourneville, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	Laboratoire de recherche	2004	R&D	Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles (72392)	https://www.societe.com/etabl/Valérie THIUMY Responsable des	Valérie THIUMY	02 32 95 36 30 / 02 32 95 36 30	valerie.thiumy@sepi.com	117	66	150	
		125 Avenue Edmond Halley, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	SARL unipersonnelle	2012	Activités de conseil	Activités de conseil (8412)	https://www.societe.com/etabl/Philippe RICHIER RMT (Directeur des	Philippe RICHIER	02 39 18 18 15	richier@sepi.com	3		3	
		75 Rue de la Mare Sansouire, 76500 Petit-Couronne	SARL	2022	Action sociale	Recueil de jeunes enfants (881A)	https://www.societe.com/etabl/Marie THIUMY Responsable des	Marie THIUMY	02 30 61 20 86	marie.thiumy@sepi.com	0		0	
		745 Avenue de la Tourneville, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	Association déclarée	1993	R&D	Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles (72392)	https://www.societe.com/etabl/Monsieur Monique CABOT	Monique CABOT	02 32 14 42 91	monique.cabot@sepi.com	13	0	18	
Nom de la structure		125 Avenue Edmond Halley, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	SARL	2012	Enseignement	Enseignement public : national à caract	https://www.societe.com/etabl/Monsieur RMT (Directeur des	Monsieur RMT	02 39 18 18 15	richier@sepi.com	3		3	
		121 Avenue Edmond Halley, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	SNC	2013	Immobilier	Activités des marchands de biens immobiliers (68102)	https://www.societe.com/etabl/Didier PEZIER	Didier PEZIER	06 07 70 13 13	pezier@sepi.com	15		15	
		25 Avenue Galliéni, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	SA à directoire	2007	Ingénierie	Distribution d'électricité (3512)	https://www.societe.com/etabl/Sandra SAS	Sandra SAS	06 64 14 14 15	sepi@sepi.com	1		18	
		Avenue Galliéni, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	Association déclarée	2014	Enseignement	Enseignement supérieur (8542)	https://www.societe.com/etabl/Sandra SAS	Sandra SAS	02 32 51 58 58	sepi@sepi.com	140	1450	160	2000
		Université de Rouen, Avenue de l'Université, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	Association déclarée	2014	Enseignement	Enseignement supérieur (8542)	https://www.societe.com/etabl/Clauze ROZÉ	Clauze ROZÉ	02 32 95 10 07 / 02 32 95 10 00	clauze.roze@sepi.com	11	121	7	216
		120 Avenue Galliéni, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	SARL unipersonnelle	2012	Ingénierie	Analyses, essais et inspections techniques (7120)	https://www.societe.com/etabl/OLIVIER ROZÉ	OLIVIER ROZÉ	02 32 95 00 00 / 02 32 95 00 00	olivier.roze@sepi.com	50		49	
		45 Avenue Edmond Halley, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	SARL	2008	Enseignement	Enseignement supérieur (8542)	https://www.societe.com/etabl/OLIVIER ROZÉ	OLIVIER ROZÉ	02 39 18 18 15	olivier.roze@sepi.com	49		49	
		40 Rue Caroline Herschel, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	SARL	2021	Commerce de gros	Commerce de gros (commerce interentreprises) de composants et d'équipements électroniques et de télécom	https://www.societe.com/etabl/Monsieur BOULET	Monsieur BOULET	02 35 08 76 75 / 06 38 96 38 06	sepi@sepi.com	100	80	160	40
		490 Avenue de la Tourneville, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	Association déclarée	1989	Enseignement	Enseignement supérieur (8542)	https://www.societe.com/etabl/Philippe PAREJE / Xavier SALVAGE	Philippe PAREJE / Xavier SALVAGE	02 32 95 52 62 / 02 32 95 51 69	sepi@sepi.com	100	80	160	40
		Avenue Université BP 1758000 Saint Etienne-du-Rouvray	SARL unipersonnelle	2007	R&D	Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles (72392)	https://www.societe.com/etabl/Philippe PAREJE / Xavier SALVAGE	Philippe PAREJE / Xavier SALVAGE	02 32 95 52 62 / 02 32 95 51 69	sepi@sepi.com	100	80	160	40
Nom de la structure		40 Rue Caroline Herschel, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	SA à conseil d'administration	1986	Transports	Transports par caillottes (4920)	https://www.societe.com/etabl/Amyric CORTEL	Amyric CORTEL	02 35 54 54 51	amyric.corotel@sepi.com	16		16	
		3013 Ingénierie	SA à conseil d'administration	2012	Ingénierie	Ingénierie, études techniques (7312)	https://www.societe.com/etabl/Philippe PAREJE / Xavier SALVAGE	Philippe PAREJE / Xavier SALVAGE	02 32 95 52 62 / 02 32 95 51 69	sepi@sepi.com	100	80	160	40
		40 Rue Caroline Herschel, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	SARL unipersonnelle	2020	Industrie	Industrie (3512)	https://www.societe.com/etabl/Monsieur DUVAL	Monsieur DUVAL	02 35 76 76 70	sepi@sepi.com	2		1	
		705 Avenue Isaac Newton, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	SARL unipersonnelle	2020	Industrie	Travail de données, hébergement et activités connexes (6312)	https://www.societe.com/etabl/M. DESHAIES	M. DESHAIES	02 32 86 87 80	sepi@sepi.com	44		136	
		45 Avenue Edmond Halley, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	SARL	2012	Ingénierie	Analyses, essais et inspections techniques (7120)	https://www.societe.com/etabl/Monsieur DUVAL	Monsieur DUVAL	02 35 76 76 70	sepi@sepi.com	2		1	
		50 rue Edmond Bugeati, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	Association déclarée	2007	Enseignement	Enseignement supérieur (8542)	https://www.societe.com/etabl/Edouardo SOUZA DE CURSI	Edouardo SOUZA DE CURSI	02 32 95 52 62 / 02 32 95 56 70	sepi@sepi.com	11	30	12	20
		135 Rue Edmond Bugeati, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	SARL unipersonnelle	2012	Ingénierie	Analyses, essais et inspections techniques (7120)	https://www.societe.com/etabl/Edouardo SOUZA DE CURSI	Edouardo SOUZA DE CURSI	02 32 95 52 62 / 02 32 95 56 70	sepi@sepi.com	11	80	158	
		45 Avenue de la Tourneville, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	Association déclarée	1983	Enseignement	Enseignement supérieur (8542)	https://www.societe.com/etabl/Edouardo SOUZA DE CURSI	Edouardo SOUZA DE CURSI	02 32 95 52 62 / 02 32 95 56 70	sepi@sepi.com	11	80	158	
		51 Rue Caroline Herschel, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	SARL unipersonnelle	2010	Médias	Édition de logiciels applicatifs (5820)	https://www.societe.com/etabl/Edouardo SOUZA DE CURSI	Edouardo SOUZA DE CURSI	02 32 95 52 62 / 02 32 95 56 70	sepi@sepi.com	100	100	615	
		745 Avenue de la Tourneville, Bâtiment CHAUN 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	Association déclarée	2005	Organisations professionnelles	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire (94992)	https://www.societe.com/etabl/Edouardo SOUZA DE CURSI	Edouardo SOUZA DE CURSI	02 32 95 52 62 / 02 32 95 56 70	sepi@sepi.com	10		7	NC
Nom de la structure		145 Rue Robert Hooske, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	SARL unipersonnelle	2010	Services	Activités de conseil (8412)	https://www.societe.com/etabl/Monsieur MOREL	Monsieur MOREL	02 32 86 86 83	sepi@sepi.com	5		15	
		200 rue de la Mare Sansouire, Imn B1, 26 étage, 76500 Petit-Couron	Association déclarée	2012	Logistique	Affrètement et organisation des transports (4229B)	https://www.societe.com/etabl/Monsieur MOREL	Monsieur MOREL	02 32 86 86 83	sepi@sepi.com	5		15	
		NSA Rouen, 685 Avenue de l'Université, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	Association déclarée	2012	Logistique	Affrètement et organisation des transports (4229B)	https://www.societe.com/etabl/Monsieur MOREL	Monsieur MOREL	02 32 86 86 83	sepi@sepi.com	5		15	
		Avenue de la Tourneville, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	Association déclarée	2012	Logistique	Affrètement et organisation des transports (4229B)	https://www.societe.com/etabl/Monsieur MOREL	Monsieur MOREL	02 32 86 86 83	sepi@sepi.com	5		15	
		121 Avenue Edmond Halley, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	Association déclarée	2012	Logistique	Affrètement et organisation des transports (4229B)	https://www.societe.com/etabl/Monsieur MOREL	Monsieur MOREL	02 32 86 86 83	sepi@sepi.com	5		15	
		135 Rue Edmond Bugeati, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	SARL unipersonnelle	2012	Ingénierie	Analyses, essais et inspections techniques (7120)	https://www.societe.com/etabl/Monsieur MOREL	Monsieur MOREL	02 32 86 86 83	sepi@sepi.com	5		15	
		40 Rue Caroline Herschel, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	SARL unipersonnelle	2012	Ingénierie	Analyses, essais et inspections techniques (7120)	https://www.societe.com/etabl/Monsieur MOREL	Monsieur MOREL	02 32 86 86 83	sepi@sepi.com	5		15	
		135 Rue Edmond Bugeati, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	SARL unipersonnelle	2012	Ingénierie	Analyses, essais et inspections techniques (7120)	https://www.societe.com/etabl/Monsieur MOREL	Monsieur MOREL	02 32 86 86 83	sepi@sepi.com	5		15	
		40 Rue Caroline Herschel, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	SARL unipersonnelle	2012	Ingénierie	Analyses, essais et inspections techniques (7120)	https://www.societe.com/etabl/Monsieur MOREL	Monsieur MOREL	02 32 86 86 83	sepi@sepi.com	5		15	
		135 Rue Edmond Bugeati, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	SARL unipersonnelle	2012	Ingénierie	Analyses, essais et inspections techniques (7120)	https://www.societe.com/etabl/Monsieur MOREL	Monsieur MOREL	02 32 86 86 83	sepi@sepi.com	5		15	
Nom de la structure		40 Rue Caroline Herschel, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	SARL unipersonnelle	2012	Ingénierie	Analyses, essais et inspections techniques (7120)	https://www.societe.com/etabl/Monsieur MOREL	Monsieur MOREL	02 32 86 86 83	sepi@sepi.com	5		15	
		135 Rue Edmond Bugeati, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	SARL unipersonnelle	2012	Ingénierie	Analyses, essais et inspections techniques (7120)	https://www.societe.com/etabl/Monsieur MOREL	Monsieur MOREL	02 32 86 86 83	sepi@sepi.com	5		15	
		40 Rue Caroline Herschel, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	SARL unipersonnelle	2012	Ingénierie	Analyses, essais et inspections techniques (7120)	https://www.societe.com/etabl/Monsieur MOREL	Monsieur MOREL	02 32 86 86 83	sepi@sepi.com	5		15	
		135 Rue Edmond Bugeati, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	SARL unipersonnelle	2012	Ingénierie	Analyses, essais et inspections techniques (7120)	https://www.societe.com/etabl/Monsieur MOREL	Monsieur MOREL	02 32 86 86 83	sepi@sepi.com	5		15	
		40 Rue Caroline Herschel, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	SARL unipersonnelle	2012	Ingénierie	Analyses, essais et inspections techniques (7120)	https://www.societe.com/etabl/Monsieur MOREL	Monsieur MOREL	02 32 86 86 83	sepi@sepi.com	5		15	
		135 Rue Edmond Bugeati, 76800 Saint Etienne-du-Rouvray	SARL unipersonnelle	2012	Ingénierie	Analyses, essais et inspections techniques (7120)								



ROUEN RÉHABILITATION DE L'IMMEUBLE CONCORDE

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Maitrise d'œuvre
Quartier Saint Sever

SOMMAIRE

I	OBJET DE LA CONSULTATION.....	3
II	JUGEMENT DES OFFRES.....	5
III	ANALYSE DES OFFRES.....	6
IV	CONCLUSION DE L'ANALYSE DES OFFRES	8

I OBJET DE LA CONSULTATION

1.1. Objet de l'avis d'appel d'offres

Il s'agit d'une consultation pour la réalisation de scénarios relatifs à la réhabilitation de l'immeuble Concorde, situé dans le quartier des affaires de Saint Sever au croisement des rues Blaise Pascale et l'avenue de Bretagne. L'immeuble date des années 1970, a été réhabilité en 2014 mais a depuis subi des dégradations dues notamment aux squats.

L'équipe de maîtrise d'œuvre devra réaliser deux scénarios d'aménagement de type esquisse comprenant des schémas, des tableaux et des estimations des travaux à réaliser pour la requalification de cet immeuble.

L'ensemble des attendus de la réhabilitation est détaillé dans le cahier des charges de l'appel d'offres.

L'exécution des prestations débute à compter du rendez-vous de cadrage prévu en avril 2022.

Le délai d'exécution est de 2,5 mois.

Les phases de la prestation sont les suivantes :

- M 0 : Rendez-vous de cadrage pour démarrage de la mission
- M+1 : Premières intentions et orientations pour échanges.
- M+2 : Présentation des scénarios en COTECH pour ajustement éventuel
- M+2.5 : Présentation des scénarios en COPIL pour arbitrage

1.2. Entreprises consultées

Nom	Adresse
Groupe 3 Architectes	76175 ROUEN
CBA Architectes	76000 ROUEN
Emulsion	76000 ROUEN
ATAUB Architectes	76231 BOIS-GUILLAUME
Atelier API	76130 MONT-SAINT-AIGNAN

1.3. Ouverture des plis

La séance d'ouverture des plis s'est tenue le 20/04/2022
Les offres suivantes ont été remises au maître d'ouvrage.

Estimation du maître d'ouvrage : 20 000 – 25 000 €

N° plis	Entreprise	Montant offre HT	% / estimation MO (20 000,00€)	% / moins disant
1	Groupe 3 Architectes 20 rue de Crosne - BP 71115 76175 Rouen	59 300,00 €	+196,50%	+205,04%
2	CBA Architectes 9 rue de Le Nostre 76000 Rouen	35 000,00 €	+75,00%	+80,04%
3	Emulsion 81 rue Jeanne d'Arc 76000 Rouen	29 175,00 €	+45,88%	+50,08%
4	ATAUB Architectes 606 Ch. de la Bretèque - BP 6 76231 Bois-Guillaume	24 500,00 €	+22,50%	+26,03%
5	Atelier API 27 rue Georges Clémenceau 76130 Mont-Saint-Aignan	19 440,00 €	-2,80%	+0,00%

L'ensemble des offres a été jugé recevable lors de la séance d'ouverture.

II JUGEMENT DES OFFRES

Les offres seront notées en fonction de leur prix. Le jugement du critère « Prix » tiendra compte des écarts de prix avec l'offre la moins disante.

Les offres seront notées sur une échelle de 10, selon le calcul suivant :

$$\text{Notation de l'offre A} = \frac{\text{Montant de l'offre la moins disante (€HT)} \times 10}{\text{Montant de l'offre A (€HT)}}$$

La note 10 correspond à l'offre la moins disante (offre de l'entreprise Atelier API).

Résultat final

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

III ANALYSE DES OFFRES

► Analyse prix

Notation des offres selon le critère prix

N° plis	Entreprise	Montant offre HT	Note prix
1	Groupe 3 Architectes	59 300,00 €	3,28
2	CBA Architectes	35 000,00 €	5,55
3	Emulsion	29 175,00 €	6,66
4	ATAUB Architectes	24 500,00 €	7,93
5	Atelier API	19 440,00 €	10

► Analyse des dossiers

1/ Entreprise Groupe 3 Architectes

L'entreprise a donné dans son devis les coûts associés aux missions demandées dans le cahier des charges (schémas, tableaux, estimations) répartis entre l'entreprise et ses cotraitants. Cependant, il n'est pas donné de méthodologie de travail, de présentation de l'entreprise ni même de références. Le contexte de la demande n'est également pas repris.

2/ Entreprise CBA Architectes

L'entreprise a livré avec sa réponse au cahier des charges une note de compréhension comprenant l'insertion urbaine et le parti architectural du bâtiment à réhabiliter et reprenant le contexte décrit dans le cahier des charges dans lequel se place l'immeuble. On retrouve dans cette note de compréhension une présentation de l'équipe et du cotraitant : ECONOMIE 80.

On retrouve dans le dossier quatre références à des projets menés par l'entreprise dans le secteur tertiaire dont par exemple celui du réaménagement de l'Hôtel du Département de Seine-Maritime à Rouen (76). L'entreprise semble se concentrer sur les performances énergétiques des bâtiments construits ou rénovés en garantissant une identité particulière souhaitée.

3/ Entreprise Emulsion

L'entreprise expose clairement le contexte du projet et se l'approprie correctement en détaillant les différents attendus du cahier des charges et en les redéfinissant. Les méthodes de travail sont également données dans un ordre chronologique, selon les phases exposées dans le cahier des charges. Un schéma du déroulé de la mission décrit de manière plus simplifiée les étapes du projet et on retrouve un planning prévisionnel de la mission délimitant les différentes phases sur un calendrier.

Une présentation de l'entreprise, de l'équipe et de ses cotraitants se retrouve à la suite du document avec trois références pour l'entreprise et deux références pour chaque cotraitant (Albert&Co et Eco+construire). L'entreprise Emulsion est déjà intervenue dans le quartier Saint Sever, dont fait partie l'immeuble Le Concorde, avec une étude architecturale, de conseil et d'expertise pour la rénovation des immeubles de bureaux du quartier, commandée par la Métropole de Rouen Normandie, tournée vers la performance énergétique des bâtiments.

Enfin, un tableau détaillé du devis est donné en fin de document avec la répartition forfaitaire entre le mandataire et les cotraitants ainsi que le coût décomposé en temps passé de chaque mission.

Notons que l'entreprise Emulsion bénéficie d'expérience en matière de programmation dans les différents projets présentés mais pas en matière d'opération de projets.

4/ Entreprise ATaub Architectes

L'entreprise a fourni un book comprenant de nombreuses références de projets dans le domaine tertiaire ainsi que le cahier des charges rempli des rémunérations demandées, réparties entre le mandataire et son cotraitant, et signé.

5/ Entreprise Atelier API

L'entreprise a fourni un devis détaillé comprenant la répartition des tâches formulées dans le cahier des charges entre le mandataire et les cotraitants ainsi que le coût estimé. Un deuxième tableau détaillant les montants associés à chaque phase et à chaque intervenant est donné à la suite du document.

L'entreprise a fourni un certain nombre de références à la fois pour le mandataire et les cotraitants (hormis AXOM) ainsi que des présentations des cotraitants.

On retrouve d'abord le book de l'entreprise Atelier API comportant des projets de réhabilitation, d'extension ou d'aménagement effectués ou en cours d'opération notamment pour le secteur tertiaire dans de nombreuses villes françaises (Isneauville, Val-De-Reuil, Bordeaux, Boulogne, Lyon, Marseille ou Lille).

Les cotraitants EXEO et IPEB sont présentés dans des documents spécifiques avec une présentation de l'entreprise et des références à des projets effectués ou en cours.

IV CONCLUSION DE L'ANALYSE DES OFFRES

4.1 . Synthèse de l'analyse des offres

N° pls	Entreprise	Montant offre HT	Note prix	Classement
1	Groupe 3 Architectes	59 300,00 €	3,28	5
2	CBA Architectes	35 000,00 €	5,55	4
3	Emulsion	29 175,00 €	6,66	3
4	ATAUB Architectes	24 500,00 €	7,93	2
5	Atelier API	19 440,00 €	10	1

4.2 . Conclusion de l'analyse des offres

L'offre qui répond le mieux au critère de notation du prix est celle de l'entreprise Atelier API. De plus, le dossier livré par l'entreprise Atelier API en réponse à l'appel d'offres est étoffé et en phase avec les besoins du projet.

L'entreprise ATaub est classée deuxième car son prix est plus élevé bien que son book soit complet.

Les trois autres entreprises ont une offre trop élevée et parfois un dossier incomplet.

L'entreprise qui se voit attribuer le marché est l'entreprise Atelier API pour un montant de 19 440,00 € HT



ROUEN MADRILLET INNOVATION

Secteur AD2

Convention d'occupation précaire de terrains

N° de parcelle : 3

ENTRE

La société dénommée **ROUEN NORMANDIE AMÉNAGEMENT**, Société Publique Locale au capital de 1.500.000,00 €, dont le siège est à ROUEN (76100), 108 allée François Mitterrand, identifiée au SIREN sous le numéro 532 582 418 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rouen.

Représentée par Monsieur Rémi de NIJS, agissant en qualité de Directeur Général de la société, nommé à cette fonction aux termes d'une décision du Conseil d'Administration du 13 décembre 2019 et dûment habilité aux fins des présentes.

Et désignée ci-dessous par les mots : « Rouen Normandie Aménagement » ou « l'aménageur ».

ET

La société dénommée **EGREGORE**, Société À Responsabilité Limitée au capital de 6.260.000,00 € dont le siège est à PERPIGNAN (66000), 4 Place Jean-Baptiste MOLIERE, identifiée au SIREN sous le numéro 800869091 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Perpignan.

Représentée par Monsieur Christian DELMOTTE agissant en qualité de gérant de la société.

Et désignée ci-dessous par les mots : « EGREGORE », « le bénéficiaire » ou « l'entreprise ».

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT

Après avoir entreposé, sans accord préalable les terres excédentaires de son chantier, à titre de régularisation, la présente convention est proposée à l'entreprise EGREGORE.

L'entreprise est garante du bon fonctionnement et de la propreté du chantier en lien avec les espaces extérieurs.

Il est proposé de mettre à disposition du bénéficiaire, sous forme d'occupation précaire pour une durée limitée, la parcelle numéro 3 pour le stockage de ses terres excédentaires d'un volume d'environ 3 998 m3 (cf. annexe – plan de G.HOMONT du 4 mai 2022).

Un constat d'huissier a été réalisé le 14 mars 2022 par Maître MANGANE, huissier de justice, afin d'établir l'état des abords du chantier et de constater l'origine des dépôts.

EXPOSE

L'objet de la présente convention est d'autoriser l'occupation et l'usage des terrains comprenant les parcelles décrites ci-dessous, à titre précaire et révocable au preneur et à ses entreprises et pour une durée déterminée.

I. Terrain concerné et entreprises concernées

Le terrain concerné par cette mise à disposition est le lot 3 d'une superficie de 4875m². Sur ce terrain, le bénéficiaire est autorisé à stocker 3 998 m³ environ pour une durée provisoire. À l'issue du stockage, il fera intervenir le cabinet G. HOMONT, géomètre à Saint Aubin lès Elbeuf (76) pour vérifier la remise du terrain à son niveau initial

II. Durée et phasage de libération des parcelles par les entreprises concernées

Cette convention d'occupation précaire est accordée et acceptée à compter du 22 mars 2022, date d'envoi du courrier de monsieur Morgan DELAUNEY, directeur de projets de la société ROUEN NORMANDIE AMÉNAGEMENT à monsieur Christian DELMOTTE concernant le dépôt de terres de remblais excédentaires sur la parcelle 3.

La convention s'achèvera dans un délai de 9 mois aux échéances suivantes :

- **22 Décembre 2022 au plus tard.**

Date à laquelle le terrain devra être libéré de toute occupation.

NOTA : l'aménageur conserve sur ces terrains l'ensemble de ses prérogatives de propriétaire.

Le bénéficiaire pourra résilier la convention après constat de l'enlèvement des terres, objets de la présente convention

III. Etat des terrains

Les terrains mis à disposition sont repérés au plan annexé au présent document, y compris les zones de stockage.

Lot 3 : Terrains disponibles appartenant à la société ROUEN NORMANDIE AMENAGEMENT. Accessible depuis une entrée située sur l'avenue Isaac Newton.

Un constat d'huissier a été réalisé le 14 mars 2022 par Maître MANGANE, huissier de justice, afin d'établir l'état des abords du chantier et de constater le stockage des terres sur les parcelles.

Le cabinet G. HOMONT, géomètre à Saint Aubin lès Elbeuf (76) est intervenu le 04 mai 2022 sur la parcelle 3 pour localiser et évaluer le volume de terres déposés par le bénéficiaire. Le bénéficiaire devra prendre en charge cette intervention à ses frais.

Le bénéficiaire et son entreprise s'engagent à prendre toutes les mesures de protection nécessaires sur les aménagements existants et à réaliser tout au long de l'opération de construction. Toute dégradation ou modification de quelque nature que ce soit sera à réparer aux frais du bénéficiaire.

Un état des lieux sera réalisé à l'issue des travaux afin de vérifier qu'aucune dégradation n'a été commise par le bénéficiaire et ses entreprises.

IV. Charges et conditions d'utilisation

Lot 3 :

Le bénéficiaire et ses entreprises s'engagent à :

1. Stocker ses terres excédentaires sur le terrain dans la limite de 3 998 m3.
2. Respecter le planning de libération des parcelles explicité ci-avant.
3. Respecter l'environnement dans lequel le chantier de construction s'inscrit. Ceci sera rendu possible notamment par :
 - le maintien des espaces publics dans un bon état de propreté durant toute la durée du chantier de construction. Ceci implique que le bénéficiaire et ses entreprises s'engagent à nettoyer autant de fois que nécessaire et à la demande de l'aménageur les abords du site. Le référent chantier qui gèrera la propreté du chantier est la maîtrise d'œuvre représenté par le cabinet AZ Architecture.
 - la protection nécessaire des aménagements existants et à venir. Toute dégradation sera à réparer aux frais du bénéficiaire.
4. Occuper les terrains mis à disposition sous réserve du respect des prescriptions suivantes :
 - Ne pas modifier l'altimétrie des terrains occupés (ne pas creuser, ne pas remblayer, protéger les tampons et regards existants, ne pas provoquer de tassement). Toute modification constatée du terrain et de l'écoulement des eaux de pluie sera repris par l'aménageur aux frais de l'entreprise à l'origine de cette modification,
 - Ne pas taluter sur les terrains n'appartenant pas au bénéficiaire sans autorisation préalable de l'aménageur,
 - Maintenir l'accès aux réseaux existants pour les concessionnaires,
 - Ne pas dépasser 3 mètres de hauteur maximum et 5 mètres de largeur maximum pour le stockage des terres.
 - Ne stocker qu'en périphérie de la parcelle.
 - Libérer le bassin paysager situé au sud-est des gravats liés à l'intervention du bénéficiaire.
 - Préserver la parcelle de toute dégradation durant la phase de stockage.
5. Remettre en état les terrains mis à disposition
6. N'élever aucune réclamation sur l'état des lieux qu'il déclare bien connaître et à ne pas édifier de construction sur ces terrains et à ne pas y déposer d'ordures ou de terres impactées par d'éventuelles pollutions.
7. S'opposer à toutes les usurpations et à tous les empiètements et à en prévenir Rouen Normandie Aménagement dès qu'il en a connaissance sous peine de dommages et intérêts.

8. Reconnaître expressément que l'autorisation accordée ne lui confère aucun des droits reconnus aux locataires et s'engage à rendre les lieux libres à l'expiration de la période de jouissance sans indemnité. Si le bénéficiaire désire mettre fin à cette occupation avant la fin du terme ci-dessus, il devrait en aviser Rouen Normandie Aménagement par une lettre recommandée 15 jours avant la fin de la date de libération.
9. Faire respecter les obligations issues des présentes par ses préposés, mandataires et sous-traitants.
10. Souscrire toutes les assurances nécessaires à leur activité sur le terrain et maintenir ses police en cours de validité pendant toute la durée de la présente convention
11. Prendre en charge les frais de géomètre et d'huissier rendus nécessaires par les dépôts non autorisés et effectuer un remboursement sous 30 jours auprès de l'aménageur (cf. devis et factures en annexe).

V. Fin d'occupation

Dans le cas où le bénéficiaire n'aurait pas libéré les parcelles au terme de la durée de la présente convention, il sera redevable d'une indemnité fixée à 500 euros par jour de retard.

VI. Annexes

- Constat d'huissier datant du 14 mars 2022 par maître MANGANE, huissier de justice
- Plan de localisation et d'évaluation des volumes de terres sur les parcelles mises à disposition réalisé par le cabinet G.HOMONT, géomètre à Saint-Aubin-lès-Elbeuf (76)
- Facture/devis de Maître MANGANE
- Facture/devis de G.HOMONT

VII. Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile :

- ROUEN NORMANDIE AMENAGEMENT : en son siège social,
- EGREGORE : en son siège social.

Pour tout litige ayant pour cause l'exécution du présent contrat, attribution de compétence est faite au Tribunal Administratif de Rouen.

Fait à Rouen en trois exemplaires.
Le 03/06/2022

Pour ROUEN NORMANDIE AMENAGEMENT

Rémi de NIJS
Directeur Général

Pour EGREGORE

Christian DELMOTTE
Gérant

ROUEN MADRILLET INNOVATION – CONVENTION D'OCCUPATION PRÉCAIRE DE TERRAINS

Page 4 sur 4



ROUEN MADRILLET INNOVATION

Secteur AD2

Convention d'occupation précaire de terrains

N° de parcelle : 6

ENTRE

La société dénommée **ROUEN NORMANDIE AMÉNAGEMENT**, Société Publique Locale au capital de 1.500.000,00 €, dont le siège est à ROUEN (76100), 108 allée François Mitterrand, identifiée au SIREN sous le numéro 532 582 418 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rouen.

Représentée par Monsieur Rémi de NIJS, agissant en qualité de Directeur Général de la société, nommé à cette fonction aux termes d'une décision du Conseil d'Administration du 13 décembre 2019 et dûment habilité aux fins des présentes.

Et désignée ci-dessous par les mots : « Rouen Normandie Aménagement » ou « l'aménageur ».

ET

La société dénommée **MECA HP**, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 1.294.100,00 € dont le siège est à SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY (76800), ZI du Madrillet Rue de la Boulaie, identifiée au SIREN sous le numéro 384482881 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rouen.

Représentée par Monsieur Giovanni MARIN agissant en qualité de président de la société.

Et désignée ci-dessous par les mots : « MECA HP », « le bénéficiaire » ou « l'entreprise ».

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT

Après avoir entreposé, sans accord préalable les terres excédentaires de son chantier, à titre de régularisation, la présente convention est proposée à l'entreprise MECA HP.

L'entreprise est garante du bon fonctionnement et de la propreté du chantier en lien avec les espaces extérieurs.

Il est proposé de mettre à disposition du bénéficiaire, sous forme d'occupation précaire pour une durée limitée, la parcelle numéro 6 pour le stockage de ses terres excédentaires d'un volume d'environ 333 m3 (cf. annexe – plan de G.HOMONT du 4 mai 2022).

Un constat d'huissier a été réalisé le 07 avril 2022 par Maître MANGANE, huissier de justice, afin d'établir l'état des abords du chantier. Celui-ci a été pris en charge financièrement par l'aménageur et est annexé à la présente convention.

EXPOSE

L'objet de la présente convention est d'autoriser l'occupation et l'usage des terrains comprenant les parcelles décrites ci-dessous, à titre précaire et révocable au preneur et à ses entreprises et pour une durée déterminée.

I. Terrain concerné et entreprises concernées

Le terrain concerné par cette mise à disposition est le lot 6 d'une superficie de 5 570m². Sur ce terrain, le bénéficiaire est autorisé à stocker 333 m³ pour une durée provisoire. À l'issue du stockage, il fera intervenir le cabinet G. HOMONT, géomètre à Saint Aubin lès Elbeuf (76) pour vérifier la remise du terrain à son niveau initial

II. Durée et phasage de libération des parcelles par les entreprises concernées

Cette convention d'occupation précaire est accordée et acceptée à compter du 12 avril 2022, date d'envoi du courrier de monsieur Morgan DELAUNEY, directeur de projets de la société ROUEN NORMANDIE AMÉNAGEMENT à monsieur Giovanni MARIN concernant le dépôt de terres de remblais excédentaires sur la parcelle 6.

La convention s'achèvera dans un délai de 9 mois donc aux échéances suivantes :

- **12 Décembre 2022 au plus tard.**

Date à laquelle le terrain devra être libéré de toute occupation.

NOTA : l'aménageur conserve sur ces terrains l'ensemble de ses prérogatives de propriétaire.

Le bénéficiaire pourra résilier la convention après constat de l'enlèvement des terres, objets de la présente convention

III. Etat des terrains

Les terrains mis à disposition sont repérés au plan annexé au présent document, y compris les zones de stockage.

Lot 6 : Terrains disponibles appartenant à la société ROUEN NORMANDIE AMENAGEMENT. Accessible depuis une entrée située sur l'avenue Isaac Newton.

Un constat d'huissier a été réalisé le 07 avril 2022 par Maître MANGANE, huissier de justice, afin d'établir l'état des abords du chantier et de constater le stockage des terres sur les parcelles.

Le cabinet G. HOMONT, géomètre à Saint Aubin lès Elbeuf (76) est intervenu le 04 mai 2022 sur la parcelle 3 pour localiser et évaluer le volume de terres déposés par le bénéficiaire. Le bénéficiaire devra prendre en charge cette intervention à ses frais.

Le bénéficiaire et son entreprise s'engagent à prendre toutes les mesures de protection nécessaires sur les aménagements existants et à réaliser tout au long de l'opération de construction. Toute dégradation ou modification de quelque nature que ce soit sera à réparer aux frais du bénéficiaire.

Un état des lieux sera réalisé à l'issue des travaux afin de vérifier qu'aucune dégradation n'a été commise par le bénéficiaire et ses entreprises.

IV. Charges et conditions d'utilisation

Lot 6 :

Le bénéficiaire et ses entreprises s'engagent à :

1. Stocker ses terres excédentaires sur le terrain dans la limite de 333 m3.
2. Respecter le planning de libération des parcelles explicité ci-avant.
3. Respecter l'environnement dans lequel le chantier de construction s'inscrit. Ceci sera rendu possible notamment par :
 - le maintien des espaces publics dans un bon état de propreté durant toute la durée du chantier de construction. Ceci implique que le bénéficiaire et ses entreprises s'engagent à nettoyer autant de fois que nécessaire et à la demande de l'aménageur les abords du site. Le référent chantier qui gère la propreté du chantier est la maîtrise d'œuvre représenté par la société TREUIL.
 - la protection nécessaire des aménagements existants et à venir. Toute dégradation sera à réparer aux frais du bénéficiaire.
4. Occuper les terrains mis à disposition sous réserve du respect des prescriptions suivantes :
 - Ne pas modifier l'altimétrie des terrains occupés (ne pas creuser, ne pas remblayer, protéger les tampons et regards existants, ne pas provoquer de tassement). Toute modification constatée du terrain et de l'écoulement des eaux de pluie sera reprise par l'aménageur aux frais de l'entreprise à l'origine de cette modification,
 - Ne pas taluter sur les terrains n'appartenant pas au bénéficiaire sans autorisation préalable de l'aménageur,
 - Maintenir l'accès aux réseaux existants pour les concessionnaires,
 - Ne pas dépasser 3 mètres de hauteur maximum et 5 mètres de largeur maximum pour le stockage des terres.
 - Ne stocker qu'en limite séparative des lots 2 et 3.
 - Préserver la parcelle de toute dégradation durant la phase de stockage.
5. Remettre en état les terrains mis à disposition
6. N'élever aucune réclamation sur l'état des lieux qu'il déclare bien connaître et à ne pas édifier de construction sur ces terrains et à ne pas y déposer d'ordures ou de terres impactées par d'éventuelles pollutions.
7. S'opposer à toutes les usurpations et à tous les empiètements et à en prévenir Rouen Normandie Aménagement dès qu'il en a connaissance sous peine de dommages et intérêts.

8. Reconnaître expressément que l'autorisation accordée ne lui confère aucun des droits reconnus aux locataires et s'engage à rendre les lieux libres à l'expiration de la période de jouissance sans indemnité. Si le bénéficiaire désire mettre fin à cette occupation avant la fin du terme ci-dessus, il devrait en aviser Rouen Normandie Aménagement par une lettre recommandée 15 jours avant la fin de la date de libération.
9. Faire respecter les obligations issues des présentes par ses préposés, mandataires et sous-traitants.
10. Souscrire toutes les assurances nécessaires à leur activité sur le terrain et maintenir ses police en cours de validité pendant toute la durée de la présente convention
11. Prendre en charge les frais de géomètre et d'huissier rendus nécessaires par les dépôts non autorisés et effectuer un remboursement sous 30 jours auprès de l'aménageur (cf. devis et factures en annexe).

V. Fin d'occupation

Dans le cas où le bénéficiaire n'aurait pas libéré les parcelles au terme de la durée de la présente convention, il sera redevable d'une indemnité fixée à 500 euros par jour de retard.

VI. Annexes

- Constat d'huissier datant du 07 avril 2022 par maître MANGANE, huissier de justice
- Plan de localisation et d'évaluation des volumes de terres sur les parcelles mises à disposition réalisé par le cabinet G.HOMONT, géomètre à Saint-Aubin-lès-Elbeuf (76)
- Facture/devis de Maître MANGANE
- Facture/devis de G.HOMONT

VII. Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile :

- ROUEN NORMANDIE AMENAGEMENT : en son siège social,
- MECA HP : en son siège social.

Pour tout litige ayant pour cause l'exécution du présent contrat, attribution de compétence est faite au Tribunal Administratif de Rouen.

Fait à Rouen en trois exemplaires.
Le 03/06/2022

Pour ROUEN NORMANDIE AMENAGEMENT

Rémi de NIJS
Directeur Général

Pour MECA HP

Giovanni MARIN
Président



CONVENTION D'OCCUPATION PRÉCAIRE

Entre les Soussignés :

La Société Rouen Normandie Aménagement - Société Publique Locale ayant son siège social à ROUEN 76100 – 108 Allée François Mitterrand et son siège administratif à ROUEN 76100 – 65 avenue de Bretagne, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Rouen, sous le N°4 532 582 418 000 28,

Représentée par Monsieur Rémi de NIJS Directeur Général Délégué, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par une délibération du Conseil d'Administration en date du 10 mars 2014,

Ci-après dénommée « Le Propriétaire »

D'une part,

Et :

La société TREUIL CONSTRUCTION INGENIERIE (TCI) – SAS au capital de 80.000 €, SIRET 431 392 109 00 069, inscrite au registre de commerce de Evreux sous le N°431 392 109,

Représentée par Monsieur Gilles TREUIL, Directeur général de la société,

Ci-après dénommé « L'Occupant »

D'autre part,

EXPOSE PREALABLE :

Dans le cadre de l'opération d'aménagement de la ZAC du Madrillet, Rouen Normandie Aménagement est propriétaire d'une parcelle cadastrée section B074, d'une surface de 2 319 m² (représentant des voiries et espaces verts), située à SAINT ETIENNE DU ROUVRAY (76800).

L'entreprise TREUIL CONSTRUCTION INGENIERIE a souhaité occuper cette parcelle pour partie (environ 150 m²) pour y installer sa base vie chantier et stocker du matériel, durant la période des travaux prévus sur le lot 7 avoisinant le lot V2 (cf. plan en annexe).

Un accord est intervenu entre les parties pour conclure une convention d'occupation précaire.

IL A ETE EXPRESSEMENT CONVENU ET ARRETE CE QUI SUI :

ARTICLE 1 : DESIGNATION

Le Propriétaire, par les présentes, met à disposition de l'Occupant qui l'accepte, la parcelle V2 cadastrée B074 pour partie, d'une surface de 150 m² environ sise à SAINT ETIENNE DU ROUVRAY (76800).

Le plan d'occupation est annexé à la présente convention.

L'Occupant prendra les lieux, après état des lieux contradictoire, dans l'état où ils se trouveront au jour de l'entrée en jouissance.

ARTICLE 2 : DESTINATION

L'Occupant occupera les lieux par lui-même, paisiblement, conformément aux articles 1728 et 1729 du Code Civil, et pour usage exclusif, conformément aux autorisations administratives, aux lois et réglementations applicables en la matière.

L'Occupant fera son affaire personnelle de l'obtention de toutes autorisations administratives qui seraient nécessaires à l'usage des lieux susvisés.

ARTICLE 3 : DUREE

La présente convention est consentie et acceptée pour une durée de 12 mois à compter du **16 mai 2022 pour se terminer le 16 mai 2023**.

Il est expressément convenu que la présente convention pourra être résiliée de plein droit, sans préavis, par l'une ou l'autre des parties, en cas d'urgence.

ARTICLE 4 : REDEVANCE

La présente convention est consentie et acceptée sans contrepartie financière.

Ne sont pas fournis l'eau, l'électricité, le ramassage des ordures et déchets à la charge de l'Occupant, qui en fera son affaire.

ARTICLE 5 : DEPOT DE GARANTIE

Aucun dépôt de garantie n'est demandé.

ARTICLE 6 : CLAUSE RESOLUTOIRE

En cas d'inexécution de l'une des clauses du contrat, et 24h après une simple sommation d'exécuter demeurée sans effet, la convention sera résiliée de plein droit, si bon semble au Propriétaire, et sans formalité judiciaire.

Si l'Occupant refuse de quitter les lieux, il suffira, pour l'y contraindre, d'une ordonnance de référé rendue par le Président du Tribunal compétent, et exécutoire par provision, nonobstant appel.

ARTICLE 7 : OCCUPATION-JOUISSANCE

- L'Occupant occupera les lieux mis à disposition suivant la destination qui leur a été donnée par la présente convention.
- Il ne pourra ni prêter, ni sous-louer, en tout ou en partie, les lieux mis à disposition, sous aucun prétexte, même provisoirement ou à titre gracieux.
- Il ne pourra céder, en totalité ou en partie, son droit à la présente mise à disposition, sans l'accord écrit du Propriétaire.
- Il s'engage à remettre, en bon état de jouissance à l'issue de la mise à disposition les lieux en cas de travaux ou modifications intervenus du fait de l'Occupant. Les frais nécessaires à cette remise en état seront à la charge exclusive de l'Occupant.

ARTICLE 8 : TRANSFORMATIONS/AMELIORATION PAR L'OCCUPANT

Sans Objet

ARTICLE 9 : RESPONSABILITE ET RECOURS

L'Occupant devra faire son affaire personnelle à ses risques, périls et frais, sans que le Propriétaire puisse être inquiété ou recherché, de toutes réclamations faites par les voisins ou les tiers, notamment pour bruit, odeurs, causés par lui ou par des appareils lui appartenant.

Au cas néanmoins où le Propriétaire aurait à payer des sommes quelconques du fait de l'Occupant, celui-ci serait tenu de les lui rembourser sans délai.

L'Occupant fera son affaire personnelle de tous dégâts causés aux lieux mis à disposition et de tous troubles de jouissance causés par les voisins ou les tiers, et se pourvoira directement contre les auteurs de ces troubles sans que le Propriétaire puisse être recherché.

ARTICLE 10 : OBLIGATION D'INFORMATION

L'Occupant s'engage à informer sans délai le Propriétaire des changements survenus dans la situation de la Société qu'il représente.

ARTICLE 11 : DECES DE L'OCCUPANT

En cas de décès de l'Occupant pendant la durée de la convention, il y aura solidarité et indivisibilité entre ses héritiers et représentants, ou entre le survivant et les héritiers et représentant du prédécédé, pour le paiement de la redevance et à l'exécution des conditions de la présente convention, lesquels héritiers et représentants devront, en outre, supporter les frais de la signification prescrite par l'article 877 du Code Civil.

ARTICLE 12 : TOLERANCES

Toute tolérance relative au respect des clauses et conditions du présent contrat ne peut en aucun cas être considérée, quelle qu'en soit la fréquence ou la durée, comme une modification ou suppression de ces clauses et conditions.

ARTICLE 13 : ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites et de toute notification qui s'avérerait nécessaire, les parties font élection de domicile à leur adresse indiquée en tête des présentes.

ARTICLE 14 : COMPETENCE

Pour tout litige ayant pour cause l'exécution du présent contrat, attribution de compétence est faite au Tribunal Administratif de Rouen.

Fait à ROUEN, le
En deux exemplaires originaux.

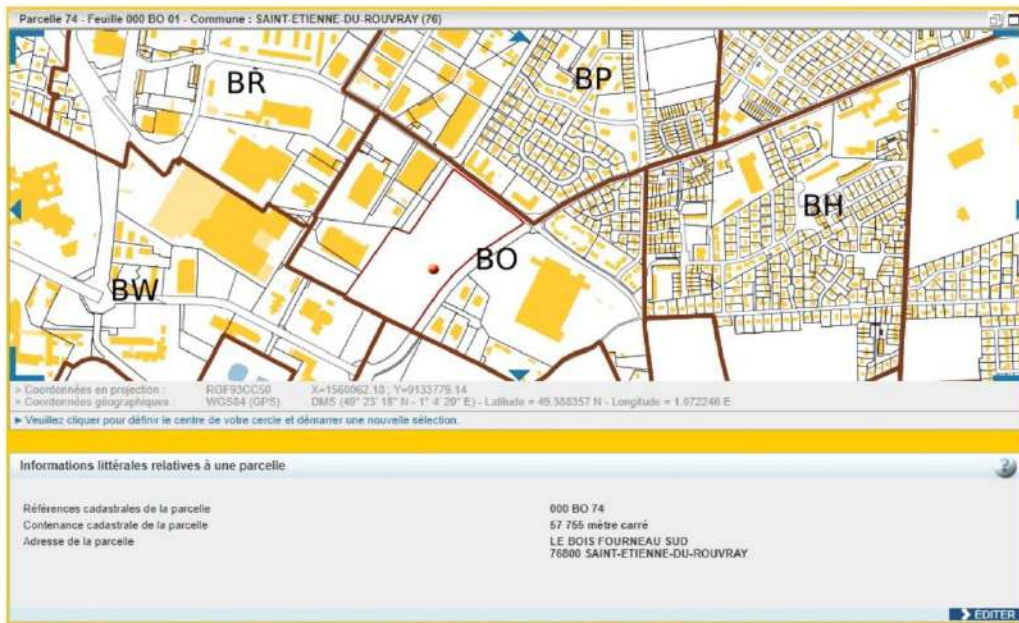
Le Propriétaire
ROUEN NORMANDIE AMENAGEMENT

Le Directeur Général Délégué
Monsieur Rémi de NIJS

L'Occupant
TREUIL CONSTRUCTION INGENIERIE

Le Directeur Général
Monsieur Gilles TREUIL

Annexes : plan cadastral, plan de localisation et plan de division des lots



57

PARAPHES :



Zone objet de la présente convention (environ 150m²)

57

PARAPHES :

**CAHIER DES CHARGES CONSULTATION
INTERVENTION PAYSAGÈRE ROUEN MADRILLET INNOVATION**

MARCHÉ DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

**SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY
ÉLAGAGE D'UN MERISIER SECTEUR AD2**



SPL Rouen Normandie Aménagement
65 Avenue de Bretagne
CS 21137
76175 Rouen cedex 1

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
1- OBJET DU MARCHÉ	2
○ DONNEUR D'ORDRE	2
○ OBJET DU MARCHÉ	2
2- CONTEXTE	3
3- MISSION	4
4- PRIX – MODALITES DE REGLEMENT	4

1- OBJET DU MARCHÉ

○ DONNEUR D'ORDRE

Rouen Normandie Aménagement
Immeuble Montmorency II
65 Avenue de Bretagne
CS 21137 – 76175 ROUEN Cedex

○ OBJET DU MARCHÉ

Opération

Le présent marché concerne l'élagage d'un arbre remarquable, un merisier situé dans la ZAC du Madrillet à Saint-Étienne-du-Rouvray, sur l'avenue Isaac Newton, face à la rue Caroline Herschel.

2- CONTEXTE

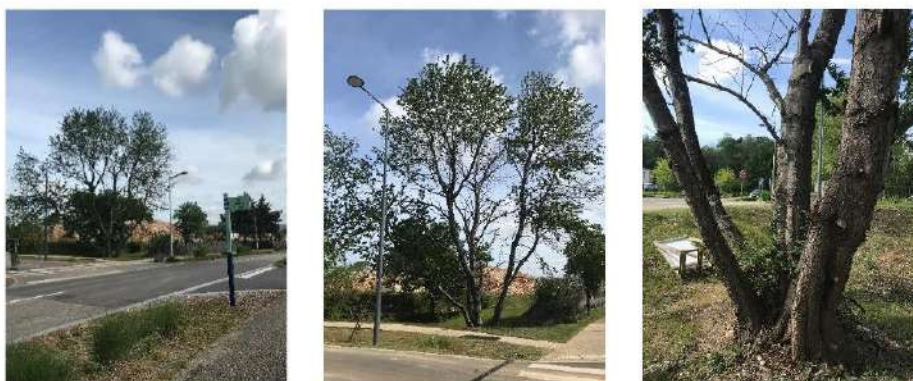
1- Présentation

Le merisier, situé dans la ZAC du Madrillet à Saint-Étienne-du-Rouvray, est un arbre remarquable présentant un intérêt particulier.

Plans de situation de l'arbre



L'arbre est un *Prunus avium* d'environ 20 mètres de hauteur. Un certain nombre de parties de cet arbre sont endommagées, fragilisées voir mortes. Un élagage de sécurité de cet arbre est désormais nécessaire.



3- MISSION

Prestations attendues :

Compte-tenu des données présentées plus haut, la société paysagiste devra :

- Supprimer les branches mortes et les parties endommagées, surtout côté voirie (piétonne et vélo),
- Effectuer un étêtage du brin mort côté espace vert à mi-hauteur du tronc (voir la photo avec un trait rouge plus bas),
- Laisser le bois mort coupé sur site sur le tas déjà présent.

L'intervention sera à effectuer entre les mois d'août et d'octobre, soit en dehors de la période de nidification.



4- PRIX – MODALITES DE REGLEMENT

Les prestations sont réglées par un prix global forfaitaire, non révisable, non actualisable, à réalisation de la prestation.

Aucune avance ne sera versée.



SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

ÉLAGAGE D'UN MERISIER

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Intervention paysagère

Rouen Madrillet Innovation – Secteur AD2

17/08/2022

SOMMAIRE

I	OBJET DE LA CONSULTATION	3
II	JUGEMENT DES OFFRES	5
III	ANALYSE DES OFFRES	6
IV	CONCLUSION DE L'ANALYSE DES OFFRES.....	7

I OBJET DE LA CONSULTATION

1.1. Objet de l'avis d'appel d'offres

Il s'agit d'une consultation pour l'élagage d'un arbre remarquable, un merisier situé dans la ZAC du Madrillet à Saint-Étienne-du-Rouvray, sur l'avenue Isaac Newton, face à la rue Caroline Herschel.

L'arbre est un *Prunus avium* d'environ 20 mètres de hauteur. Un certain nombre de parties de cet arbre sont endommagées, fragilisées voir mortes. Un élagage de sécurité de cet arbre est désormais nécessaire.

La société paysagiste devra :

- Supprimer les branches mortes et les parties endommagées, surtout côté voirie (piétonne et vélo),
- Effectuer un étêtage du brin mort côté espace vert à mi-hauteur du tronc (voir la photo avec un trait rouge plus bas),
- Laisser le bois mort coupé sur site sur le tas déjà présent.

L'intervention sera à effectuer entre les mois d'août et d'octobre, soit en dehors de la période de nidification.

1.2. Entreprises consultées

Nom	Adresse
Activert	76240 BELBEUF
Belbeoc'h 78	78520 LIMAY
ID Verde	27100 VAL-DE-REUIL

1.3. Ouverture des plis

La séance d'ouverture des plis s'est tenue le 16/06/2022
Les offres suivantes ont été remises au maître d'ouvrage.

Estimation du maître d'ouvrage : 1 000€

N° plis	Entreprise	Montant offre HT	% / estimation MO	% / moins disant
1	Id Verde 52 rue Edmond Mailloux - BP 325 27103 Val de Reuil	828,39 €	-17,16%	+116,18%
2	Belbeoc'h 78 8 rue des Hauts Reposoirs 78520 Limay	600,00 €	-40,00%	+56,58%
3	Activert 4 route des Ondelles 76240 Belbeuf	383,20 €	-61,68%	+0,00%

L'ensemble des offres a été jugé recevable lors de la séance d'ouverture.

II JUGEMENT DES OFFRES

Les offres seront notées en fonction de leur prix. Le jugement du critère « Prix » tiendra compte des écarts de prix avec l'offre la moins disante.

Les offres seront notées sur une échelle de 10, selon le calcul suivant :

$$\text{Notation de l'offre A} = \frac{\text{Montant de l'offre la moins disante (€HT)} \times 10}{\text{Montant de l'offre A (€HT)}}$$

La note 10 correspond à l'offre la moins disante (offre de l'entreprise Activert).

Résultat final

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

III ANALYSE DES OFFRES

► Analyse prix

Notation des offres selon le critère prix

N° plis	Entreprise	Montant offre HT	Note prix
1	Id Verde	825,39 €	4,64
2	Belbeoc'h	600 €	6,39
3	Activert	382,20 €	10

► Analyse des dossiers

1/ Entreprise Id Verde

L'entreprise décrit la méthode prévue du début à la fin de l'intervention. Cependant, il est indiqué l'évacuation en plate-forme de recyclage des bois et branches tandis qu'il est précisé dans le cahier des charges de laisser le bois mort coupé sur site sur le tas déjà présent. Il est indiqué que le devis a une durée de validité d'un mois à compter du 07 juin 2022.

2/ Entreprise Belbeoc'h 78

L'entreprise a repris dans son devis l'ensemble des tâches indiquées dans le cahier des charges concernant l'intervention. Il a une durée de validité de 3 mois à compter du 1^{er} juin 2022.

3/ Entreprise Activert

L'entreprise a donné dans son devis le coût global de l'intervention sans donner un éventuel détail des tâches demandées dans le cahier des charges. Il est indiqué sur ce même devis qu'il a une durée de validité d'un mois « du fait des tensions actuelles sur les matières premières (carburant, bois, acier, végétaux, etc.) ». Le devis est daté du 15 juin 2022.

IV CONCLUSION DE L'ANALYSE DES OFFRES

4.1 . Synthèse de l'analyse des offres

N° plis	Entreprise	Montant offre HT	Note prix	Classement
1	Id Verde	825,39 €	4,64	3
2	Belbeoc'h	600 €	6,39	2
3	Activert	382,20 €	10	1

4.2 . Conclusion de l'analyse des offres

L'offre qui répond le mieux au critère de notation du prix est celle de l'entreprise Activert.

L'entreprise ATaub est classée deuxième car son prix est plus élevé bien que le devis soit plus fourni. L'entreprise est par ailleurs la plus éloignée du site d'intervention (Limay, 78520).

L'entreprise Id Verde est classée dernière car son offre est trop élevée par rapport aux deux autres.

L'entreprise qui se voit attribuer le marché est l'entreprise Activert pour un montant de 383,20 € HT

**CAHIER DES CHARGES CONSULTATION
INTERVENTION PAYSAGÈRE**

MARCHÉ DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

**PETIT-COURONNE
CRÉATION D'UNE PRAIRIE FLEURIE**



SPL Rouen Normandie Aménagement
65 Avenue de Bretagne
CS 21137
76175 Rouen cedex 1

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
1- OBJET DU MARCHÉ	2
○ DONNEUR D'ORDRE	2
○ OBJET DU MARCHÉ	2
2- CONTEXTE	3
3- MISSION	3
4- PRIX – MODALITES DE REGLEMENT	5

1- OBJET DU MARCHÉ

○ DONNEUR D'ORDRE

Rouen Normandie Aménagement
Immeuble Montmorency II
65 Avenue de Bretagne
CS 21137 – 76175 ROUEN Cedex

○ OBJET DU MARCHÉ

Opération

Le présent marché concerne la réalisation d'une prairie fleurie le long d'une clôture dans la rue de la Mare Sansouire à Petit-Couronne (c.f. plans et photos).

2- CONTEXTE

1- Présentation

La parcelle sur laquelle la consultation est lancée se situe dans le Parc d'activité We Hub (situé sur le plan), rue de la Mare Sansouire à Petit-Couronne.



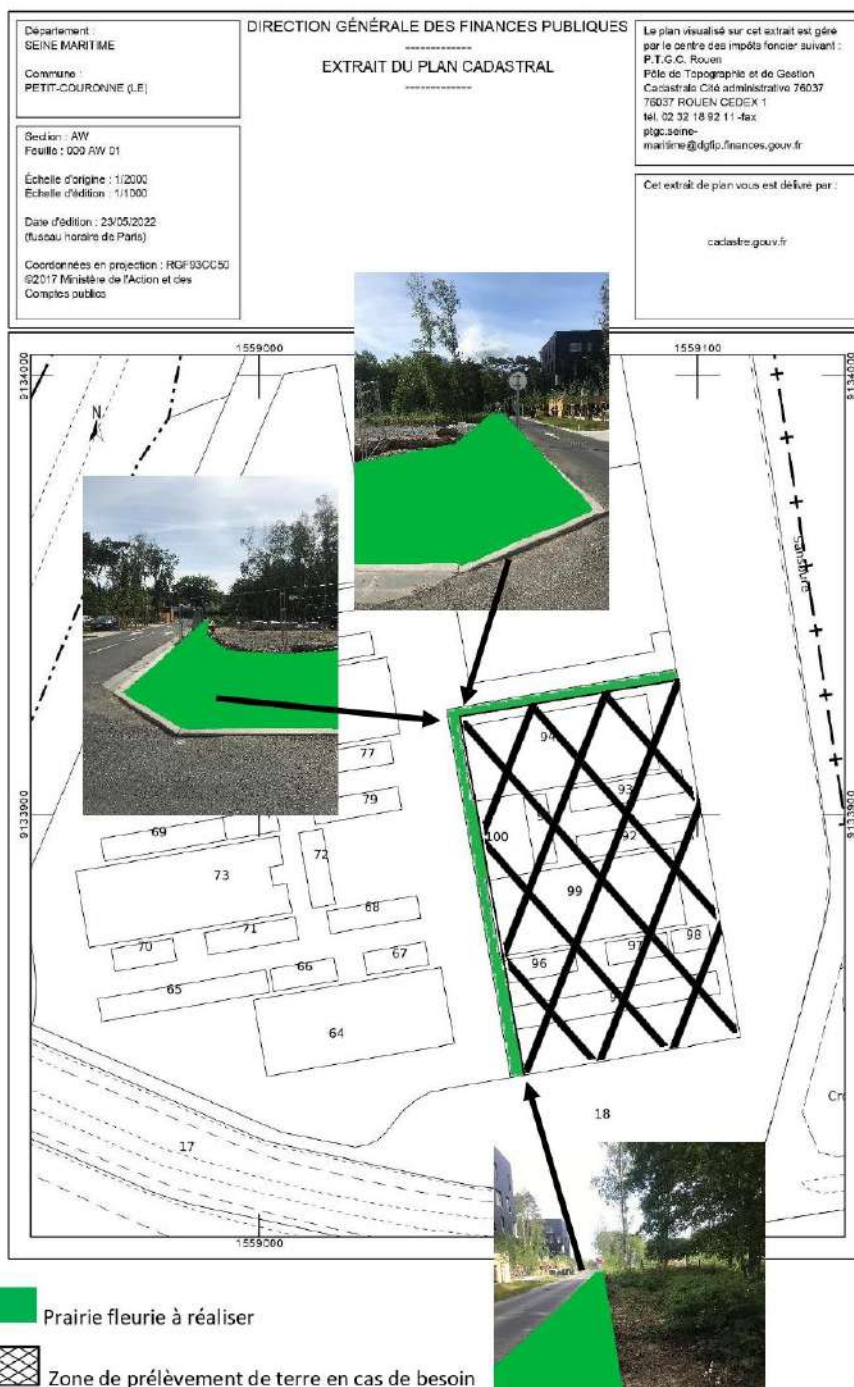
Une clôture a été posée autour de la parcelle. Une prairie fleurie sera intégrée entre la voirie et cette même clôture (voir le plan ci-après).

3- MISSION

Prestation attendue :

Compte-tenu des données présentées plus haut, la société paysagiste devra semer une prairie fleurie d'une surface de 250m² entre la voirie et la clôture de la parcelle.

En cas de nécessité d'apporter de la terre à la réalisation, il sera possible d'utiliser celle présente sur le site (dans la limite de la zone hachurée sur le plan).



4- PRIX – MODALITES DE REGLEMENT

Les prestations sont réglées par un prix global forfaitaire, non révisable, non actualisable, à réalisation de la prestation.

Aucune avance ne sera versée.



PETIT-COURONNE

CRÉATION D'UNE PRAIRIE FLEURIE

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Intervention paysagère

Rouen Madrillet Innovation – We Hub

17/08/2022

SOMMAIRE

I	OBJET DE LA CONSULTATION	3
II	JUGEMENT DES OFFRES	5
III	ANALYSE DES OFFRES	6
IV	CONCLUSION DE L'ANALYSE DES OFFRES.....	7

I OBJET DE LA CONSULTATION

1.1. Objet de l'avis d'appel d'offres

Il s'agit d'une consultation pour la réalisation d'une prairie fleurie le long d'une clôture dans la rue de la Mare Sansouire à Petit-Couronne dans le parc d'activité We Hub.

Cette prairie fleurie sera intégrée entre la voirie et la clôture.

La société paysagiste devra :

- Semer une prairie fleurie d'une surface de 250m²,
- En cas de nécessité, apporter de la terre à la réalisation (possibilité d'utiliser celle présente sur le site dans une zone limitée).

1.2. Entreprises consultées

Nom	Adresse
Activert	76240 BELBEUF
S.T.E.E.V.	76320 SAINT-PIERRE-LÈS-ELBEUF
ID Verde	27100 VAL-DE-REUIL

1.3. Ouverture des plis

La séance d'ouverture des plis s'est tenue le 16/06/2022
Les offres suivantes ont été remises au maître d'ouvrage.

Estimation du maître d'ouvrage : 2 000€

N° plis	Entreprise	Montant offre HT	% / estimation MO	% / moins disant
1	S.T.E.E.V. 118 avenue des 4 Ages 76320 Saint-Pierre-Lès-Elbeuf	7 612,02 €	+280,60%	+1 094,98%
2	Activert 4 route des Ondelles 76240 Belbeuf	750,00 €	-62,50%	+17,74%
3	Id Verde 52 rue Edmond Mailloux, BP 325 27103 Val de Reuil	637,00 €	-68,15%	+0,00%

L'ensemble des offres a été jugé recevable lors de la séance d'ouverture.

II JUGEMENT DES OFFRES

Les offres seront notées en fonction de leur prix. Le jugement du critère « Prix » tiendra compte des écarts de prix avec l'offre la moins disante.

Les offres seront notées sur une échelle de 10, selon le calcul suivant :

$$\text{Notation de l'offre A} = \frac{\text{Montant de l'offre la moins disante (€HT)} \times 10}{\text{Montant de l'offre A (€HT)}}$$

La note 10 correspond à l'offre la moins disante (offre de l'entreprise Id Verde).

Résultat final

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

III ANALYSE DES OFFRES

► Analyse prix

Notation des offres selon le critère prix

N° plis	Entreprise	Montant offre HT	Note prix
1	S.T.E.E.V.	7 612,02 €	0,08
2	Activert	750,00 €	8,49
3	Id Verde	637,00 €	10

► Analyse des dossiers

1/ Entreprise S.T.E.E.V.

L'entreprise a envoyé un devis fourni, détaillant le prix de l'intervention pour chaque tâche prévue. L'entreprise indique qu'il n'y a pas de terre présente ni sur la surface à aménager, ni sur la parcelle. Elle envisage donc de faire un apport de terres extérieur, ce qui impacte le prix demandé pour l'intervention. Trois mélanges de fleurs sont proposés et sont décrits de manière plus précise à la suite du devis.

2/ Entreprise Activert

L'entreprise a donné dans son devis le coût global de l'intervention sans donner un éventuel détail des tâches demandées dans le cahier des charges. Il est indiqué sur ce même devis qu'il a une durée de validité d'un mois « du fait des tensions actuelles sur les matières premières (carburant, bois, acier, végétaux, etc.) ». Le devis est daté du 15 juin 2022.

3/ Entreprise Id Verde

L'entreprise a donné la méthode prévue du début à la fin de l'intervention. Les mélanges de fleurs ne sont pas encore donnés mais seront définis plus tard. Il est indiqué que l'apport de terres se fera via « la parcelle contigüe à la zone à ensemençer ». Il est noté que le devis a une durée de validité d'un mois à compter du 07 juin 2022.

IV CONCLUSION DE L'ANALYSE DES OFFRES

4.1 . Synthèse de l'analyse des offres

N° plis	Entreprise	Montant offre HT	Note prix	Classement
1	S.T.E.E.V.	7 612,02 €	0,08	3
2	Activert	750,00 €	8,49	2
3	Id Verde	637,00 €	10	1

4.2 . Conclusion de l'analyse des offres

L'offre qui répond le mieux au critère de notation du prix est celle de l'entreprise Id Verde.

L'entreprise Activert est classée deuxième car le montant de l'offre est plus élevé et le devis est moins détaillé..

L'entreprise S.T.E.E.V. est classée dernière car son offre est trop élevée par rapport aux deux autres.

L'entreprise qui se voit attribuer le marché est l'entreprise Id Verde pour un montant de 637,00 € HT

**CAHIER DES CHARGES CONSULTATION
DIAGNOSTIC PHYTOSANITAIRE**

MARCHÉ DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

**SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY
ZAC DU HALAGE**



SPL Rouen Normandie Aménagement
65 Avenue de Bretagne
CS 21137
76175 Rouen cedex 1

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
1- OBJET DU MARCHÉ	2
○ DONNEUR D'ORDRE	2
○ OBJET DU MARCHÉ.....	2
2- CONTEXTE.....	3
3- MISSION	4
4- PRIX – MODALITES DE REGLEMENT.....	4

1- OBJET DU MARCHÉ

○ DONNEUR D'ORDRE

Rouen Normandie Aménagement
Immeuble Montmorency II
65 Avenue de Bretagne
CS 21137 – 76175 ROUEN Cedex

○ OBJET DU MARCHÉ

Opération

Le présent marché concerne la réalisation d'un diagnostic phytosanitaire dans la ZAC du Halage à Saint-Étienne-du-Rouvray, le long du chemin du Halage.

2- CONTEXTE

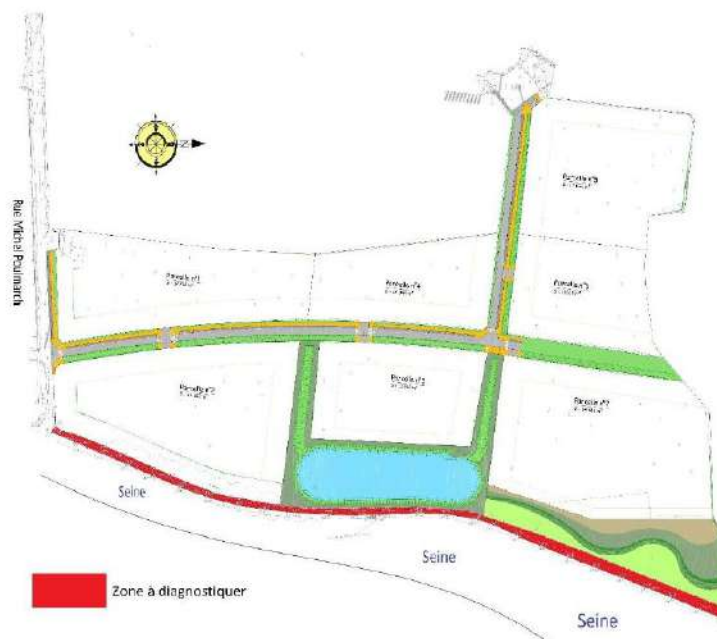
1- Présentation

La zone à diagnostiquer se trouve dans un terrain situé dans la ZAC du Halage à Saint-Étienne-du-Rouvray (76800).



Plans de situation du terrain

Le terrain est destiné à la construction et une voirie est intégrée dans les plans du terrain. Les travaux sont mis en arrêt jusqu'au 18 juillet. De nombreux arbres sont présents à la fois en bordure de terrain et sur le chemin du Halage longeant la Seine.



Plan de localisation de la zone d'intervention

L'objectif de ce diagnostic est d'évaluer l'état phytosanitaire des arbres présents à l'intérieur des parcelles 2, 3 et 7 (voir plan) ainsi que sur le chemin du Halage à proximité de la clôture du terrain.

Certain arbres passent au-dessus de la clôture, certains menacent de tomber sur le terrain, d'autres ont poussé à travers la clôture.



Photographies des arbres sur site (01/07/22)

3- MISSION

Prestations attendues :

Compte-tenu des données présentées plus haut, l'intervenant devra réaliser un diagnostic phytosanitaire dans la zone indiquée en donnant un relevé de l'état phytosanitaire des arbres présents.

4- PRIX – MODALITES DE REGLEMENT

Les prestations sont réglées par un prix global forfaitaire, non révisable, non actualisable, à réalisation de la prestation.

Aucune avance ne sera versée.



SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

DIAGNOSTIC PHYTOSANITAIRE

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

ZAC du Halage – chemin du Halage

17/08/2022

SOMMAIRE

I	OBJET DE LA CONSULTATION	3
II	JUGEMENT DES OFFRES	5
III	ANALYSE DES OFFRES	6
IV	CONCLUSION DE L'ANALYSE DES OFFRES.....	7

I OBJET DE LA CONSULTATION

1.1. Objet de l'avis d'appel d'offres

Il s'agit d'une consultation pour la réalisation d'un diagnostic phytosanitaire dans la ZAC du Halage à Saint-Étienne-du-Rouvray, le long du chemin du Halage.

Le terrain est destiné à la construction et une voirie est intégrée dans les plans du terrain. Les travaux sont mis en arrêt jusqu'au 18 juillet. De nombreux arbres sont présents à la fois en bordure de terrain et sur le chemin du Halage longeant la Seine.

Le prestataire intervenant devra réaliser un diagnostic phytosanitaire dans la zone indiquée en donnant un relevé de l'état phytosanitaire des arbres présents.

1.2. Entreprises consultées

Nom	Adresse
Office National des Forêts (ONF)	76230 BOIS GUILLAUME
Plan & Terre	76560 ANNEVILLE
Selvans	27400 LOUVIERS

1.3. Ouverture des plis

La séance d'ouverture des plis s'est tenue le 27/07/2022
Les offres suivantes ont été remises au maître d'ouvrage.

Estimation du maître d'ouvrage : 2 000€

N° plis	Entreprise	Montant offre HT	% / estimation MO	% / moins disant
1	Plan & Terre 237 route de la Garenne 76560 Anneville	1 840,00 €	-8,00%	+46,62%
2	Selvans 17 rue du port 27400 Louviers	1 600,00 €	-20,00%	+23,92%
3	Office National des Forêts (ONF) Chemin de la Bretèque 76230 Bois Guillaume	1 291,16 €	-35,44%	+0,00%

L'ensemble des offres a été jugé recevable lors de la séance d'ouverture.

II JUGEMENT DES OFFRES

Les offres seront notées en fonction de leur prix. Le jugement du critère « Prix » tiendra compte des écarts de prix avec l'offre la moins disante.

Les offres seront notées sur une échelle de 10, selon le calcul suivant :

$$\text{Notation de l'offre A} = \frac{\text{Montant de l'offre la moins disante (€HT)} \times 10}{\text{Montant de l'offre A (€HT)}}$$

La note 10 correspond à l'offre la moins disante (offre de l'Office National des Forêts).

Résultat final

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

III ANALYSE DES OFFRES

► Analyse prix

Notation des offres selon le critère prix

N° plis	Entreprise	Montant offre HT	Note prix
1	Pierre & Terre	1 840,00 €	7,02
2	Selvans	1 600,00 €	8,07
3	Office National des Forêts	1 291,16 €	10

► Analyse des dossiers

1/ Entreprise Plan & Terre

Le devis comprend un plan de la zone à diagnostiquer réalisé par l'entreprise, des informations concernant les délais et modalités de la prestation ainsi qu'un exemple d'une étude déjà réalisée par l'entreprise. Il est enfin indiqué le détail des prestations ainsi que le prix de l'offre.
L'offre répond strictement à la demande.

2/ Entreprise Selvans

L'entreprise indique dans son devis l'ensemble des tâches prévues lors de l'intervention sur le terrain et dans leurs bureaux (examen visuel, relevé de données, préconisations, rapport d'expertise, tableau de synthèse, ...). Aucune information relative à la méthodologie n'est donnée.
L'offre répond strictement à la demande.

3/ Office National des Forêts (ONF)

Le devis comporte la méthodologie d'intervention, son contenu (inventaire, diagnostic, conseils de gestion) et les modes de restitution de l'étude (rapport et outils de gestion). Il est indiqué également des informations concernant les conditions d'accessibilité aux arbres (« absence de lierre trop abondant, de coffrage de protection »), concernant les limites de l'étude ainsi que sur la « Charte de qualité arbre conseil® » (charte créée par l'ONF concernant les prestations livrées par ce dernier). L'ensemble du devis est illustré par des exemples de prestations effectuées par l'ONF.
L'offre répond strictement à la demande.

IV CONCLUSION DE L'ANALYSE DES OFFRES

4.1 . Synthèse de l'analyse des offres

N° plis	Entreprise	Montant offre HT	Note prix	Classement
1	Pierre & Terre	1 840,00 €	7,02	2
2	Selvans	1 600,00 €	8,07	3
3	Office National des Forêts	1 291,16 €	10	1

4.2 . Conclusion de l'analyse des offres

L'offre de l'Office National des Forêts est la mieux disante économiquement et la plus avantageuse.

Il est proposé d'attribuer le marché à l'Office National des Forêts pour un montant de 1 291,16 € HT

**CAHIER DES CHARGES CONSULTATION
DÉBROUSSAILLAGE DE LA VÉGÉTATION**

MARCHÉ DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

**SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY
ZAC DU HALAGE**



SPL Rouen Normandie Aménagement
65 Avenue de Bretagne
CS 21137
76175 Rouen cedex 1

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
1- OBJET DU MARCHÉ	2
○ DONNEUR D'ORDRE	2
○ OBJET DU MARCHÉ.....	2
2- CONTEXTE.....	3
3- MISSION	4
4- PRIX – MODALITES DE REGLEMENT.....	4

1- OBJET DU MARCHÉ

○ DONNEUR D'ORDRE

Rouen Normandie Aménagement
Immeuble Montmorency II
65 Avenue de Bretagne
CS 21137 – 76175 ROUEN Cedex

○ OBJET DU MARCHÉ

Opération

Le présent marché concerne la réalisation d'un débroussaillage de la végétation dans la ZAC du Halage à Saint-Étienne-du-Rouvray, le long du chemin du Halage.

2- CONTEXTE

1- Présentation

La zone à débroussailler se trouve dans un terrain situé dans la ZAC du Halage à Saint-Étienne-du-Rouvray (76800).



Plans de situation du terrain

Le terrain est destiné à la construction et une voirie est intégrée dans les plans du terrain. Les travaux sont mis en arrêt jusqu'au 18 juillet. La végétation est très présente à la fois en bordure de terrain et sur le chemin du Halage longeant la Seine.



Plan de localisation de la zone d'intervention

L'objectif de cette intervention est d'éclaircir le passage et le long du chemin du Halage à proximité de la clôture du terrain (sur environ 1,5m de large).



(Depuis le chemin du Halage)



(Depuis l'intérieur du terrain)

Photographies de la végétation sur site (01/07/22)

3- MISSION

Prestations attendues :

Compte-tenu des données présentées plus haut, l'intervenant devra réaliser un débroussaillage de la végétation présente le long du chemin du Halage à proximité de la clôture du terrain, sur une largeur d'environ 1,5m depuis la clôture.

4- PRIX – MODALITES DE REGLEMENT

Les prestations sont réglées par un prix global forfaitaire, non révisable, non actualisable, à réalisation de la prestation.

Aucune avance ne sera versée.



SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY **DÉBROUSSAILLAGE**

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

ZAC du Halage – chemin du Halage

17/08/2022

SOMMAIRE

I	OBJET DE LA CONSULTATION	3
II	JUGEMENT DES OFFRES	5
III	ANALYSE DES OFFRES	6
IV	CONCLUSION DE L'ANALYSE DES OFFRES.....	7

I OBJET DE LA CONSULTATION

1.1. Objet de l'avis d'appel d'offres

Il s'agit d'une consultation pour la réalisation d'un débroussaillage de la végétation dans la ZAC du Halage à Saint-Étienne-du-Rouvray, le long du chemin du Halage.

Le terrain est destiné à la construction et une voirie est intégrée dans les plans du terrain. Les travaux sont mis en arrêt jusqu'au 18 juillet. La végétation est très présente à la fois en bordure de terrain et sur le chemin du Halage longeant la Seine.

Le prestataire devra réaliser un débroussaillage de la végétation présente le long du chemin du Halage à proximité de la clôture du terrain, sur une largeur d'environ 1,5m depuis la clôture.

1.2. Entreprises consultées

Nom	Adresse
AIPPAM	76410 SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF
Id Verde	27100 VAL-DE-REUIL

1.3. Ouverture des plis

La séance d'ouverture des plis s'est tenue le 27/07/2022
Les offres suivantes ont été remises au maître d'ouvrage.

Estimation du maître d'ouvrage : 2 000€

N° plis	Entreprise	Montant offre HT	% / estimation MO	% / moins disant
1	AIPPAM 59 Rue de la Paix, 76410 Saint-Aubin-lès-Elbeuf	1 250,00€	-37,50%	0,00%
2	Id Verde 52 Rue Edmond Mailloux, 27100 Val-de-Reuil	3 154,00€	+57,70%	+152,32%

L'ensemble des offres a été jugé recevable lors de la séance d'ouverture.

II JUGEMENT DES OFFRES

Les offres seront notées en fonction de leur prix. Le jugement du critère « Prix » tiendra compte des écarts de prix avec l'offre la moins disante.

Les offres seront notées sur une échelle de 10, selon le calcul suivant :

$$\text{Notation de l'offre A} = \frac{\text{Montant de l'offre la moins disante (€HT)} \times 10}{\text{Montant de l'offre A (€HT)}}$$

La note 10 correspond à l'offre la moins disante (offre de l'association AIPPAM).

Résultat final

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

III ANALYSE DES OFFRES

► Analyse prix

Notation des offres selon le critère prix

N° plis	Entreprise	Montant offre HT	Note prix
1	AIPPAM	1 250,00€	10
2	Id Verde	3 154,00€	3,96

► Analyse des dossiers

1/ Association AIPPAM

Le devis comprend un détail du prix avec un montant associé aux « matériaux utilisés » et un autre correspondant aux « frais de fonctionnement ».

L'offre répond strictement à la demande.

2/ Entreprise Id Verde

L'entreprise indique dans son devis l'ensemble des tâches prévues lors de l'intervention sur le terrain.

Il est donné un prix pour mémoire d'abattage d'arbres en cas de besoin (372,30€) qui n'est pas inclus dans le prix global de l'offre.

L'offre répond strictement à la demande.

IV CONCLUSION DE L'ANALYSE DES OFFRES

4.1 . Synthèse de l'analyse des offres

N° plis	Entreprise	Montant offre HT	Note prix	Classement
1	AIPPAM	1 250,00 €	10	1
2	Id Verde	3 154,00 €	3,96	2

4.2 . Conclusion de l'analyse des offres

L'offre de l'association AIPPAM est la mieux disante économiquement et la plus avantageuse.

Il est proposé d'attribuer le marché à l'association AIPPAM pour un montant de 1 250,00 € HT

**CAHIER DES CHARGES CONSULTATION
POSE DE CLÔTURE**

MARCHÉ DE TRAVAUX

**SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY
ZAC DU HALAGE**



SPL Rouen Normandie Aménagement
65 Avenue de Bretagne
CS 21137
76175 Rouen cedex 1

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
1- OBJET DU MARCHÉ	2
○ DONNEUR D'ORDRE	2
○ OBJET DU MARCHÉ.....	2
2- CONTEXTE.....	3
3- MISSION	5
4- PRIX – MODALITES DE REGLEMENT.....	5

1- OBJET DU MARCHÉ

○ DONNEUR D'ORDRE

Rouen Normandie Aménagement
Immeuble Montmorency II
65 Avenue de Bretagne
CS 21137 – 76175 ROUEN Cedex

○ OBJET DU MARCHÉ

Opération

Le présent marché concerne la dépose et la pose d'une clôture le long d'une partie d'un terrain situé dans la ZAC du Halage à Saint-Étienne-du-Rouvray.

2- CONTEXTE

1- Présentation

La zone à clôturer se trouve dans un terrain situé dans la ZAC du Halage à Saint-Étienne-du-Rouvray (76800).



Plans de situation du terrain

La zone à clôturer concerne les parties Sud et Est du terrain, le long de la rue Michel Poulmarch et du chemin du Halage (voir le plan). Elle mesure environ 785 mètres de long. Une voirie est prévue dans les plans de construction du terrain qui arrivera au niveau de la rue Michel Poulmarch. La clôture devra donc ne pas être posée sur cet espace.



Plan de localisation de la zone d'intervention

- État des clôtures présentes :

Une clôture est déjà présente autour du terrain. Cette clôture est endommagée, parfois rompue ou recouverte de végétaux. Il est attendu de l'intervention la dépose de cette clôture dans la zone indiquée plus haut.



Photographies de la clôture actuelle (01/07/22)

- Clôtures envisagées :

La clôture à implanter sur ce terrain est une clôture en dur, en acier barreaudé et treillis soudé. La hauteur attendu pour ces clôtures est d'environ 1,80 m. La couleur sera gris anthracite.



Deux prix peuvent être proposés dans ce cahier des charges de consultation.

Le premier prix correspond à la réalisation d'une clôture comme décrite plus haut, le deuxième prix comprend la pose d'une même clôture à laquelle s'ajoute un sous-bassement.



3- MISSION

Prestations attendues :

Compte-tenu des données présentées plus haut, il est attendu de l'intervention :

- Dépose de la clôture actuelle dans la zone indiquée dans le plan en page 3,
 - Pose d'une nouvelle clôture gris anthracite en dur de type barreaudage et treillis soudé d'environ 1,80 m de hauteur.
- Deux prix peuvent être proposés : avec et sans sous-bassement.

4- PRIX – MODALITES DE REGLEMENT

Les prestations sont réglées par des prix forfaitaire et unitaire, non révisable, non actualisable, à réalisation de la prestation.

Aucune avance ne sera versée.

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Objet : Aménagement de la ZAC du Halage à Saint-Étienne-du-Rouvray - Dépose et pose de clôtures

N° Prix	Libellé	Prix Unitaire/ Forfait H.T.
1 - Installation et signalisation de chantier		
1.1	INSTALLATION DE CHANTIER Ce prix rémunère forfaitairement les frais d'installation de chantier comprenant: les aménagements de terrain, la fourniture et les frais d'installation des baraques de chantier (vestiaire, réfectoire, douche, w.c., salle de réunion pour 10 personnes), des ateliers, des entrepôts, les frais de gardiennage, de clôture et l'enlèvement en fin de travaux de tous les matériels et matériaux, ainsi que la remise en état des lieux. <i>Le Forfait :</i>	
1.2	SIGNALISATION DE CHANTIER "Ce prix rémunère forfaitairement la signalisation de chantier . Il comprend la fourniture, les frais d'amenée, de mise en place, d'exploitation de surveillance, de nettoyage, de remplacement s'il y a lieu, de jour comme de nuit, y compris les samedis, dimanches et jours fériés, et le repliement en fin de chantier des dispositifs de signalisation temporaire y compris la suppression de l'occultation des panneaux de signalisation permanente. Il comprend toutes les fournitures nécessaires à la mise en place de la signalisation temporaire adaptée aux différentes phases de chantier en accord avec le Maître d'Oeuvre, conformément aux fiches du manuel de chantier concernant la signalisation temporaire du SETRA E00075. Toute occultation de panneau de signalisation permanente par produit conditionné en bombe est interdite. Il comprend si nécessaire ou à la demande du Maître d'Oeuvre ou de son représentant, le marquage provisoire jaune ainsi que son effacement éventuel à la fin des travaux. Il comprend aussi la fourniture et la pose de la signalisation lumineuse composée notamment de feux Ø180mm simple ou double face, à iode ou au xénon, par rampe de trois ou quatre feux clignotants synchrones ou défilants, fonctionnant de jour comme de nuit. Le nombre et les emplacements seront définis au moment des travaux par le Maître d'Oeuvre ou son représentant. Il comprend également la fourniture et pose de panneaux d'interdiction, notamment B1, B3, B8, B13 et B14 ainsi que tout autre panneau sur demande du Maître d'Oeuvre ou de son représentant (panneaux AK5 + trflash avec cellule voltaïque, etc.), en nombre suffisant pour assurer une parfaite sécurité des usagers. Le nombre et les emplacements seront définis au moment des travaux. Il comprend la fourniture et mise en place sur demande du Maître d'Oeuvre de la signalisation nécessaire à la circulation par alternat. En outre, il comprend la fourniture et pose éventuelle, sur demande du Maître d'Oeuvre ou de son représentant, de séparateurs de voies en polyéthylène, d'une hauteur de 0m75, de coloris rouge et blanc en alternance, liés les uns aux autres et lestés. La quantité et l'emplacement seront définis par le Maître d'Oeuvre au moment des travaux. Il comprend également la mise en place et suivi 24/24h des cheminements piétons et PMR provisoires, des accès commerces; les cheminements seront sécurisés par la mise en place de panneaux pleins et/ou barrières heras. Ce prix ne pourra pas faire l'objet d'une réclamation en cas de prolongation de chantier du fait de l'entreprise.	

N° Prix	Libellé	Prix Unitaire/ Forfait H.T.
	Ce prix comprend une astreinte 24/24h et 7/7j pour la maintenance, entretien et remise en état de la signalisation de chantier (l'entreprise devra fournir le numéro de la personne d'astreinte qui sera contactée lors d'un problème de signalisation ou de sécurité de chantier). Le numéro d'astreinte devra être indiqué sur le panneau de chantier. La signalisation devra être installée 15 jours avant le démarrage des travaux. La non-conformité sera sanctionnée par les pénalités définies au C.C.A.P.." <i>Le Forfait :</i>	
1.3	DOSSIER D'EXECUTION ET DOSSIER DE RECOLEMENT "Ce prix rémunère forfaitairement l'établissement du dossier d'exécution puis du dossier de récolement du lot considéré. Ce prix comprend : - l'établissement des plans d'exécution et études de détail (DAO-Fichier DWG). Les documents devront être finalisés et validés avant le démarrage du chantier. - les notes de calcul justificatives (section de câble, puissance du transformateur...). Les documents devront être finalisés et validés avant le démarrage du chantier. - un planning d'exécution. - les hypothèses sont celles indiquées au CCTP. Les plans d'exécution seront soumis à un contrôle technique. - le dossier de récolement, les notices d'utilisation et d'entretien..." <i>Le Forfait :</i>	
2 - Travaux préliminaires		
2.1	LIBERATION DES EMPRISES "Ce prix rémunère au forfait, le nettoyage du terrain sur l'emprise des travaux à réaliser." TOUT BRÛLAGE SUR LE SITE EST INTERDIT. - la dépose, le stockage et la repose éventuelle des panneaux de jalonnement et de signalisation, de candélabre en accord avec le Maître d'Oeuvre. - la démolition d'ouvrages divers en maçonnerie pouvant exister sur l'emprise des travaux, la démolition de murets, poteaux, bornes, busages, clôtures, têtes de pont, ouvrages d'assainissement divers. - le balayage de la chaussée existante. - le chargement et la mise dépôt sur les aires de tri et de concassage/criblage du site de la totalité des gravats, déchets, souches, etc...subsistant sur le chantier." - l'intervention, du géomètre pour la remise en état d'existence des balisage de repérages des zones impactées par la Renouée du Japon. <i>Le Forfait :</i>	
2.2	DEMOLITION DE CLOTURE "Ce prix rémunère au mètre linéaire, la démolition de clôture existante de toutes natures. Il comprend les terrassements nécessaires, la destruction éventuelle des solins bétons, le comblement des fouilles en grave 0/80 ou en remblai en accord avec le Maître d'Oeuvre, l'évacuation de tous les produits sur un site approprié en vue d'être recyclé laissée à l'initiative de l'Entreprise." <i>Le mètre linéaire :</i>	
3 - Fourniture et pose des clôtures		
3.1	CLOTURE NEUVE EN DUR, EN ACIER BARREAUDE ET TREILLIS SOUDE, GRIS ANTHRACITE, HAUTEUR 1m80. "Ce prix rémunère au mètre linéaire, la fourniture et pose de clôture neuve, hauteur hors sol de 1m80 en dur en acier barreaudé et treillis soudé de couleur gris anthracite. Ce prix comprend : - Les terrassements nécessaires ; - La fourniture et pose de panneaux de clôture en acier barreaudé et treillis soudé, gris anthracite d'une hauteur de 1m80 - L'ensemble sera réalisé suivant les prescriptions du fournisseur; - Toutes sujétions pour la réalisation conformément au C.C.T.P." <i>Le mètre linéaire :</i>	

DETAIL QUANTITATIF ESTIMATIF

Objet : Aménagement de la ZAC du Halage à Saint-Étienne-du-Rouvray - Dépose et pose de clôtures

N° Prix	Libellé	Unité	Quantités Prévues	Prix Unitaire/ Forfait H.T.	Montant H.T.
1 - Installation et signalisation de chantier					
1.1	INSTALLATION DE CHANTIER	F	1,000		
1.2	SIGNALISATION DE CHANTIER	F	1,000		
1.3	DOSSIER D'EXECUTION ET DOSSIER DE RECOLEMENT	F	1,000		
1 - Installation et signalisation de chantier					TOTAL
2 - Travaux préliminaires					
2.1	LIBERATION DES EMPRISES	F	1,000		
2.2	DEMOLITION DE CLOTURE	ml	785,000		
2 - Travaux préliminaires					TOTAL
3 - Fourniture et pose des clôtures					
3.1	CLOTURE NEUVE EN DUR, EN ACIER BARREAUDE ET TREILLIS SOUDÉ, GRIS ANTHRACITE, HAUTEUR 1m80	ml	785,000		
3 - Fourniture et pose des clôtures					TOTAL
C U M U L S					
Montant H.T.					
Montant T.V.A.				20,00%	
Montant T.T.C.					

Analyse des candidatures pour les 14 terrains à bâtir – Matisse III

Tri selon la note

	1 117 000€ TTC			2 123 000€ TTC			3 117 000€ TTC			4 148 000€ TTC			5 109 000€ TTC			6 164 000€ TTC			7 135 000€ TTC		
	Valeur 1	Valeur 2	Valeur 3	Valeur 1	Valeur 2	Valeur 3	Valeur 1	Valeur 2	Valeur 3	Valeur 1	Valeur 2	Valeur 3	Valeur 1	Valeur 2	Valeur 3	Valeur 1	Valeur 2	Valeur 3	Valeur 1	Valeur 2	Valeur 3
1 ^{re} tranche note conditionnel Note	9 331000 12,5	32 330000 25	38 383000 21	32 330000 15	9 331000 15	6 360000 15	39 420000 12,5	8 390000 24	9 331000 15	9 438000 12,5	21 564000 12,5				18 370000 12,5	21 564000 12,5	15 600000 25	16 305000 15	13 600000 15	12 361000 15	21 564000 12,5
XX = Notes de 15-14	17 350000 14	50 370000 14	45-2 370000 14	20 400000 14	38 383000 14	5 380000 14	26 395000 14	34 380000 14	32 380000 14	51 370000 14	10 394000 14				35 330000 12,5	18 370000 11,5	11 360000 11,5		2 520000 11,5	4.1 405000 11,5	
XX = Notes de 13,5 - 12,5	6 360000 14	19 420000 13,5	37 327000 17	41 303000 13	29 300000 13	30-1 398000 13,5			17 301000 13,5						36 380000 12,5	48 415000 11,5			27 430000 12,5	18 370000 12,5	
XX = Notes : 12	8 390000 14	24 428000 13	11 370000 13,5	45-2 370000 13,5	37 370000 13	51 370000 13			23 270000 13,5	7 380000 13,5									11 360000 13,5	16 380000 13,5	
	31 350000 13,5	25 340000 13,5	23 330000 13,5	50 377000 13	40 364000 13				30 294000 13	40 405000 13									48 415000 13,5	35 354000 13,5	
	34 344000 12	45-1 320000 12,5	4-2 348000 8,5	34 405000 14	28 308000 11				38 331000 14										49 340000 12		
	18 355000 13,5			38 331000 11	1 300000 11,5				45-1 320000 12,5	1 320000 12,5									16 355000 12		
	47 355000 13,5			44 375000 13	42 340000 10,5				47 354000 13,5												
	26 350000 11			25 340000 12,5	39 308000 10				42 340000 10,5												
	1 320000 10,5			14 300000 10,5	22 325000 10,5				35 348000 10,5												
	42 340000 10,5			29 270000 10					22 325000 9,5												
	35 334000 10			30-2 340000 10,5																	
	39 350000 10																				
	22 325000 9,5																				
	8 158 000€ TTC			9 155 000€ TTC			10 121 000€ TTC			11 159 000€ TTC			12 125 000€ TTC			13 118 000€ TTC			14 138 000€ TTC		
	Valeur 1	Valeur 2	Valeur 3	Valeur 1	Valeur 2	Valeur 3	Valeur 1	Valeur 2	Valeur 3	Valeur 1	Valeur 2	Valeur 3	Valeur 1	Valeur 2	Valeur 3	Valeur 1	Valeur 2	Valeur 3	Valeur 1	Valeur 2	Valeur 3
		2 520000 15	4-1 405000 13	4-1 405000 13		2 520000 15	30-1 294000 12,5			41 325000 12,5			58 380000 14	45-2 370000 14	12 361000 14	17 327000 14	17 294000 14,5	8 390000 25	12 361000 14	6 360000 14	35 340000 12,5
		27 430000 12,5	11 360000 13,5			49 360000 14							5 380000 13,5	39 331000 13,5	50 377000 13,5	45-1 320000 14,5	19 390000 13,5	41 420000 13,5	51 370000 12,5	39 350000 12,5	
		19 340000 10	48 415000 13,5										7 294000 13,5	44 375000 13,5	27 430000 12,5	4-2 245000 12,5	7 280000 12,5	29 300000 12,5	10 302000 12,5	30-2 340000 12,5	
		16 388000 11,5											29 800000 13	26 804000 12,5	41 823000 12,5		47 234000 11,5	40 260000 13			
													13 296000 12,5	14 300000 12,5	10 304000 12,5			26 230000 12,5			
													46 230000 12,5	30-1 280000 11,5	1 300000 12,5			31 230000 12,5			
															30-2 340000 11,5			13 305000 12,5			
																		28 230000 12,5			

Candidat retenu pour l'attribution d'un lot

5 169 000€ TTC												
Value 1	Value 2	Value 3	Value 4	Value 5	Value 6	Value 7	Value 8	Value 9	Value 10	Value 11	Value 12	Value 13
		18 370000 12.5	11 560000 12.5				7 290000 12.5	49 590000 12.5	8 590000 12.5	5 340000 12.5	30-2 360000 12.5	32 590000 12.5
		36 590000 12.5							5 590000 12.5			2 520000 12.5
												4.1 405000 12.5
												51 370000 12.5
4 148 000€ TTC												
Value 1	Value 2	Value 3	Value 4	Value 5	Value 6	Value 7	Value 8	Value 9	Value 10	Value 11	Value 12	Value 13
3 450000 12.5	21 164000 12.5		38 570000 12.5	39 590000 12.5	8 590000 12.5	2 520000 12.5	32 590000 12.5					6 360000 12.5
51 570000 12.5	18 370000 12.5		49 590000 12.5		12 340000 12.5	7 290000 12.5	30-2 360000 12.5					30-2 360000 12.5
						6-1 405000 12.5	8 590000 12.5					
						36 590000 12.5						
8 158 000€ TTC												
Value 1	Value 2	Value 3	Value 4	Value 5	Value 6	Value 7	Value 8	Value 9	Value 10	Value 11	Value 12	Value 13
	2 220000 12.5	6-1 405000 12.5	12 340000 12.5		6 340000 12.5		8 590000 12.5	5 340000 12.5		32 590000 12.5		
	27 430000 12.5	11 360000 12.5	36 590000 12.5					30-2 360000 12.5		7 290000 12.5		
	49 590000 12.5	48 435000 12.5								36 590000 12.5		
	16 335000 12.5									30-1 340000 12.5		
6 155 000€ TTC												
Value 1	Value 2	Value 3	Value 4	Value 5	Value 6	Value 7	Value 8	Value 9	Value 10	Value 11	Value 12	Value 13
4-1 405000 12.5		2 220000 12.5		35 535000 12.5	27 430000 12.5	12 340000 12.5	6 340000 12.5	43 590000 12.5	5 340000 12.5	51 570000 12.5		36 590000 12.5
		48 590000 12.5										30-2 360000 12.5
10 124 000€ TTC												
Value 1	Value 2	Value 3	Value 4	Value 5	Value 6	Value 7	Value 8	Value 9	Value 10	Value 11	Value 12	Value 13
30-1 290000 12.5				19 420000 12.5	32 330000 12.5	45 323000 12.5		2 520000 12.5	4-1 405000 12.5		6 360000 12.5	5 360000 12.5
				23 340000 12.5	17 290000 12.5	30-2 360000 12.5		31 270000 12.5	12 340000 12.5			7 290000 12.5
					24 405000 12.5							36 590000 12.5
					49 590000 12.5							
					26 505000 12.5							
					13 335000 12.5							
					33 535000 12.5							
11 133 000€ TTC												
Value 1	Value 2	Value 3	Value 4	Value 5	Value 6	Value 7	Value 8	Value 9	Value 10	Value 11	Value 12	Value 13
	43 515000 12.5		38 560000 12.5		4-1 405000 12.5	17 290000 12.5	32 330000 12.5		7 290000 12.5	6 360000 12.5	5 360000 12.5	
					25 340000 12.5	18 420000 12.5	2 520000 12.5				36 590000 12.5	
						30-1 340000 12.5	51 570000 12.5					
						35 535000 12.5	30-2 360000 12.5					

Candidats retenus pour l'attribution d'un lot

Fiches de bonnes pratiques sur la labellisation RSE de la ZAC du Madrillet

[illegible]



Découverte de la maîtrise d'ouvrage :

- 1- Consultation et suivi de prestations de services et de travaux,
- 2- Mise à jour de bases de données entreprises/emplois sur des opérations d'aménagement.

Résumé :

J'ai accompagné des directeurs de projets pendant 3 mois et demi sur différentes opérations de maîtrise d'ouvrage. Mes missions principales étaient la mise à jour d'une base de données entreprises/emplois dans une ZAC de l'agglomération et la réalisation de travaux sur certaines opérations (consultations, analyses d'offres). J'ai également eu l'occasion d'accompagner d'autres personnes de l'entreprise sur des tâches plus précises comme l'attribution de terrains à bâtir pour des particuliers ou la réalisation de fiches de bonnes pratiques concernant la labellisation RSE d'une ZAC.

Abstract:

I followed project managers for 3 months and a half on various operations of project ownership. My main missions were the update of a database of companies/jobs in an activities area of the agglomeration and the realization of works on certain operations. I also had the opportunity to assist other people in the company on more specific tasks such as the allocation of building plots for individuals or the realization of good practice sheets concerning the CSR labeling of a ZAC.

Mots Clés : Maîtrise d'ouvrage, Aménagement, Société Publique Locale (SPL), Travaux, Base de données, Métropole Rouen Normandie, Label RSE

SPL Rouen Normandie Aménagement
65 Avenue de Bretagne
CS 21137
76175 Rouen Cedex 1

Tuteur académique :
Laura VERDELLI

Tuteur entreprise :
Morgan DELAUNEY / Antoine RABIOT
Directeurs de projets